



Évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la Commission canadienne de sûreté nucléaire

Rapport d'évaluation final

Approuvé le 23 juin 2014



Évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la Commission canadienne de sûreté nucléaire – Rapport d'évaluation final

© Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) 2014
Numéro de catalogue de TPSGC CC172-110/2014F-PDF
ISBN 978-0-660-22346-9

La reproduction d'extraits du présent document à des fins personnelles est autorisée à condition que la source soit indiquée en entier. Toutefois, sa reproduction en tout et en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention préalable d'une autorisation écrite de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Also available in English under the title : Evaluation of the Canadian Nuclear Safety Commission's Class Grants and Contributions Program

Disponibilité du document

Les personnes intéressées peuvent consulter le présent document sur le site Web de la CCSN à sûreténucléaire.gc.ca. Pour obtenir un exemplaire du document en français ou en anglais, veuillez communiquer avec :

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
CANADA

Tél. : 613-995-5894 ou 1-800-668-5284 (au Canada seulement)
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : info@cnsccsn.gc.ca
Site Web : sûreténucléaire.gc.ca
Facebook : facebook.com/Commissioncanadiennedesuretenucleaire
YouTube : youtube.com/ccsnccsn

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Résumé | 4 |
| Contexte du programme | 4 |
| Méthode | 6 |
| Pertinence | 6 |
| Efficacité..... | 7 |
| Efficience et économie | 9 |
| Conception et exécution..... | 9 |
| Recommandations | 10 |
| | |
| 1 Introduction | 12 |
| 1.1 Description du programme..... | 12 |
| 1.1.2 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA..... | 14 |
| 1.1.3 Contributions de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE..... | 14 |
| 1.2 Ressources | 14 |
| 1.3 Gouvernance..... | 15 |
| 1.3.1 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA..... | 16 |
| 1.3.2 Contribution de la CCNS aux travaux de l'AEN-OCDE | 16 |
| 1.4 Parties intéressées..... | 16 |
| 1.4.1 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA..... | 16 |
| 1.4.3 Contributions de la CCNS aux travaux de l'AEN-OCDE..... | 17 |
| | |
| 2 Portée et objectifs de l'évaluation | 18 |
| 2.1 Questions d'évaluation..... | 18 |
| | |
| 3 Approche et méthode de l'évaluation | 19 |
| 3.1 Sources de données | 20 |
| 3.1.1 Programme de paiements de transfert pour la recherche de la CCSN | 20 |
| 3.1.2 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA..... | 21 |
| 3.1.3 Contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE | 23 |
| 3.2 Limites de la méthode d'évaluation et stratégies d'atténuation | 24 |
| | |
| 4 Gestion de l'évaluation | 25 |
| 4.1 Rôles et responsabilités | 25 |
| 4.2 Contrats, procédures connexes et considérations..... | 26 |
| 4.3 Difficultés de mise en œuvre..... | 27 |
| | |
| 5 Constatations et conclusions | 27 |
| 5.1 Pertinence | 28 |
| 5.1.1 Conclusions générales – Pertinence..... | 28 |
| 5.1.2 Preuves à l'appui – Pertinence | 28 |
| 5.2 Efficacité..... | 30 |
| 5.2.1 Conclusions générales – Efficacité | 30 |
| 5.2.2 Preuves à l'appui, par composante – Efficacité..... | 32 |
| 5.3 Efficience et économie | 43 |
| 5.3.1 Conclusions générales – Efficacité et économie | 44 |
| 5.3.2 Preuves à l'appui – Efficience et économie | 44 |
| 5.4 Conception et exécution en vue d'une amélioration continue | 47 |
| | |
| 6 Résumé et recommandations | 51 |
| 6.1. Pertinence | 51 |
| 6.2 Efficacité..... | 51 |

| | |
|--|-----------|
| 6.2. Effizienz et économie | 52 |
| 6.4. Conception et exécution..... | 52 |
| 6.5 Recommandations | 53 |
| Liste des abréviations..... | 54 |
| Liste des tableaux et des figures..... | 55 |
| Annexe A – Plan d’action de la direction | 57 |
| Contribution aux travaux de la CSA | 57 |
| Contributions aux travaux de l’AEN-OCDE..... | 59 |
| Paiements de transfert pour la recherche..... | 61 |
| Annexe B : Modèles logiques..... | 63 |
| Figure 1 Contribution aux travaux de la CSA..... | 63 |
| Figure 2 Contribution aux travaux de l’AEN-OCDE | 66 |
| Figure 3 Paiements de transfert pour la recherche..... | 69 |
| Annexe C – Matrices d’évaluation | 71 |
| Contribution aux travaux de la CSA | 71 |
| Contribution aux travaux de l’AEN-OCDE..... | 75 |
| Paiements de transfert pour la recherche..... | 79 |
| Annexe D – Liste des documents, questions d’entrevue, et questions et résultats du sondage..... | 85 |
| Contribution aux travaux de la CSA | 85 |
| Contribution aux travaux de l’AEN-OCDE..... | 100 |
| Paiements de transfert pour la recherche..... | 112 |

Résumé

Le présent rapport présente les résultats, les conclusions et les recommandations d'une évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). L'évaluation examine la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'économie du programme pour la période de 2008-2009 à 2012-2013. Elle combine des données provenant d'une évaluation de la contribution aux travaux de l'Association canadienne de normalisation (CSA, actuellement connue sous le nom de Groupe CSA) d'octobre 2011 à juin 2012, d'une évaluation des contributions aux travaux de l'Agence de l'Organisation de coopération et de développements économiques pour l'énergie nucléaire (AEN-OCDE) de juin 2012 à mars 2013 et d'une évaluation du Programme de paiements de transfert pour la recherche menée de juin 2013 à mars 2014.

Contexte du programme

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN comprend les subventions et contributions pour la recherche et le développement (R-D) externes et d'autres activités scientifiques précises, ainsi que les contributions du Programme d'aide financière aux participants (PAFP). Aux fins de la présente évaluation, nous examinerons les subventions et contributions relevant du Programme de recherche et de soutien (PRS) de la CCSN. Le PAFP fera l'objet d'une évaluation distincte en 2014-2015.

Les composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN décrites dans la présente évaluation sont les suivantes :

- Le Programme de paiements de transfert pour la recherche, qui comprend toutes les subventions (S) et contributions (C) autres que les contributions aux travaux de la CSA (actuellement appelée Groupe CSA) ou de l'AEN-OCDE.
- La contribution de la CCSN aux travaux de la CSA.
- Les contributions de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE.

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie vise à faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribuent à la réalisation des cinq objectifs du Programme de recherche et de soutien (PRS)¹. Les subventions et contributions permettent d'accéder à une expertise, une expérience, de l'information et

1. Les cinq objectifs du Programme de recherche et de soutien sont les suivants : (1) obtenir des connaissances, des conseils et de l'information provenant de sources indépendantes pour étayer de façon opportune des décisions de nature réglementaire; (2) aider à cerner et à évaluer des problèmes opérationnels qui peuvent engendrer des risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement; (3) aider au développement de capacités et d'outils permettant de régler des problèmes liés à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement; (4) faciliter l'évaluation des fondements techniques ou scientifiques des décisions d'autorisation et inciter les titulaires de permis à participer à la résolution des problèmes; (5) appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire.

des conseils provenant de sources indépendantes par l'intermédiaire de contrats, de subventions ou de contributions avec le secteur privé ou d'autres organismes et organisations au Canada et ailleurs. L'information obtenue par le truchement des subventions et contributions doit être communiquée au personnel et à la direction de la CCSN afin d'améliorer le cadre de réglementation et d'étayer les positions de la CCSN en matière de réglementation.

Les subventions et contributions du Programme de paiements de transfert pour la recherche de la CCSN permettent à des particuliers ou à des organisations de mener des activités de R-D ou de soutenir d'autres objectifs éducatifs ou académiques connexes. Un responsable technique lance le processus de demande de subvention ou de contribution lorsqu'il dégage un secteur d'intérêt que sa division souhaite explorer; il fait alors une proposition en ce sens au PRS qui examinera la demande. Le responsable technique doit également assurer la gestion continue de la subvention ou de la contribution. L'information recueillie dans le cadre des subventions et contributions du Programme de paiements de transfert pour la recherche sert à alimenter des dossiers nouveaux, émergents ou en cours liés à la réglementation dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement. L'information obtenue doit être de grande qualité et servir à étoffer les connaissances et compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs dans les domaines scientifique, technique et réglementaire.

Les responsables du Programme visant les normes nucléaires (PNN) du Groupe CSA (anciennement la CSA ou l'Association canadienne de normalisation) élaborent, examinent, modifient et publient des normes pour le secteur de l'énergie nucléaire. Le Groupe CSA, la plus importante organisation canadienne d'élaboration et de certification de normes accréditées et intégrées, gère le programme. La CCSN participe au PNN en raison de l'intérêt marqué qu'elle porte à l'élaboration de normes de sûreté pour le secteur nucléaire. Les normes que ce programme a permis d'élaborer font partie intégrante du cadre de réglementation de la CCSN et sont citées en référence dans les instruments de réglementation comme les permis, les manuels des conditions de permis, les documents d'application de la réglementation et les documents d'orientation.

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) a pour mission d'aider ses pays membres à maintenir et à approfondir les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Elle regroupe 30 pays membres de l'OCDE, dont le Canada. Les activités prévues dans le programme de travail de l'AEN sont menées par huit comités techniques permanents (CTP), dans le cadre de plusieurs projets de recherche conjoints et de deux initiatives – le Forum international Génération IV (GIF) et le Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP). La recherche effectuée et les données obtenues grâce à la contribution et à la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE servent à améliorer le cadre de réglementation de la CCSN, les critères pour des inspections tenant compte du risque et fondées sur le rendement, les critères pour les examens des conceptions et les évaluations techniques et les capacités générales de réglementation. La CCSN se sert également des données de recherche obtenues pour communiquer des connaissances techniques à diverses parties intéressées.

Méthode

Cette évaluation a été effectuée conformément à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (1^{er} avril 2009), et aborde les aspects principaux de cette politique : cohérence avec les responsabilités et les rôles fédéraux, alignement sur les priorités du gouvernement, nécessité de maintenir le programme, réalisation des résultats attendus et démonstration d'efficacité et d'économie.

L'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN englobe les résultats tirés des trois composantes suivantes : le Programme de paiements de transfert pour la recherche (excluant la CSA et l'AEN-OCDE), la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA et la contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE. Le présent rapport fait la synthèse des résultats obtenus dans le cadre de trois évaluations distinctes. Chaque évaluation fait appel à plusieurs champs de preuve et à des méthodes de recherche complémentaires. Le tableau ci-dessous présente les sources de données qui ont servi à l'évaluation des composantes.

| | Entrevues auprès des répondants clés | Examen de documents et de dossiers | Sondage | Analyse financière | Analyse comparative |
|--|---|---|----------------|---------------------------|----------------------------|
| Programme de paiements de transfert pour la recherche | Oui | Oui | Non | Oui | Non |
| Contribution aux travaux de la CSA | Oui | Oui | Oui | Non | Oui |
| Contribution aux travaux de l'AEN-OCDE | Oui | Oui | Non | Oui | Non |

Pertinence

Le Programme de subventions et de contributions de la CCSN est conforme aux priorités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la sûreté du secteur nucléaire. On pouvait lire dans un récent communiqué du gouvernement du Canada (GC) que « la santé, la sûreté et la sécurité de la population et la gestion de l'environnement dans tous les aspects du secteur nucléaire demeurent prioritaires ».

Les rôles et les responsabilités de la CCSN relativement au financement des subventions et contributions sont étayés dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et, dans le cas de la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA, dans la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. La LSRN prévoit que « [p]our réaliser sa mission, la Commission peut [...] créer et gérer des programmes

pour lui permettre d'obtenir des conseils et des renseignements, spécialement dans les domaines scientifiques et techniques² ».

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN reflète les cinq objectifs du PRS :

1. obtenir des connaissances, des conseils et de l'information provenant de sources indépendantes pour étayer de façon opportune des décisions de nature réglementaire
2. aider à cerner et à évaluer des problèmes opérationnels qui peuvent engendrer des risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement
3. aider au développement de capacités et d'outils permettant de régler des problèmes liés à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement
4. faciliter l'évaluation des fondements techniques ou scientifiques des décisions d'autorisation et inciter les titulaires de permis à participer à la résolution des problèmes
5. appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire

Les subventions et contributions permettent à la CCSN d'atteindre ces objectifs grâce à la transmission d'information, de connaissances et de pratiques exemplaires aux niveaux national et international.

Efficacité

L'information et les données obtenues grâce aux subventions et contributions sont utiles et ont des répercussions positives sur les activités de réglementation de la CCSN. Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN a permis d'atteindre presque tous les résultats attendus pour les trois composantes, partiellement ou en totalité.

La majorité des projets financés dans le cadre de la contribution aux travaux de l'AEN-OCDE n'ont pas encore donné de résultats concrets, compte tenu de leur nature. Cependant, selon les résultats de l'évaluation, on peut s'attendre à ce que ces subventions et contributions aident la CCSN à atteindre ses objectifs en ce qui a trait à sa contribution aux travaux de l'AEN-OCDE.

L'évaluation de la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA a permis de conclure qu'il faut intensifier les communications au sein de la CCSN à propos des motifs justifiant le rôle de la CCSN relativement à la CSA. Plus particulièrement, il importe de mieux orienter les employés et de mieux leur expliquer le lien qui relie le Programme visant les normes nucléaires de la CSA et la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. Le tableau suivant résume l'atteinte des différents résultats, par composante.

2. Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, L.C. 1997, ch. 9, art. 21.

| Tableau 2 Atteinte des résultats attendus, par composante, du Programme de subventions et de contributions par catégorie | |
|---|--|
| Résultats attendus | Atteint (Oui/ Non/ Partiellement atteint) |
| Programme de paiements de transfert pour la recherche | |
| Identification des questions de réglementation nouvelles, émergentes ou en cours dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement. | Oui |
| Expertise, conseils et information de grande qualité sur la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement. | Oui |
| Amélioration des connaissances et des compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs. | Oui |
| Amélioration de la capacité de la CCSN à valider et à étayer ses positions en matière de réglementation. | Oui |
| Amélioration de la diffusion de l'information scientifique et renforcement des activités de consultation et de collaboration. | Oui |
| Élaboration de normes, d'exigences, de conseils et d'outils en matière de sûreté. | Partiellement atteint |
| Améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation. | Partiellement atteint |
| Contribution aux travaux de la CSA | |
| Les plans stratégiques et opérationnels établissent une orientation claire pour le Programme visant les normes nucléaires. | Non |
| Les progrès des comités font l'objet d'un suivi et les parties intéressées sont informées de l'état d'avancement des projets. | Oui |
| Les normes publiées sont utilisées par la CCSN et servent à étayer le cadre de réglementation et les permis. | Oui |
| Les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail mènent à l'amélioration continue de la gestion du Programme visant les normes nucléaires. | Oui |
| La CCSN observe la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation suite à sa participation au Programme visant les normes nucléaires. | Partiellement atteint |
| Contributions aux travaux de l'AEN-OCDE | |
| La participation de la CCSN aux projets de recherche conjoints permet d'améliorer le cadre de réglementation de la CCSN. | Oui |
| La participation de la CCSN aux projets de recherche conjoints permet d'améliorer les rapports sur le rendement de la CCSN. | Non |
| La participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE permet d'améliorer ses capacités de surveillance de la réglementation en vue d'étudier les données fournies par les titulaires de permis et les fournisseurs. | Oui |
| La participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE améliore sa capacité de communiquer des connaissances techniques aux parties intéressées. | Oui |
| Les critères d'inspection sont améliorés. | Non |
| La participation de la CCSN au MDEP permet d'améliorer les examens de conception et les évaluations techniques des nouvelles demandes de permis. | Non |

Efficienc e et économie

Dans la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (1^{er} avril 2009), l'efficience est définie comme la mesure dans laquelle les ressources sont utilisées de manière à produire un plus grand niveau d'extrants avec le même niveau d'intrants, ou le même niveau d'extrant avec un plus faible niveau d'intrants; l'économie est définie comme suit : « Il y a économie lorsque le coût des ressources utilisées se rapproche de la quantité minimale de ressources requises pour obtenir les résultats escomptés³. » Ces éléments de rendement sont démontrés si :

- la production des extrants s'effectue au coût minimum (efficience)
- les résultats sont obtenus au coût minimum (économie)

Il n'est pas possible de produire une évaluation quantitative complète de l'efficience et de l'économie du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN à partir des résultats de l'évaluation effectuée pour chacune des trois composantes. Il s'agit d'un problème fréquent attribuable à la difficulté de mesurer le rendement des subventions et contributions. En effet, cette mesure dépend de la production, par les organismes bénéficiaires, de rapports détaillés établissant un lien avec les critères de rendement du programme.

Cependant, les répondants sont généralement d'avis que la CCSN obtient une excellente valeur pour les fonds investis dans les subventions et contributions, et en retire des avantages concrets qui lui permettent d'améliorer ses capacités à titre d'organisme de réglementation. Grâce aux subventions et contributions, la CCSN bénéficie de connaissances et de renseignements qui, autrement, seraient difficilement accessibles ou trop coûteux à produire à l'interne.

L'évaluation de l'économie et de l'efficience a permis de conclure qu'il fallait effectuer un suivi plus efficace du temps que consacre le personnel de la CCSN aux subventions et contributions, plus particulièrement en ce qui concerne la CSA et l'AEN-OCDE. Il faut également instaurer une stratégie de mesure du rendement qui facilitera l'évaluation de l'économie et de l'efficience. Une telle stratégie doit cependant tenir compte du fait que les subventions et contributions de la CCSN comportent des risques relativement faibles (et leurs montants sont généralement peu élevés).

Conception et exécution

Même si le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN est bien administré, les progrès réalisés quant à la mise en place des recommandations issues de l'évaluation précédente (2008) sont limités.

En règle générale, la mesure du rendement du Programme est jugée faible. Même si les trois composantes sont assorties d'un modèle logique, seul le Programme de paiements

3. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Politique sur l'évaluation, 1^{er} avril 2009, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?section=text&id=15024>.

de transfert pour la recherche s'accompagne d'une stratégie de mesure du rendement, qui n'est cependant pas entièrement opérationnelle.

La gouvernance des subventions et contributions en cours est efficace. Même si les évaluations des contributions aux travaux de la CSA et de l'AEN-OCDE ne traitent pas directement de la question de la gouvernance, puisque ces composantes sont également gérées dans le cadre du PRS, il est très probable qu'une approche de la gouvernance similaire soit utilisée pour les contributions aux travaux de la CSA et de l'AEN-OCDE. La valeur du Programme de subventions et de contributions de la CCSN demeure limitée et le Programme comporte donc un risque faible.

La haute direction doit soutenir davantage le personnel de la CCSN relativement aux travaux des comités et sous-comités techniques de la CSA, en guidant plus particulièrement les nouveaux membres de ces comités.

Par ailleurs, même si l'on sait que l'information est communiquée par les employés de la CCSN participant aux activités de l'AEN-OCDE et aux travaux des comités et sous-comités techniques de la CSA à leurs supérieurs immédiats, en particulier dans les rapports de voyage (pour l'AEN-OCDE), cette information n'est pas toujours diffusée dans l'ensemble de la CCSN.

Recommandations

Les recommandations suivantes découlent de l'évaluation de chacune des trois composantes.

Paiements de transfert pour la recherche

Recommandation no 1 : Établir des objectifs de rendement clairs et mesurables, et entreprendre des activités connexes :

- a. dans le cadre du Programme de recherche et de soutien, faire une collecte systématique des données sur le rendement des paiements de transfert pour la recherche, analyser ces données, les utiliser et produire des rapports à cet égard, et ce, sur une base continue
- b. exiger des responsables techniques qu'ils définissent et surveillent le rendement pour chacune de leurs subventions ou contributions, sur une base continue

Recommandation no 2 : Améliorer les communications du Programme de recherche et de soutien concernant les paiements de transfert pour la recherche.

CSA

Recommandation no 1 : Élaborer des motifs rationnels pour la direction et le personnel de la CCSN, dans le but de soutenir l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et l'application de celles-ci aux processus d'autorisation et de vérification de la conformité de la CCSN. Ces motifs doivent s'aligner sur la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation.

Recommandation no 2 : Réécrire l'ensemble des objectifs actuels définis dans l'entente de contribution entre la CCSN et la CSA, de sorte qu'ils soient clairs et mesurables.

Recommandation no 3 : Élaborer et mettre en application une cueillette continue et systématique de données dans le but de soutenir les objectifs de la CCSN relatifs à sa contribution – et à sa participation – au Programme visant les normes nucléaires de la CSA.

Recommandation no 4 : Mettre au point l'information et la diffuser aux employés de la CCSN participant à l'élaboration ou à l'application des normes de la CSA. L'effort de sensibilisation des employés devrait particulièrement concerner les motifs, les objectifs et les processus et les procédures de soutien relatifs à l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et à l'application de celles-ci à la délivrance de permis et à la vérification de la conformité. Cette information devrait être élaborée dans le contexte du soutien que la haute direction apporte aux employés de la CCSN participant aux travaux des comités et sous-comités techniques, et en déployant des efforts continus pour effectuer le suivi des activités liées au Programme visant les normes nucléaires de la CSA, en regard du cadre de réglementation de la CCSN.

AEN-OCDE

Recommandation no 1 : Établir des objectifs de rendement clairs et mesurables, et entreprendre des activités connexes, entre autres :

- a. exiger des responsables techniques qu'ils définissent et surveillent le rendement pour chacun de leurs projets de recherche conjoints et pour le Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP)
- b. établir des objectifs de rendement pour ce qui est de la participation de la CCSN aux comités techniques permanents, et lier ce rendement à un modèle logique de l'AEN-OCDE

Recommandation no 2 : Tous les ans, rendre des comptes sur le rendement au Comité de gestion des résultats en vue de soutenir les projets de recherche conjoints, le Programme multinational d'évaluation des conceptions et les travaux des comités techniques permanents.

Recommandation no 3 : Améliorer la communication des résultats aux parties intéressées à l'interne au sujet des contributions de la CCSN et de sa participation aux activités de l'AEN-OCDE.

1 Introduction

Le présent rapport décrit les résultats, les conclusions et les recommandations d'une évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). L'évaluation porte sur la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'économie, la conception et l'exécution du programme durant la période de 2008-2009 à 2012-2013. Elle combine des données provenant d'une évaluation de la contribution aux travaux de l'Association canadienne de normalisation (CSA, actuellement connue sous le nom de Groupe CSA) d'octobre 2011 à juin 2012, d'une évaluation des contributions aux travaux de l'Agence de l'Organisation de coopération et de développements économiques pour l'énergie nucléaire (AEN/OCDE) de juin 2012 à mars 2013 et d'une évaluation du Programme de paiements de transfert pour la recherche menée de juin 2013 à mars 2014.

Le présent rapport d'évaluation est organisé de la manière suivante :

- Chapitre 1 : Description du programme et contexte d'évaluation
- Chapitre 2 : Portée et objectifs de l'évaluation
- Chapitre 3 : Approche et méthodologie d'évaluation
- Chapitre 4 : Gestion de l'évaluation
- Chapitre 5 : Constatations et conclusions de l'évaluation
- Chapitre 6 : Résumé et recommandations

1.1 Description du programme

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN a été mis en place en 1984 afin d'offrir un financement à des tierces parties souhaitant mener des activités de recherche et de développement (R-D) et d'assurer un soutien en matière de réglementation. Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN comprend les subventions et contributions consenties pour la R-D externe et d'autres activités scientifiques connexes, ainsi que les contributions versées dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants (PAFP). Seules les subventions et contributions gérées par le Programme de recherche et de soutien de la CCSN ont été évaluées. Le PAFP fera l'objet d'une évaluation distincte en 2014-2015.

Les composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN décrites dans la présente évaluation sont les suivantes :

- Le Programme de paiements de transfert pour la recherche, qui comprend toutes les subventions (S) et contributions (C) autres que les contributions aux travaux de la CSA (actuellement appelée Groupe CSA) ou à l'AEN-OCDE.
- La contribution de la CCSN aux travaux de la CSA.
- Les contributions de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE.

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie vise à faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribuent à la réalisation des cinq objectifs du Programme de recherche et de soutien, qui sont les suivants :

1. obtenir des connaissances, des conseils et de l'information provenant de sources indépendantes pour étayer de façon opportune des décisions de nature réglementaire
2. aider à cerner et à évaluer des problèmes opérationnels qui peuvent engendrer des risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement
3. aider au développement de capacités et d'outils permettant de régler des problèmes liés à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement
4. faciliter l'évaluation des fondements techniques ou scientifiques des décisions d'autorisation et inciter les titulaires de permis à participer à la résolution des problèmes
5. appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire

Les subventions et contributions permettent d'accéder à une expertise, une expérience, de l'information et des conseils provenant de sources indépendantes par l'intermédiaire de contrats, de subventions ou de contributions avec le secteur privé ou d'autres organismes et organisations au Canada et ailleurs. L'information obtenue par le truchement des subventions et contributions doit être communiquée au personnel et à la direction de la CCSN afin d'améliorer le cadre réglementaire et d'étayer les positions de la CCSN en matière de réglementation. Depuis 2011, les subventions et contributions sont administrées en fonction d'un plan triennal, auquel des ajustements sont apportés chaque année. Les modèles logiques de chacune des trois composantes se trouvent à l'Annexe B.

1.1.1 Paiements de transfert pour la recherche

Les paiements de transfert pour la recherche de la CCSN comprennent toutes les subventions et contributions destinées à des travaux de recherche externes, à la R-D et à d'autres activités connexes, autres que celles liées à la CSA et à l'AEN-OCDE. Les subventions permettent à des particuliers et à des organisations de mener des activités de R-D ou de soutenir des objectifs éducatifs ou académiques connexes. Les contributions peuvent fournir au bénéficiaire des montants de financement plus élevés, mais elles s'assortissent de conditions de rendement que le bénéficiaire doit satisfaire et qui sont précisées dans l'accord de contribution.

Un responsable technique lance le processus de demande de subvention ou de contribution lorsqu'il dégage un secteur d'intérêt que sa division souhaite explorer; il fait alors une proposition en ce sens au PRS qui examinera la demande.

L'information recueillie dans le cadre des subventions et contributions sert à alimenter des dossiers nouveaux, émergents ou en cours liés à la réglementation dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement. L'information obtenue doit être de grande qualité et servir à étoffer les connaissances et compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs.

1.1.2 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA

La CCSN est un important participant au Programme visant les normes nucléaires du Groupe CSA (anciennement appelé CSA ou Association canadienne de normalisation) depuis la mise sur pied du programme dans les années 1970. Ce programme permet d'élaborer, d'examiner, de modifier et de publier des normes pour le secteur de l'énergie nucléaire. Le Groupe CSA, la plus importante organisation canadienne d'élaboration et de certification de normes accréditées et intégrées, gère le programme.

La CCSN participe au PNN en raison de l'intérêt marqué qu'elle porte à l'élaboration de normes de sûreté pour le secteur nucléaire. Les normes que ce programme a permis d'élaborer font partie intégrante du cadre de réglementation de la CCSN et sont citées en référence dans les instruments de réglementation comme les permis, les manuels des conditions de permis, les documents d'application de la réglementation et les documents d'orientation.

1.1.3 Contributions de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN), mise sur pied en 1958, est une agence spécialisée de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'AEN a pour mission d'aider ses pays membres à maintenir et à approfondir les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Elle regroupe 30 pays membres de l'OCDE, dont le Canada. Les activités prévues dans le programme de travail de l'AEN sont menées par huit comités techniques permanents, dans le cadre de plusieurs projets de recherche conjoints et de deux initiatives – le Forum international Génération IV (GIF) et le Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP).

La recherche effectuée et les données obtenues grâce à la contribution et à la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE servent à améliorer le cadre de réglementation de la CCSN, les critères pour des inspections tenant compte du risque et fondées sur le rendement, les critères pour des examens des conceptions et des évaluations techniques et les capacités générales de réglementation. La CCSN se sert également des données de recherche obtenues pour partager des connaissances techniques avec les diverses parties intéressées.

1.2 Ressources

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN est administré par le PRS, qui compte trois équivalents temps plein (ETP) chargés de gérer les subventions et les contributions. Les paiements de transfert actuels pour chacune des trois composantes visées par cette évaluation sont résumés dans le tableau 3. Au cours d'une période de cinq ans, soit de 2008-2009 à 2012-2013, la CCSN a investi 4 947 586 \$ en subventions et contributions.

| Tableau 3 : Total des subventions et contributions pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, par exercice (\$) ⁴ | | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Exercice | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
| Programme de paiements de transfert pour la recherche (excluant la CSA et l'AEN-OCDE) | | | | | |
| Subventions | 428 660 | 184 305 | 82 955 | 302 683 | 613 361 |
| Contributions | 74 500 | 145 477 | 74 629 | 73 300 | 75 000 |
| Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA | | | | | |
| Contributions | 400 000 | 418 300 | 448 075 | 506 971 | 490 892 |
| Contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE | | | | | |
| Contributions | 137 284 | 99 706 | 89 093 | 193 809 | 166 728 |
| Total, toutes les subventions et contributions | 1 040 444 | 847 788 | 694 752 | 1 076 763 | 1 345 981 |

Source : Données internes de la CCSN, 2013.

1.3 Gouvernance

Tous les travaux de recherche externes et toutes les autres activités scientifiques connexes effectuées à la CCSN sont financés par le PRS, qui administre le processus d'approbation et le budget du Programme de subventions et de contributions par catégorie.

Les subventions permettent à des particuliers ou à des organisations de mener des activités de R-D ou servent à soutenir des objectifs éducatifs ou académiques connexes. Les accords de contribution peuvent fournir au bénéficiaire des montants de financement plus élevés, mais ils s'assortissent de conditions de rendement que le bénéficiaire doit satisfaire et qui sont précisées dans l'accord de contribution.

Depuis 2011, le PRS est administré en fonction d'un plan de recherche triennal. Dans le cadre de ce programme, le personnel reçoit des formulaires de demande de contrat (contributions) et des formulaires de demande de subventions (subventions) tout au long des trois années du plan. Les projets qui répondent aux objectifs établis dans le plan se poursuivent comme prévu, alors que les « nouveaux » projets doivent justifier le remplacement d'un projet déjà prévu ou répondre à un nouveau besoin. Depuis 2012, dans le cas des contributions, la Division de la recherche et de l'évaluation en réglementation (DRER) produit un document d'orientation qui encadre les contrats de projets et les contributions, par secteur de programme. Le budget du PRS est réparti entre les secteurs de programme en fonction d'une évaluation des priorités de recherche décrites dans le document d'orientation.

Le PRS est administré par le directeur de la recherche réglementaire et de l'évaluation. Les activités sont menées par deux agents à la recherche réglementaire, avec le soutien d'un administrateur.

4. Les données financières ne comprennent pas la TVH/TPS applicable.

Pour chaque subvention et contribution, un responsable technique doit suivre l'état d'avancement des produits livrables définis dans l'accord de financement.

1.3.1 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA

La participation de la CCSN au PNN de la CSA est gérée par diverses parties au sein de la CCSN, selon que la norme est utilisée pour la délivrance de permis et la vérification de la conformité, ou que des orientations/directives sont données sur la participation de la CCSN au programme lui-même.

Une fois les normes publiées par la CSA, il incombe aux experts techniques, aux directeurs et aux directeurs généraux de déterminer si une norme de la CSA peut être utilisée dans des conditions de permis, ou comme directive relative à la conformité au permis en la citant en référence dans le Manuel des conditions de permis.

1.3.2 Contribution de la CCNS aux travaux de l'AEN-OCDE

La contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE est gérée par plusieurs parties intéressées au sein de la CCSN. L'intérêt de participer à un projet de recherche conjoint ou au MDEP émerge d'un besoin en données scientifiques ou techniques dans un domaine précis, exprimé par un membre du personnel de la CCSN (p. ex. le vieillissement des câbles dans les centrales nucléaires). On envoie ensuite une demande aux employés du PRS afin qu'ils rédigent un accord de contribution. L'employé de la CCSN à l'origine de la demande, ou son représentant, est désigné responsable technique.

En ce qui a trait aux comités techniques permanents (CTP), qui ne sont pas financés par des accords de contribution, la participation continue est gérée par le directeur général de la CCSN, qui approuve les déplacements des membres du personnel qui participent aux activités des CTP.

On informe périodiquement le Comité de gestion des opérations (CGO) au sujet des travaux de tous les comités et groupes de travail internationaux (dont ceux de l'AEN-OCDE) auxquels participe le personnel des Opérations.

1.4 Parties intéressées

Les parties intéressées internes du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN sont les employés de la CCSN. Les parties intéressées externes comprennent les titulaires de permis, les fournisseurs, les organismes de réglementation et le public canadien.

1.4.1 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA

Les parties intéressées internes concernées par la contribution de la CCSN aux travaux d'élaboration de normes de la CSA sont le personnel et la direction du PNN, qui gèrent le processus d'élaboration des normes et qui produisent des rapports à l'équipe

dirigeante de la CSA et au conseil d'administration responsable de surveiller l'élaboration des normes de la CSA. Le PNN est formé de représentants de l'industrie (propriétaires, exploitants et producteurs, prestataires de services, fournisseurs, fabricants et associations de l'industrie), ainsi que d'organismes de réglementation provinciaux, fédéraux et municipaux. Les membres qui ont droit de vote ou qui disposent de pouvoirs associés au PNN surveillent l'orientation stratégique du Programme. De plus, les mêmes organisations membres participant au PNN sont souvent représentées au sein des comités et sous-comités techniques, qui font également appel à des experts dans le domaine du nucléaire.

Les parties intéressées internes concernées par l'application des normes de la CSA sont les experts techniques de la CCSN, les directeurs et les directeurs généraux prenant part au travail des comités et sous-comités techniques, qui reçoivent en aval le soutien des cadres supérieurs du Comité directeur du cadre réglementaire (CDCR) ou du CGO. De plus, il y a d'autres employés de la CCSN qui ne participent pas à l'élaboration des normes, mais qui sont responsables de l'application et de l'évaluation de la conformité en regard de normes particulières énoncées dans les documents relatifs aux exigences portant sur les installations et les activités de catégorie I et de catégorie II. Leur travail est approuvé en aval par leurs cadres supérieurs, qui sont également membres du CDCR ou du CGO. Ces directeurs généraux et vice-présidents membres du CDCR et du CGO sont chargés de surveiller l'application du contenu couvert par les normes de la CSA que renferment à la fois les documents relatifs aux exigences et les documents d'orientation.

Parmi les parties intéressées concernées par l'approbation des normes de la CSA, on compte le Comité de gestion (CG) (approbation des documents d'orientation) et la Commission (approbation des documents d'application de la réglementation).

Le public canadien participe aux étapes clés du processus d'élaboration et d'application des normes de la CSA. La CSA invite les membres du public canadien, les titulaires de permis et les organisations intéressées à formuler des commentaires et une rétroaction sur les normes avant leur publication, au cours de périodes de notification du public et d'examen. Tous les règlements élaborés par la CCSN comportent deux périodes de consultation publique; les nouveaux règlements ou les modifications à un règlement sont également publiés dans la Partie 1 de la *Gazette du Canada* durant la période de consultation.

1.4.3 Contributions de la CCNS aux travaux de l'AEN-OCDE

Les principales parties intéressées internes sont le personnel et la direction de la CCSN qui participent aux projets de recherche conjoints, au MDEP et aux groupes de travail et comités des CTP. La majorité des représentants de la CCSN sont des employés de la Direction générale du soutien technique (DGST) et de la Direction générale de la réglementation des opérations.

Les parties intéressées externes incluent des titulaires de permis et fabricants canadiens qui fournissent leurs propres données dans le cadre de certains projets et groupes de travail (et font profiter les autres participants de leurs constatations et pratiques exemplaires), ainsi que d'autres organismes nationaux de réglementation et de sûreté,

qui bénéficient de l'expérience et des informations et données diffusées par la CCSN. L'AEN bénéficie de cette approche, du fait que de nombreux organismes de réglementation nationaux, y compris du Canada, participent à ses divers projets, groupes de travail et comités pour apporter une contribution aux meilleurs travaux scientifiques et techniques de l'Agence. En outre, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en tant que partie prenante de l'AEN en raison de sa participation à divers groupes conjoints, tire des avantages indirects de la participation du Canada.

2 Portée et objectifs de l'évaluation

L'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN englobe les conclusions tirées de l'évaluation des trois composantes suivantes : le Programme de paiements de transfert pour la recherche de la CCSN (excluant la CSA et l'AEN-OCDE), la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA et les contributions de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE. Le présent rapport résume les conclusions découlant des trois évaluations, menées au cours de trois périodes différentes. Les périodes de collecte de données et d'évaluation sont présentées dans le tableau 4.

| Sujet de l'évaluation | Collecte de données | Période de l'évaluation |
|--|--|--------------------------------|
| Programme de paiements de transfert pour la recherche | 1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2013 | De juin 2013 à juin 2014 |
| CSA | 31 mars 2006 au 31 mars 2011 | D'octobre 2011 à juin 2012 |
| AEN-OCDE | 31 mars 2007 au 31 mars 2012 | De juin 2012 à mars 2013 |

Il s'agit d'une évaluation obligatoire exigée dans le cadre de la *Loi sur la gestion des finances publiques*⁵ et de la Politique sur les paiements de transfert de 2006 du gouvernement du Canada⁶. En vertu de ces deux textes, la pertinence et l'efficacité des subventions et contributions doivent être évaluées tous les cinq ans.

2.1 Questions d'évaluation

L'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN a été menée conformément à la Politique sur l'évaluation du gouvernement du Canada (GC) parue en 2009 et tient compte des grands enjeux d'évaluation énoncés dans cette politique : nécessité du programme dans le contexte présent, harmonisation avec les priorités du gouvernement, concordance avec les rôles et les responsabilités à l'échelon fédéral, atteinte des résultats attendus et démonstration d'efficacité et d'économie. L'évaluation portait également sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation de 2008. L'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN menée en 2008 a permis de dégager les recommandations et interventions suivantes :

5. Voir l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

6. Voir la section 6.5 de la Politique sur les paiements de transfert (2006) du GC.

Recommandation no 1 : Améliorer encore davantage les mesures du rendement et les rapports y afférant.

Intervention : La direction de la CCSN a demandé au personnel d'entreprendre un examen exhaustif et détaillé⁷ de toutes les activités de recherche et de soutien de la CCSN, y compris celles qui relèvent du PRS (incluant les subventions et contributions) et d'autres programmes propres aux directions.

Recommandation no 2 : Favoriser une compréhension plus uniforme des subventions et contributions.

Intervention : En janvier 2009, les cadres supérieurs ont eu droit à une séance d'information générale sur le PRS, y compris sur les subventions et contributions par catégorie.

Recommandation no 3 : Améliorer la diffusion à l'interne des résultats des projets et des enseignements qui en sont tirés.

Intervention : Des améliorations ont été apportées à l'information sur le programme diffusée sur les sites Web internes et externes de la CCSN afin de mieux faire connaître et diffuser les résultats des projets relevant de ce programme.

Pour l'évaluation de ces trois composantes, les responsables de l'évaluation de la CCSN ont consulté un groupe de travail sur l'évaluation (GTE) et un comité consultatif sur l'évaluation (CCE) pour valider le cadre de l'évaluation, ainsi que la matrice servant à guider l'évaluation. Les questions d'évaluation approuvées pour chacune des évaluations figurent dans les matrices d'évaluation de l'annexe C.

3 Approche et méthode de l'évaluation

La matrice d'évaluation de programme pour chaque composante comprise dans l'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN décrit les méthodes qui ont été utilisées pour recueillir les données relatives à chacun des indicateurs de l'évaluation. La matrice d'évaluation prévoit l'utilisation de nombreuses sources de données et méthodes de recherche complémentaires afin d'assurer la fiabilité de l'information et des données recueillies.

7. L'exercice visait à améliorer l'harmonisation du Programme avec les plans et priorités stratégiques de la CCSN, ainsi que la production des rapports à cet égard (architecture d'activités de rendement); à améliorer la structure de gouvernance et les processus de mobilisation de la haute direction de la CCSN autour de l'orientation stratégique du Programme; à améliorer les processus visant l'intégration des résultats et des enseignements découlant du Programme au système de gestion de la CCSN, à son cadre de réglementation et à ses programmes de perfectionnement des employés, et à en assurer le suivi; à assurer une dotation et un financement adéquats pour l'administration du Programme.

3.1 Sources de données

Cette section décrit les sources de données employées pour l'évaluation des trois composantes. L'évaluateur a élaboré un modèle personnalisé pour intégrer les résultats et les conclusions de chaque source de données pour chaque évaluation; ce modèle a permis d'extraire et d'analyser des renseignements pertinents relativement aux questions et aux indicateurs de l'évaluation.

3.1.1 Programme de paiements de transfert pour la recherche de la CCSN

Pour l'évaluation du Programme de paiements de transfert pour la recherche de la CCSN, trois champs d'enquête ont été retenus, tant quantitatifs que qualitatifs, à savoir un examen de la documentation, des entrevues et une analyse financière. On trouve ci-dessous une description des sources de données selon le champ d'enquête. On trouvera à l'annexe D la liste des documents consultés et des questions d'entrevue.

Examen des documents et des dossiers

On a procédé à un examen de la documentation dans le but de décrire le programme, ses activités et extrants. Cet examen a également servi à évaluer sa pertinence, à dégager les extrants qui ont donné lieu à l'atteinte de résultats et à évaluer la conception et l'exécution du programme.

Entrevues

Afin d'évaluer la pertinence du programme, la productivité d'extrants menant à l'atteinte de résultats, et l'efficacité et l'économie du programme, on a procédé à des entrevues avec des informateurs clés sélectionnés parmi les membres de la direction de la CCSN. Le tableau 5 fournit le nombre de répondants clés qui ont été interviewés dans chacun des groupes.

| Groupe de répondants | Nombre de répondants |
|---|-----------------------------|
| Personnel du Programme de recherche et de soutien | 4 |
| Direction | 5 |
| Responsables techniques (subventions et contributions de cinq ans et plus) | 5 |
| Responsables techniques (subventions et contributions de cinq ans ou moins) | 11 |
| Personnel chargé de l'administration des contrats | 1 |
| Total | 26 |

On a rédigé un guide d'entrevue à partir de la matrice d'évaluation, des résultats et des conclusions découlant de l'examen de la documentation. On a effectué un test préalable du guide avec des membres du GTE afin d'obtenir une rétroaction sur le contenu, la clarté, la longueur et la fluidité du guide.

Avant chaque entrevue, les personnes concernées ont reçu l'assurance de l'anonymat de leur participation (en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*), et les réponses ont été consignées d'une manière regroupée, sans faire référence à une personne en particulier.

Analyse financière

Aux fins d'efficacité et d'économie, les données salariales et non salariales associées aux subventions et contributions en cours dans le cadre du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN ont été examinées et analysées. Les données financières ont été extraites du système de consignation des dossiers financiers (Freebalance). On a également utilisé le Système de planification, de gestion et de production de rapports (SPGPR) de la CCSN, qui est une base de données interne utilisée pour faire le suivi et la déclaration des données financières.

3.1.2 Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA

L'évaluation de la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA s'est appuyée sur quatre champs d'enquête, y compris des méthodes quantitatives et qualitatives : examen de la documentation, entrevues, sondage en ligne et analyse comparative. On trouve ci-dessous une description des sources de données selon le champ d'enquête. On trouvera à l'annexe D la liste des documents consultés et les questions d'entrevue et du sondage.

Examen de la documentation

On a procédé à un examen de la documentation dans le but de décrire le programme et ses activités, ses extraits et son mandat; d'évaluer sa pertinence; d'établir la production d'extraits conduisant à l'atteinte de résultats; et d'évaluer son efficacité.

Entrevues

Afin d'évaluer la pertinence du programme, la productivité des extraits menant à l'atteinte de résultats et l'efficacité du programme, on a procédé à des entrevues avec des informateurs clés sélectionnés parmi le personnel de la CCSN. Au total, il y a eu quinze entrevues, comme l'illustre le tableau 6 ci-dessous.

| Regroupement | Nombre d'entrevues |
|---|---------------------------|
| Personnel de la CCSN | |
| Directeurs généraux | 7 |
| Directeurs | 3 |
| Cadres supérieurs | 3 |
| Programme visant les normes nucléaires de la CSA | |
| Gestion | 2 |
| Total | 15 |

On a eu recours au même processus pour mener les entrevues d'évaluation de la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA et du Programme de paiements de transfert pour la recherche.

Sondage

Afin d'évaluer la pertinence du programme, la productivité d'extrants menant à l'atteinte de résultats et l'efficacité du programme, on a procédé à un sondage en ligne. L'échantillon étudié comportait un total de 56 participants appartenant à l'une des trois catégories suivantes :

1. représentants de la CCSN participant aux comités et sous-comités techniques du PNN de la CSA
2. autres employés de la CCSN citant ou utilisant les normes dans le cadre de leur travail
3. membres du comité du PNN de la CSA et parties intéressées externes à la CCSN qui participent à titre de membres votants ou de membres associés au Comité directeur stratégique nucléaire (CDSN) de la CSA

Il importe de noter que bon nombre des membres votants ou des membres associés du CDSN participent également aux travaux des comités et sous-comités techniques du PNN. Le nombre moyen d'années de participation au programme qu'ont rapporté les répondants est de 6,5 ans.

On a rédigé un guide de sondage à partir de la matrice d'évaluation présentée dans le cadre d'évaluation et des résultats et conclusions découlant de l'examen de la documentation. On a effectué un test préalable du guide avec des membres du GTE afin d'obtenir une rétroaction sur le contenu, la clarté, la longueur et la fluidité.

Dans l'ensemble, le taux de réponse au sondage était de 63 %. Le tableau 7 ci-dessous indique le taux de réponse selon la catégorie de participants. Il importe de noter que les sondeurs n'ont pas fait appel à l'inférence statistique pour décrire les données du sondage. La population concernée ne possédait pas les caractéristiques d'une distribution normale, et l'échantillon n'a pas pu être établi de façon aléatoire.

| Tableau 7 : Taux de réponse au sondage, par catégorie de répondants | | | |
|---|-------------------------------------|--|----------------------------|
| Catégorie de répondants | Adresses de courriel valides | Nombre de réponses selon la catégorie | Taux de réponse (%) |
| Représentants de la CCSN participant à des comités/sous-comités techniques | 17 | 11 | 65 |
| Autres employés de la CCSN | 18 | 7 | 39 |
| Membres du Programme visant les normes nucléaires de la CSA/parties intéressées | 21 | 17 | 81 |
| Total des réponses | 56 | 35 | 63 |

Analyse comparative

Une analyse comparative a été entreprise pour explorer les approches de conception et d'exécution qui permettraient d'améliorer la rentabilité et l'efficacité. Cette analyse a permis de comparer le modèle canadien de conception et d'exécution en matière d'élaboration et d'application de normes nucléaires nationales avec les modèles des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France. On a choisi ces trois administrations compte tenu de leur utilisation de l'énergie nucléaire comme source complémentaire d'énergie. Un cadre comparatif a été élaboré, définissant quatre indicateurs de comparaison clés. Comme la rentabilité et l'efficacité sont des priorités importantes qu'il faut évaluer dans ce type de processus, on a dégagé des indicateurs visant à mesurer la complexité (en termes de portée du processus et des préoccupations), les coûts et le facteur temps. L'étude comprenait un examen de la documentation provenant des trois administrations et a été complétée par des entrevues avec des experts techniques des pays choisis, sauf la France⁸.

Un guide d'entrevue a été rédigé à partir du cadre d'analyse comparative. Trois semaines avant la tenue prévue des entrevues, on a envoyé une lettre d'engagement aux participants décrivant le but de l'entrevue, les indicateurs définissant l'étude et l'utilisation qui serait faite de l'étude. Aucune considération liée au caractère confidentiel ou anonyme des entrevues n'a dû être précisée puisque ces dernières ne visaient qu'à recueillir des données factuelles et à compléter l'analyse des données et l'étude de la documentation.

3.1.3 Contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE

Pour l'évaluation de la contribution de la CCSN à l'AEN-OCDE, trois principaux champs d'enquête ont été retenus tant quantitatifs que qualitatifs, à savoir un examen de la documentation, des entrevues et une analyse financière. On trouve ci-dessous une description des sources de données selon le champ d'enquête. On trouvera à l'annexe D la liste des documents consultés, les questions d'entrevue et du sondage.

Examen de la documentation

On a procédé à un examen de la documentation dans le but de décrire les activités, les extraits et le mandat de l'AEN-OCDE, d'évaluer sa pertinence, d'établir son incidence sur le cadre de réglementation et les activités de vérification de la conformité de la CCSN et d'évaluer les pratiques exemplaires et les enseignements tirés.

Entrevues

On a mené des entrevues avec des membres du personnel de la CCSN afin de déterminer la pertinence du programme, la productivité des extraits menant à

8. Aucune entrevue n'a été menée avec le représentant technique de la France, ou son remplaçant, car il n'a pas été possible de le joindre pendant la période de l'évaluation, malgré les nombreux efforts déployés par la CCSN pour communiquer avec les autorités françaises en matière de sûreté nucléaire.

l'obtention de résultats, l'efficacité et l'économie, ainsi que la conception et l'exécution en vue d'une amélioration continue. Tous les experts techniques, directeurs et membres de la haute direction qui représentent la CCSN dans le cadre des projets de recherche conjoints et du MDEP et au sein des CTP ont été interviewés. Un autre représentant de la CCSN a été interviewé pour confirmer les informations relatives à l'évaluation de la sûreté dans les centrales nucléaires. Le tableau 8 précise le nombre de répondants clés qui ont été interviewés dans chacun des groupes.

| Groupe interviewé | Nombre d'entrevues |
|--|---------------------------|
| Représentants – projets de recherche conjoints | 6 |
| Représentants – MDEP | 7 |
| Représentants – CTP | 12 |
| Haute direction | 4 |
| Autre | 1 |
| Total | 30 |

On a eu recours au même processus pour mener les entrevues d'évaluation de la contribution de la CCSN à l'AEN-OCDE et à la CSA.

Analyse financière

Afin d'évaluer l'efficacité, on a examiné et analysé les éléments financiers de la contribution et de la participation de la CCSN aux activités de l'AEN-OCDE. Les données financières ont été extraites du système de consignation des dossiers financiers (Freebalance). On a également utilisé le Système de planification, de gestion et de production de rapports (SPGPR) de la CCSN, qui est une base de données interne utilisée pour faire le suivi et la déclaration des données financières. Toutes les informations relatives à la répartition des contributions, ainsi qu'aux déplacements de tous les participants aux projets de recherche conjoints, au MDEP et aux CTP ont été analysées.

3.2 Limites de la méthode d'évaluation et stratégies d'atténuation

La méthode d'évaluation était conçue pour fournir de multiples sources de données, permettant ainsi de dégager des résultats d'évaluation pertinents. On a recueilli des données et des renseignements de manière à répondre aux questions d'évaluation et à mesurer les indicateurs. Comme dans toutes les évaluations, il y a des limites et des considérations dont il faut tenir compte. Les sections suivantes résument les limites de l'évaluation des trois composantes.

Absence de données sur le rendement

Au cours de la phase de planification, il est apparu évident que la CCSN n'avait pas de stratégie de mesure du rendement concernant son programme de subventions et de contributions. Par conséquent, les avantages et les mesures permettant d'évaluer le rendement des résultats attendus n'étaient pas documentés. Afin de pouvoir évaluer efficacement le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la

CCSN, il faudrait que des données crédibles et fiables sur le rendement soient systématiquement recueillies.

Stratégie d'atténuation : L'évaluateur a rencontré le Groupe de travail sur l'évaluation (GTE) afin de recueillir de la documentation sur le programme dans le but de déterminer s'il était possible de générer suffisamment de données pour procéder efficacement à une évaluation. Dans les trois évaluations, le GTE a été en mesure de trouver des documents clés concernant le programme. Une première évaluation de ces données a établi qu'elles étaient suffisantes pour procéder efficacement à une évaluation.

Absence de données financières

Au cours de la phase de planification de chacune des évaluations, il est apparu évident que les données financières soutenant les extrants et les résultats étaient insuffisantes. Il faut obtenir des données financières relativement aux résultats, car elles sont essentielles pour évaluer l'économie. On a réussi à mesurer partiellement l'efficacité de la contribution à la CSA, car cette dernière produit des tableaux de ressources planifiées par exercice qui comprennent le nombre de jours-personnes de la CCSN prenant part aux travaux du CDSN et des comités et sous-comités techniques du PNN de la CSA.

Stratégie d'atténuation : L'évaluateur a proposé une analyse financière présentant les dépenses planifiées par rapport aux dépenses réelles consacrées aux activités pour chacune des trois évaluations, relativement aux documents d'application de la réglementation. Grâce à l'instauration d'un comparateur s'appliquant aux documents d'application de la réglementation, il a été possible d'évaluer partiellement la rentabilité. De plus, l'évaluateur a introduit des mesures indirectes pour les cas où les dépenses financières réelles ne pouvaient être obtenues. Ces mesures indirectes comportaient une série d'entrevues et de questions de sondage sur le temps que les personnes se souvenaient avoir consacré aux activités et sur leur opinion concernant l'efficacité et la rentabilité. En outre, on a conçu une analyse comparative servant de champ d'enquête supplémentaire pour l'évaluation de la contribution aux travaux de la CSA et du programme des paiements de transfert pour la recherche, et abordant plus particulièrement les approches de conception et d'exécution (visant à améliorer la rentabilité et l'efficacité) dans trois autres pays. Aucune des études comparatives n'a permis de dégager des données solides sur l'efficacité et la rentabilité.

4 Gestion de l'évaluation

4.1 Rôles et responsabilités

Les trois évaluations faisaient appel à la même approche en ce qui a trait à la gestion des rôles et responsabilités liés à l'évaluation. Cette approche est décrite ci-dessous.

L'évaluateur en chef a géré toutes les phases de l'évaluation (planification, exécution et rapport) et conçu tous les produits d'évaluation livrables, à savoir le mandat, les modèles et les outils de collecte des données, le contrat, la correspondance avec les répondants, les rapports provisoires d'évaluation, le rapport définitif d'évaluation, le soutien technique relatif à l'élaboration et au suivi du plan d'action de la direction, ainsi

que les documents servant à informer la haute direction des résultats, des conclusions et des recommandations de l'évaluation.

Le GTE était formé d'un directeur et d'agents de programme des directions concernées, qui ont participé à la coordination de la collecte des données et aux tests du guide d'entrevue. Il a également joué un rôle clé dans la validation du mandat de l'évaluation (incluant le modèle logique et la matrice), avant le début de l'évaluation, et du rapport d'évaluation provisoire, en ce qui a trait au contenu technique, avant sa présentation au Comité consultatif de l'évaluation (CCE).

Le CCE était composé de trois directeurs généraux représentant les directions concernées et était présidé par la Direction de la planification stratégique (évaluateur en chef). Le rôle premier du CCE était de fournir un apport en matière de gestion pour aider à valider le mandat de l'évaluation (y compris les questions d'évaluation et le modèle logique), le rapport d'évaluation et la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation.

Le Comité de direction de la CCSN joue le rôle de Comité d'évaluation ministériel et est responsable de la validation en temps opportun des rapports d'évaluation et des plans d'action de la direction. Le président de la CCSN préside le Comité de direction et approuve tous les rapports d'évaluation et les plans d'action de la direction (voir l'annexe A).

4.2 Contrats, procédures connexes et considérations

Le tableau 9 résume les contrats associés à l'évaluation de chacune des trois composantes. Les contrats soutenaient l'utilisation de ressources internes par la fonction d'évaluation.

| Tableau 9 : Contrats associés à l'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie | | |
|---|------------------------|---------------|
| Contrat | Type de contrat | Valeur |
| Préparation du rapport d'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN | Fournisseur unique | 13 062 \$* |
| Programme de paiements de transfert pour la recherche | | |
| Examen des documents et des dossiers | Fournisseur unique | 22 075 \$ |
| Analyse des conclusions de l'évaluation à partir de tous les champs d'enquête et préparation d'une présentation | Fournisseur unique | 13 062 \$* |
| Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA | | |
| Élaborer et mener un sondage en ligne | Fournisseur unique | 22 402 \$ |
| Élaborer et mener une analyse comparative | Fournisseur unique | 24 860 \$ |
| Contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE | | |
| Entrevues avec les principales parties intéressées | Fournisseur unique | 22 840 \$ |

* La valeur du contrat englobe la préparation d'un rapport d'évaluation pour le Programme de subventions et de contributions de la CCSN, ainsi qu'une analyse des conclusions de l'évaluation et une présentation concernant le programme des paiements de transfert pour la recherche.

4.3 Difficultés de mise en œuvre

Plusieurs difficultés ont été éprouvées lors des trois évaluations. Elles sont décrites ci-dessous.

Échelonnement

Les trois évaluations devaient être effectuées selon un échéancier très serré. Sans un plan clair (défini dans un cadre d'évaluation et validé par les parties intéressées clés du programme) et une surveillance étroite de la gestion du projet, en fonction du calendrier établi dans le cadre de ce plan, l'évaluation n'aurait pu être remise dans les délais impartis. En outre, l'absence de données financières ou relatives au rendement s'est ajoutée aux difficultés que représentait le facteur temps.

Stratégie d'atténuation : L'évaluateur a rencontré les principales parties intéressées du programme au début de chaque projet d'évaluation afin de rassembler rapidement la documentation de base pertinente, de mesurer leur perception des problèmes définissant la portée de l'évaluation et de préciser leur participation attendue tout au long du processus. Après l'approbation du cadre d'évaluation, l'évaluateur a élaboré et mis en application une structure complète de répartition du travail pour gérer le processus d'évaluation. Grâce à une planification et à une gestion de calendrier attentives, conjuguées à une communication efficace entre l'évaluateur et les principales parties intéressées, le rapport d'évaluation et le plan d'action de la direction ont été rédigés dans les délais impartis.

Compréhension limitée du programme d'évaluation

La fonction d'évaluation de la CCSN a été rétablie en 2010 et n'a atteint son plein niveau de dotation qu'à l'automne 2011. La majeure partie des employés de la CCSN ne connaissaient pas les concepts et processus utilisés dans l'évaluation de programme et, dans bien des cas, ne comprenaient pas la nécessité de procéder à une évaluation.

Stratégie d'atténuation : Aux fins des présentes évaluations, l'évaluateur en chef a rencontré les principales parties intéressées du programme au début du projet d'évaluation afin de leur expliquer le concept et le processus d'évaluation, et de préciser les principales informations à obtenir du GTE et du CCE. De plus, la collecte de données auprès des participants et la mise à l'essai des outils ont permis d'améliorer les connaissances des membres du GTE en matière d'évaluation et, par conséquent, de mieux comprendre la gestion fondée sur les résultats.

5 Constatations et conclusions

Ce chapitre vise à présenter les constatations et conclusions relativement à chaque aspect abordé dans l'évaluation des trois composantes.

5.1 Pertinence

Les questions d'évaluation abordées dans cette section sont liées aux principaux éléments d'évaluation du Conseil du Trésor (avril 2009) pour établir la pertinence du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. En premier lieu, on présentera les conclusions générales pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, suivies d'un résumé des preuves à l'appui issues des trois composantes visées par cette évaluation.

5.1.1 Conclusions générales – Pertinence

Selon les données découlant des trois composantes, le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN est conforme aux priorités du gouvernement fédéral en ce qui concerne la sûreté du secteur nucléaire. Dans un communiqué émis par le gouvernement du Canada en février 2013, on cite, par exemple que « la santé, la sûreté et la sécurité de la population et la gérance de l'environnement dans tous les aspects du secteur nucléaire demeurent prioritaires ».

Les rôles et les responsabilités de la CCSN relativement au financement des subventions et contributions sont étayés dans la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et, dans le cas de la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA, dans la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. La LSRN prévoit que « [p]our réaliser sa mission, la Commission peut [...] créer et gérer des programmes pour lui permettre d'obtenir des conseils et des renseignements, spécialement dans les domaines scientifiques et techniques⁹ ».

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN reflète les objectifs du Programme de recherche et de soutien (PRS). Les subventions et contributions permettent à la CCSN d'atteindre ces objectifs grâce à la transmission d'information, de connaissances et de pratiques exemplaires aux niveaux national et international.

5.1.2 Preuves à l'appui – Pertinence

Cette section présente les preuves à l'appui concernant la pertinence, pour les trois composantes visées dans l'évaluation. Les données sont ensuite classées en fonction des éléments d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).

Question 1 : Besoin continu du programme — évaluation de la mesure dans laquelle le programme continue de répondre à un besoin manifeste et aux attentes des Canadiens.

9. Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, L.C. 1997, ch. 9, art. 21.

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN vise à faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribuent à la réalisation des cinq objectifs du PRS¹⁰.

La majorité des parties intéressées du Programme de subventions et de contributions par catégorie sont des employés de la CCSN, soit des membres du personnel et de la direction qui participent directement aux conférences et réunions ou à la production de normes et de renseignements techniques visant à encadrer les activités de réglementation de la CCSN. Les contributions donnent lieu à une information technique et scientifique que le personnel de la CCSN utilise dans le cadre de ses évaluations techniques, pour établir des pratiques exemplaires ou encore pour évaluer les demandes de permis. La majeure partie des subventions, pour leur part, servent à des fins de sensibilisation et visent souvent un public ciblé, comme les médecins médicaux.

Enfin, les subventions et contributions par catégorie contribuent directement à la production des données techniques et scientifiques dont a besoin la CCSN pour évaluer les permis dans le secteur nucléaire.

Question 2 : Conformité aux priorités du gouvernement — évaluation des liens entre les objectifs du programme et (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats ministériels stratégiques

Un communiqué du gouvernement du Canada daté du 28 février 2013 établit « que la santé, la sûreté et la sécurité de la population et la gérance de l'environnement dans tous les aspects du secteur nucléaire demeurent prioritaires pour le gouvernement Harper¹¹ ». Les trois composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie permettent de fournir à la CCSN les données techniques et scientifiques requises pour réglementer plus efficacement les titulaires de permis et assurer la sûreté du secteur nucléaire.

En outre, les trois composantes ont été examinées quant à leur harmonisation avec les priorités fondamentales de la CCSN. Elles sont toutes trois étroitement reliées à la priorité en matière de sûreté. La priorité de base est axée sur le travail de réglementation en ce qui a trait à la conformité et à la délivrance des permis, et les mécanismes clés qui démontrent ce lien sont la diffusion des résultats de recherches, d'information, de données, des enseignements tirés et de pratiques exemplaires entre les organismes de réglementation.

10 Les cinq objectifs du Programme de recherche et de soutien sont les suivants : (1) obtenir des connaissances, des conseils et de l'information provenant de sources indépendantes pour étayer de façon opportune des décisions de nature réglementaire; (2) aider à cerner et à évaluer des problèmes opérationnels qui peuvent engendrer des risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement; (3) aider au développement de capacités et d'outils permettant de régler des problèmes liés à la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement; (4) faciliter l'évaluation des fondements techniques ou scientifiques des décisions d'autorisation et inciter les titulaires de permis à participer à la résolution des problèmes; et (5) appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire.

11. Le gouvernement Harper annonce une nouvelle orientation pour les laboratoires nucléaires, <http://www.rncan.gc.ca/salle-medias/communiques/2013/1774>, consulté le 28 février 2014.

Question 3 : Harmonisation avec les priorités du gouvernement – évaluation des rôles et des responsabilités du gouvernement fédéral relativement à l'exécution du programme.

En ce qui a trait au soutien à la contribution aux travaux de la CSA, aux contributions aux travaux de l'AEN-OCDE et aux paiements de transfert pour la recherche, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) prévoit que « [p]our réaliser sa mission, la Commission peut [...] créer et gérer des programmes pour lui permettre d'obtenir des conseils et des renseignements, spécialement dans les domaines scientifiques et techniques¹² ». De plus, conformément à la LSRN, la CCSN détient le plein pouvoir d'établir et d'appliquer ces normes nationales relatives à l'énergie nucléaire dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement.

En ce qui a trait plus précisément à la contribution aux travaux de la CSA, la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation favorise l'utilisation des approches et des outils de normalisation offerts par le Système national de normes du Canada (SNNC) qui est régi par le Conseil canadien des normes (CCN). La CSA est accréditée par le CCN pour élaborer des normes nationales dans de nombreux domaines, y compris le secteur nucléaire.

5.2 Efficacité

Cette section traite des questions d'évaluation liées à l'efficacité du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. On y répond aux éléments d'évaluation du Conseil du Trésor en lien avec l'atteinte des résultats attendus. En premier lieu, on présentera les conclusions générales pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, suivies d'un résumé des constatations pour chacune des trois composantes visées par cette évaluation. Chaque composante s'assortit de résultats uniques. Il est donc impossible de résumer toutes ces constatations au niveau du programme sans perdre de précieux éléments d'information sur le contexte et la valeur.

5.2.1 Conclusions générales – Efficacité

Question 4 : Besoin continu du programme – évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés (y compris les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes) par rapport aux cibles, à la portée et à la conception du programme, ce qui comprend les liens et la contribution des extraits aux résultats.

Le tableau 10 établit si, selon les résultats de l'évaluation, les trois composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie ont permis d'atteindre les résultats escomptés, définis dans chacune des trois matrices d'évaluation.

12. *Ibid.*

| Tableau 10 Atteinte des résultats attendus, par composante, du Programme de subventions et de contributions par catégorie | |
|---|--|
| Résultats attendus | Atteint (Oui/ Non/ Partiellement atteint) |
| Programme de paiements de transfert pour la recherche | |
| Identification des questions de réglementation nouvelles, émergentes ou en cours dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement. | Oui |
| Expertise, conseils et information de grande qualité sur la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement. | Oui |
| Amélioration des connaissances et des compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs. | Oui |
| Amélioration de la capacité de la CCSN à valider et à étayer ses positions en matière de réglementation. | Oui |
| Amélioration de la diffusion de l'information scientifique, et des activités de consultation et de collaboration. | Oui |
| Élaboration de normes, d'exigences, de conseils et d'outils en matière de sûreté. | Partiellement atteint |
| Améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation. | Partiellement atteint |
| Contribution aux travaux de la CSA | |
| Les plans stratégiques et opérationnels établissent une orientation claire pour le Programme visant les normes nucléaires. | Non |
| Les progrès des comités font l'objet d'un suivi et les parties intéressées sont informées de l'état d'avancement des projets. | Oui |
| Les normes publiées sont utilisées par la CCSN et servent à étayer le cadre de réglementation et les permis. | Oui |
| Les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail mènent à l'amélioration continue de la gestion du Programme visant les normes nucléaires. | Oui |
| La CCSN observe la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation suite à sa participation au Programme visant les normes nucléaires. | Partiellement atteint |
| Contributions aux travaux de l'AEN-OCDE | |
| La participation de la CCSN aux projets de recherche conjoints permet d'améliorer le cadre de réglementation de la CCSN. | Oui |
| La participation de la CCSN aux projets de recherche conjoints permet d'améliorer les rapports sur le rendement de la CCSN. | Non |
| La participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE permet d'améliorer ses capacités de surveillance de la réglementation en vue d'étudier les données fournies par les titulaires de permis et les fournisseurs. | Oui |
| La participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE améliore sa capacité de communiquer des connaissances techniques aux parties intéressées. | Oui |
| Les critères d'inspection sont améliorés. | Non |
| La participation de la CCSN au MDEP permet d'améliorer les examens de conception et les évaluations techniques des nouvelles demandes de permis. | Non |

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie a permis d'atteindre en totalité ou en partie presque tous les résultats escomptés dans ses trois composantes.

Selon les résultats de l'évaluation, l'information et les données obtenues dans le cadre du Programme de subventions et de contributions par catégorie servent à orienter les activités de réglementation de la CCSN et sont, à cet égard, très utiles. De façon générale, l'information obtenue et les recherches menées ont une incidence positive sur les capacités du personnel de la CCSN de réglementer le secteur nucléaire. Cependant, la mesure (quantifiable) de cet effet positif reste limitée, car l'information obtenue par le truchement des subventions et contributions ne représente qu'un des nombreux éléments sur lesquels repose le cadre de réglementation.

Non seulement les connaissances et renseignements ainsi obtenus sont-ils diffusés au sein de la CCSN, mais il semble qu'ils le soient également aux parties intéressées. On observe aussi une certaine collaboration entre les parties intéressées des trois composantes.

Même si les données empiriques (qualitatives) laissent entendre que le Programme de subventions et de contributions de la CCSN atteint ses objectifs, peu de données concrètes sur la mesure du rendement permettent d'étayer cette évaluation. Il faudrait donc instaurer une stratégie de mesure du rendement pour le programme.

En outre, il semblerait y avoir des problèmes de communication à l'interne concernant le Programme de subventions et de contributions par catégorie. Par exemple, les données indiquent que le personnel de la CCSN qui participe aux travaux des comités et sous-comités de la CSA juge être mal conseillé et orienté, plus particulièrement en ce qui a trait à l'harmonisation de la CSA avec la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. Il serait également utile d'instaurer un mécanisme mieux coordonné pour communiquer l'information sur les subventions et contributions au sein de la CCSN.

5.2.2 Preuves à l'appui, par composante – Efficacité

Cette section présente les preuves à l'appui, par composante. On attend des résultats uniques de chaque composante du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN.

Paiements de transfert pour la recherche

Les résultats suivants ont été obtenus :

Résultat : Questions de réglementation nouvelles ou émergentes dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité ou de l'environnement.

Résultat : Expertise, conseils et information de grande qualité sur la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement.

Selon les conclusions des entrevues menées auprès des principaux répondants et de l'examen des dossiers, dans la plupart des cas, les paiements de transfert pour la recherche contribuent à la détermination de questions de réglementation nouvelles, émergentes ou actuelles et donnent lieu à des conseils et à une expertise de grande qualité. Selon une présentation effectuée par la DRER, le PRS vise à financer des

projets, par le truchement de subventions et de contributions, qui répondent aux besoins en recherche de la CCSN, et qui génèrent plus particulièrement des connaissances et de l'information pour étayer ses activités de réglementation¹³. Au cours de l'exercice 2013-2014, les subventions et contributions financées dans le cadre du PRS répondront aux besoins en information du personnel de la CCSN concernant des questions de réglementation nouvelles, émergentes ou actuelles qui sont reliées aux huit domaines de sûreté et de réglementation de la CCSN¹⁴. Un des nombreux exemples tirés des entrevues auprès des répondants et de l'examen des dossiers concerne la contribution de la CCSN au Programme international d'étude de l'intégrité des tubes de générateur de vapeur (ISG-TIP) de la commission américaine de réglementation nucléaire. L'objectif du ISG-TIP est de fournir des données expérimentales et des corrélations et modèles prévisionnels permettant au personnel chargé de la réglementation d'évaluer de façon indépendante l'intégrité des tubes des générateurs de vapeur au fil du vieillissement des centrales et de leur dégradation, et au fur et à mesure qu'apparaissent de nouvelles formes de dégradation et que sont mis en œuvre de nouveaux plans de gestion propres à certaines déficiences. La participation de la CCSN au ISG-TIP permet à la Commission de dégager des questions de réglementation nouvelles et émergentes qui découlent du vieillissement des générateurs de vapeur.

Résultat : Enrichissement des connaissances et des compétences du personnel

Selon les données tirées des entrevues et de l'étude des dossiers, les subventions et contributions ont eu un effet positif sur les connaissances du personnel de la CCSN. Selon les rapports de voyage soumis par les employés de la CCSN, leurs connaissances liées à un vaste éventail de dossiers reliés au travail de la CCSN se sont enrichies à la suite de leur participation à diverses réunions et conférences. En outre, les documents et rapports issus de ces réunions et conférences sont utiles aux autres employés de la CCSN, puisque les participants à ces rencontres sont tenus de communiquer l'information obtenue à leurs collègues. Voici quelques exemples :

- La participation de la CCSN aux réunions sur le Programme de recherche collaborative sur les accidents graves (CSARP) a permis aux employés de la CCSN d'échanger des connaissances avec d'autres représentants d'organismes de réglementation du secteur nucléaire concernant les accidents graves.
- L'ISG-TIP est une occasion pour la CCSN d'obtenir l'information nécessaire pour permettre aux employés de bénéficier des mêmes connaissances que leurs homologues de l'industrie en ce qui concerne la technologie des générateurs de vapeur. Les connaissances acquises dans le cadre de l'ISG-TIP aident les employés de la CCSN à suivre l'évolution des nouvelles tendances quant à l'expérience opérationnelle, la recherche et les pratiques exemplaires en lien avec la surveillance du vieillissement des générateurs de vapeur.

13. Keith Dewar, Programme de recherche et de soutien de la CCSN : Objectifs et besoins, 11 décembre 2012, e-docs 4029066.

14. Les huit domaines de sûreté et de réglementation sont les suivants : conception matérielle, aptitude fonctionnelle, analyse de la sûreté, garanties, protection de l'environnement, gestion des déchets, radioprotection et gestion de la performance humaine.

- La participation de la CCSN à la réunion du comité scientifique international pour l'évaluation des activités de recherche de l'IRSM sur la dosimétrie des rayonnements a donné au personnel de la CCSN l'occasion d'échanger des connaissances sur la radioprotection et la dosimétrie des rayonnements. L'information et les recherches diffusées lors de cette réunion devraient permettre au personnel d'effectuer des comparaisons et contribueront à développer la capacité des experts de la CCSN à évaluer les programmes de radioprotection et de dosimétrie des titulaires de permis.

Presque tous les répondants rapportent que l'information obtenue grâce aux subventions et contributions a contribué à enrichir leurs connaissances. Un répondant a mentionné : « Nous avons acquis énormément d'information. Ce gain est plus important que les fonds alloués par la CCSN aux contributions. » La plupart des répondants jugent que l'information acquise par le truchement des subventions et contributions est directement liée à leur travail et leur est très utile.

Résultat : Amélioration de la capacité de la CCSN à valider et à étayer ses positions en matière de réglementation

Selon l'examen de la documentation et des dossiers et les entrevues auprès des principaux répondants, la participation de la CCSN au Programme de subventions et de contributions lui permet de mieux valider et étayer ses positions en matière de réglementation. Quelques exemples :

- le Réseau universitaire d'excellence en génie nucléaire – positions de la CCSN sur la délivrance de permis, plus particulièrement en ce qui a trait aux études probabilistes de la sûreté
- le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants (UNSCEAR) – réglementation sur la radioprotection
- la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) – réglementation sur la radioprotection
- positions de la CCSN sur la délivrance de permis, validées par les recommandations de la CIPR
- Association canadienne de radioprotection (ACR) – Consultation auprès des titulaires de permis afin d'obtenir leur appui aux positions de la CCSN en matière de réglementation
- CSARP – Demande de permis relativement au comportement de l'hydrogène et aux mesures d'atténuation

Résultat : Amélioration de la diffusion de l'information scientifique, et des activités de consultation et de collaboration

Les données recueillies révèlent que l'information obtenue grâce aux subventions et contributions est communiquée au sein de la CCSN, ainsi qu'aux parties intéressées externes. L'examen de la documentation, et plus particulièrement des rapports de voyage produits par le personnel de la CCSN, indique que les subventions et contributions qui reposent sur la participation du personnel de la CCSN à des réunions et conférences internationales contribuent à favoriser l'échange d'information, la consultation et la collaboration entre les organismes chargés de la réglementation du

secteur nucléaire, les chercheurs, les titulaires de permis et d'autres parties intéressées. Quelques exemples :

- Même si l'information et les travaux de recherche produits par l'UNSCEAR sont diffusés à grande échelle, la participation active des membres est essentielle au développement de la recherche. À titre de membre de l'UNSCEAR et de participante à ses conférences, la CCSN peut faire connaître ses perspectives et ses travaux et exercer une influence sur l'élaboration de normes et de règlements internationaux.
- La participation de la CCSN au symposium de la CIPR a permis aux représentants de la CCSN d'en apprendre davantage sur les travaux de cet organisme. Les représentants de 35 pays ont échangé de l'information sur le contrôle des rayonnements.
- Le projet de collaboration de la CCSN sur le stockage géologique a permis à la CCSN de tirer des avantages d'une solide collaboration sur le plan scientifique. Les résultats de cette collaboration sont présentés, diffusés et examinés par des pairs dans le cadre d'un consortium international.

Les entrevues auprès des principaux répondants indiquent que les connaissances obtenues grâce aux subventions et contributions sont communiquées à l'interne aux employés et gestionnaires de la CCSN, ainsi qu'aux parties intéressées externes. Les répondants expliquent qu'à l'interne, l'information issue des subventions et contributions est diffusée au moyen de divers mécanismes, allant du plus officiel (p. ex. rapports de voyage, présentations au personnel et rapports annuels) au plus informel (p. ex. courriels et discussions entre collègues). L'information diffusée à l'externe comprend les articles examinés par des pairs et publiés dans des revues spécialisées, les présentations lors de conférences et de réunions avec les parties intéressées et l'information diffusée sur le site Web de la CCSN.

Les résultats suivants ont été partiellement atteints :

Résultat : Élaboration de normes, d'exigences, de conseils et d'outils en matière de sûreté

Résultat : Améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation

Un grand nombre de subventions et de contributions financées ont trait à la sûreté, pour ne pas dire la plupart d'entre elles. Cependant, aucun des projets ne peut être directement relié à des normes, des outils de réglementation, des exigences réglementaires ou des documents d'orientation spécifiques en matière de sûreté. Lors de l'examen de la documentation, les évaluateurs ont cherché des projets qui pourraient être reliés à certaines des priorités établies pour les années de référence; cependant, aucun des documents examinés ne permettait d'établir un lien entre les normes, les outils de réglementation, les exigences réglementaires ou les documents d'orientation en matière de sûreté et des projets de subventions et contributions précis ou généraux. Il importe de souligner que la CCSN a recours à de nombreuses sources d'information et de données pour alimenter ses activités de réglementation, qui comprennent l'élaboration de normes de sécurité, d'outils de réglementation, d'exigences

réglementaires et de documents d'orientation. Il est donc difficile de relier certains projets de subventions et contributions spécifiques à des activités précises de la CCSN. En outre, on peut établir que ces deux résultats s'appliquent à la fois à la contribution aux travaux de la CSA et à ceux de l'AEN-OCDE.

Même si aucun lien direct ne peut être établi dans la documentation, les entrevues laissent entendre que les paiements de transfert pour la recherche suivants ont une incidence sur ces deux résultats :

- Réglementation de la CCSN sur la radioprotection – contribution à la CIPR, contribution à l'UNSCEAR
- Documents d'application de la réglementation de la CCSN (plus précisément les REGDOC-2.5.2 et REGDOC-2.3.2) – contribution au centre de recherche technique VTT de Finlande, contribution à la commission américaine de réglementation nucléaire (CSARP)
- Conseils de la CCSN (plus précisément des pratiques exemplaires liées à la dosimétrie, au principe ALARA, aux doses de rayonnement, aux technologies de blindage, au système de signalement des incidents, etc.) – subventions (CIPR, ICRU, hôpital d'Ottawa, Organisation canadienne des médecins médicaux, Collège royal des médecins et chirurgiens)
- Norme de la CSA (plus précisément N288.6-12) – subvention à la conférence internationale sur la radioécologie et la radioactivité environnementale
- Critères techniques de la CCSN pour évaluer les demandes de permis – contribution au Groupe des propriétaires de CANDU (PARTRIDGE), contribution à la commission américaine de réglementation nucléaire (CSARP), subvention à la conférence internationale sur la radioécologie et la radioactivité environnementale

CSA

Les résultats suivants ont été atteints :

Résultat : Les progrès des comités font l'objet d'un suivi et les parties intéressées sont informées de l'état d'avancement des projets

En règle générale, les progrès des comités sont suivis et les parties intéressées sont informées de l'état d'avancement des projets grâce à divers rapports émanant du PNN de la CSA¹⁵. Tous les documents produits par le PNN se rapportent directement à l'élaboration de normes ou appuient celles-ci. Ces efforts de suivi ont pour but de gérer et de surveiller le programme, et ont vraisemblablement contribué au succès de la production de normes disponibles en temps voulu. Selon l'étude de la documentation réalisée, le PNN parvient généralement à respecter son calendrier pour l'élaboration des normes.

15. Parmi les documents produits, mentionnons les rapports d'étape des comités techniques, les rapports d'étape du CDSN, les rapports sur l'avancement du programme (qui suivent l'évolution des normes élaborées par rapport au plan décennal des comités techniques), les journaux de suivi, les plans décennaux des comités techniques et les tableaux d'affectation des ressources du CDSN (qui précisent les contributions non financières prévues de chaque membre, par comité technique).

Les commentaires reçus lors des entrevues montrent clairement que les rapports d'étape sont transmis aux membres du CDSN. De plus, on a observé que les représentants de la CCSN au CDSN tiennent des réunions annuelles avec les employés de la CCSN participant aux comités et sous-comités techniques dans le but d'échanger de l'information relativement à la situation globale du PNN et d'obtenir une rétroaction sur les préoccupations actuelles et futures de la CCSN. Un sondage mené auprès des employés de la CCSN (qui participent aux comités et sous-comités techniques) et des membres et parties intéressées du PNN de la CSA révèle que la plupart des employés de la CCSN reçoivent des rapports d'étape (64 %).

Résultat : Les normes acceptées sont utilisées par la CCSN et servent à étayer le cadre de réglementation et les permis

L'intégration des normes de la CSA au cadre de réglementation de la CCSN comporte des avantages importants, de même qu'il est clair que l'utilisation des normes de la CSA par le personnel de la CCSN participant à leur élaboration ou à leur application est souhaitable. Du 31 mars 2006 au 31 mars 2011, le PNN de la CSA a publié 29 normes et confirmé neuf normes existantes, pour un total de 38 normes disponibles publiquement. La CCSN utilise 82 % des normes de la CSA dans ses documents relatifs aux exigences (obligatoires) et ses documents d'orientation (base volontaire).

On a demandé aux personnes interviewées et aux répondants du sondage si les normes de la CSA et les documents d'application de la réglementation étaient tous deux nécessaires, et 100 % des personnes interviewées et 89 % des répondants du sondage ont répondu par l'affirmative. En outre, les réponses des personnes interviewées et des répondants indiquent qu'ils utilisent fréquemment les normes de la CSA (ils les consultent en moyenne 13 fois). Les principaux avantages de ces normes sont les suivants :

- elles offrent au personnel de la CCSN des outils pour effectuer les vérifications de conformité au jour le jour
- elles fournissent aux titulaires de permis des directives techniques pour respecter les exigences de la réglementation
- les normes de la CSA constituent les exigences minimales sur lesquelles l'industrie s'est mise d'accord, facilitant ainsi leur application
- elles offrent au personnel de la CCSN la possibilité de travailler avec des sommités du milieu universitaire et de l'industrie à la création d'exigences de sûreté qui seront par la suite citées dans la réglementation

Les examens spéciaux sont élaborés et les groupes de travail sont mis sur pied dans le but d'améliorer un domaine particulier de préoccupation déterminé par les membres du PNN, et sont dissous une fois la situation réglée. Il est clair que ces pratiques internes ont favorisé l'amélioration de la gestion du PNN de la CSA.

Du 31 mars 2006 au 31 mars 2011, trois examens spéciaux ont été menés :

- Accidents hors dimensionnement (afin de parvenir à une compréhension mutuelle de la manière de rédiger une norme concernant les « critères, la portée et les événements mal définis¹⁶ »)
- Industrie et conformité réglementaire au processus de la CSA (afin d'améliorer la sensibilisation et la conformité au processus d'élaboration de normes de la CSA)
- Initiative de pensée rationnelle (visant à réduire le processus d'élaboration des normes de la CSA à un cycle de six mois)

En outre, au cours de la même période, onze groupes de travail ont été formés dans le but d'améliorer le processus des comités techniques, l'harmonisation CSA/CCSN, le mandat du CDSN, ainsi que pour aborder d'autres domaines de préoccupation. Les examens spéciaux et les groupes de travail contribuent à l'élaboration des normes nucléaires canadiennes, que ce soit directement (par l'élaboration de nouvelles normes, la révision ou la modification de normes à l'aide de concepts neutres sur le plan technologique) ou indirectement (par l'amélioration du travail des comités techniques grâce à la réduction du temps requis pour élaborer des produits normatifs, et la diminution de la probabilité de votes défavorables au cours du processus décisionnel). Le but d'un examen spécial ou d'un groupe de travail est de cibler un domaine particulier de préoccupation; l'exercice prend fin une fois qu'un rapport est déposé au CDSN.

Les résultats suivants ont été partiellement atteints :

Résultat : La CCSN observe la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation

Presque toutes les personnes interviewées jugent que la CCSN, en participant au programme des normes, respecte la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. Cependant, les répondants au sondage étaient plus nombreux à indiquer que la participation au PNN n'avait qu'une incidence limitée sur l'observation de la Directive du Cabinet. Il est difficile de préciser les motifs de cet écart.

Ceux qui ont fait une évaluation favorable de cette relation ont établi ce qui suit :

- par sa participation au PNN, la CCSN contribue à la création de normes qui sont incorporées aux exigences relatives aux permis, ce qui permet d'éviter un recours à de nouveaux règlements
- la CSA est représentative du secteur nucléaire et participe à l'élaboration des normes
- grâce à l'exercice de rationalisation du cadre de réglementation de la CCSN, un certain nombre d'anciens documents d'application de la réglementation sont amalgamés à de nouveaux documents ou aux normes de la CSA

Les explications fournies par les répondants qui jugent que la CCSN ne répond pas à la Directive du Cabinet trahissent généralement une mauvaise compréhension du contexte de cette directive.

16. Association canadienne de normalisation, Rapport des groupes de travail aux présidents, décembre 2007, diapositive 9.

Le fait que certains membres du personnel de la CCSN ne comprennent pas complètement la directive fédérale suggère que la CCSN n'a pas articulé clairement ses motifs de contribution – et de participation – au PNN de la CSA. Le gouvernement du Canada valorise l'utilisation des approches et des outils offerts par le Conseil canadien des normes, dont la CSA est membre. De plus, le recours par les parties intéressées de l'industrie à des pratiques exemplaires sur lesquelles les parties se sont entendues favorise l'acceptation d'une exigence donnée, et réduit la nécessité de procéder à des tests multiples de cette exigence particulière; l'approche réglementaire est ainsi effectivement rationalisée.

Le résultat suivant n'a pas été atteint :

Résultat : L'orientation du programme est claire

Lors des entrevues, on a observé que les employés de la CCSN qui participent aux comités techniques de la CSA depuis plusieurs années consécutives, ainsi qu'aux comités de gestion du programme, saisissent clairement l'orientation stratégique et opérationnelle du PNN, et ont une solide compréhension des responsabilités et des rôles différents de la CCSN et de la CSA. Cependant, les résultats du sondage laissent entendre que les employés de la CCSN qui participent aux travaux des comités techniques de la CSA depuis peu sont mal informés quant à l'orientation stratégique et opérationnelle du PNN (63 %). Quelques répondants ont déclaré recevoir des directives de leur directeur, tandis que d'autres ont dit ne pas en recevoir du tout. Notamment, deux répondants ont ajouté qu'il existait un manque général de clarté concernant la stratégie d'ensemble ou l'orientation relative à la participation de la CCSN au programme de la CSA.

AEN-OCDE

Résultat : Améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation

Des données montrent que la majeure partie des projets de recherche conjoints de l'AEN-OCDE améliorent le cadre de réglementation de la CCSN. Les projets qui n'ont pas permis d'améliorer le cadre de réglementation de la CCSN devraient pouvoir le faire dans un avenir rapproché.

Le cadre de réglementation renferme les exigences énoncées dans les règlements, les permis, les manuels des conditions et les documents d'application de la réglementation, ainsi que des documents d'orientation, normes, politiques, procédures d'examen pour le personnel et autres documents de la CCSN. L'examen de la documentation et les entrevues ont permis de mettre en évidence des documents du cadre de réglementation qui ont été peaufinés suite à la participation de la CCSN aux activités de l'AEN-OCDE.

Cinq des sept projets de recherche conjoints¹⁷ ont permis d'améliorer les exigences et les documents d'orientation de la CCSN; les projets PRISME/PRISME 2 (Propagation d'un incendie pour des scénarios multi-locaux élémentaires) et le projet FIRE (Projet d'échange de données sur les registres d'incendies) n'ont pas encore donné de résultats en ce sens, mais ces résultats devraient se concrétiser sous peu. Il importe également de souligner que les données du projet de Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE) ont été optimisées par la CCSN lors de la récente rédaction des modifications proposées au *Règlement sur la radioprotection*, travail réalisé en étroite collaboration avec d'autres organismes de réglementation de l'OCDE et des installations nucléaires¹⁸.

Résultat : Amélioration des capacités de surveillance de la réglementation en vue d'étudier les données fournies par les titulaires de permis et les fournisseurs.

L'accès aux données des titulaires de permis obtenues dans le cadre des projets de recherche conjoints de l'AEN-OCDE a eu un impact mesurable sur les capacités de surveillance réglementaire de la CCSN en matière de délivrance de permis et de vérification de la conformité. Les personnes interviewées ont donné des réponses variées au sujet de la mesure dans laquelle les capacités de surveillance réglementaire ont été améliorées à la suite de la participation de la CCSN aux projets de recherche conjoints de l'AEN-OCDE, selon la nature des données de projet fournies par les titulaires de permis (obligatoire ou sur une base volontaire) et du niveau d'avancement des recherches. Dans le cas du Projet d'échange de données internationales sur les causes communes (ICDE) et du Projet sur la fissuration par corrosion sous contrainte et le vieillissement des câbles (SCAP), les données fournies volontairement à la CCSN par les titulaires de permis ne sont pas prises en compte lors de l'évaluation des activités d'autorisation et de conformité. Le Programme sur l'expérience opérationnelle, la dégradation et le vieillissement des composants (CODAP), FIRE, ISOE, le projet d'échange de données sur les défaillances des canalisations de données de l'OCDE (OPDE) et PRISME/PRISME-2 sont tous des projets qui reposent sur un examen des données provenant des titulaires de permis. Cependant, à ce jour, seuls l'ISOE et l'OPDE ont eu une incidence sur les capacités de surveillance de la réglementation.

L'accès aux bases de données des projets de recherche conjoints vise à donner à la CCSN des bases de référence utiles pour l'évaluation du rendement des titulaires de permis canadiens et permet donc d'améliorer la surveillance réglementaire. Les données du système ISOE ont servi à améliorer les rapports d'inspection de la radioprotection et, par conséquent, les programmes de radioprotection des titulaires de permis. La base de données de l'OPDE a fourni des données très précises sur les tubes de cuve, qui ont été utilisées pour actualiser les exigences réglementaires que doivent

17. (1) ISOE et (2) OPDE – RD-99.1, *Rapports à soumettre par les exploitants de centrales nucléaires* (ébauche); (3) CODAP; (4) SCAP et OPDE – RD-334, *Gestion du vieillissement des centrales nucléaires* (juin 2011); (5) ICDE – S-294, *Études probabilistes de sûreté pour les centrales nucléaires* (avril 2005); (6) ISOE – Procédures d'examen pour le personnel, *Permis de construction d'une centrale nucléaire* (document interne, dernière révision datant d'octobre 2012); et (7) ISOE – Procédures d'examen pour le personnel, *Examen de la conception d'un réacteur de fournisseur préalable à l'autorisation* (document interne, dernière révision datant de juin 2012).

18. Commission canadienne de sûreté nucléaire, « Modifications proposées au *Règlement sur la radioprotection* », document de travail, septembre 2012.

respecter les titulaires de permis de centrale nucléaire en ce qui a trait à la gestion du cycle de vie des tubes.

Le MDEP, qui recueille des données des fabricants dans le cadre de l'examen de la conception de projets de nouvelle construction, n'a quant à lui aucun impact immédiat sur la conformité. L'accès à de l'information et des données d'autres participants au MDEP a permis d'améliorer l'information et la surveillance du processus d'examen de la conception. Une des personnes interviewées a expliqué que l'échange d'information avec d'autres organismes de réglementation a permis à la CCSN de mieux comprendre les problèmes potentiels relativement à la conception du réacteur AP 1000 et, par conséquent, d'améliorer la surveillance réglementaire de l'examen de la conception.

Résultat : Amélioration des capacités d'échanger des connaissances techniques avec les parties intéressées.

À l'exception du projet PRISME-2, qui est un projet expérimental lancé durant l'exercice 2011-2012 dont les résultats ne sont pas encore disponibles, les données ou renseignements obtenus dans le cadre de tous les projets de recherche conjoints sont communiqués aux titulaires de permis. La majeure partie des projets dont l'information est communiquée ont leur propre mécanisme de communication, qui varie selon la nature du projet. Par exemple, dans le cadre du SCAP et de l'ICDE, on demande des données aux titulaires de permis, qui les fournissent sur une base volontaire; par la suite, les titulaires de permis obtiennent un accès à l'information protégé par mot de passe. Dans d'autres cas, l'information est communiquée par voie de téléconférence et de présentation de données aux titulaires de permis, et est diffusée par l'intermédiaire du Groupe des propriétaires de CANDU (GPC) et sur le site Web de l'AEN.

Pour ce qui est du MDEP, les groupes de travail thématiques (coopération pour l'inspection des fabricants, codes et normes, contrôle-commande numérique) s'échangent couramment de l'information. Pour ce faire, on demande une rétroaction sur divers documents, dont les exposés de principe, ou on organise des téléconférences et des consultations.

Les résultats suivants n'ont pas été atteints :

Résultat : Amélioration des rapports sur le rendement de la CCSN.

Les données scientifiques et techniques obtenues suite à la participation aux projets de recherche conjoints de l'AEN-OCDE doivent servir à améliorer les rapports sur le rendement de la CCSN, plus particulièrement le rapport Évaluation intégrée en matière de sûreté des centrales nucléaires. Ce rapport annuel (publié depuis 2006) évalue le niveau de conformité des exploitants de centrales aux exigences réglementaires et aux attentes relatives aux programmes dans des domaines comme la performance humaine, la radioprotection, la protection de l'environnement, la gestion des urgences et la protection-incendie¹⁹. L'examen de la documentation ne révèle qu'une seule référence à

19. Pour accéder aux rapports annuels Évaluation intégrée en matière de sûreté des centrales nucléaires au Canada par le personnel de la CCSN, consultez la page <http://www.nuclearsafety.gc.ca/eng/readingroom/reports/powerindustry/index.cfm>.

l'AEN-OCDE dans le rapport Évaluation intégrée en matière de sûreté des centrales nucléaires. Le rapport de 2010 inclut des informations tirées de la base de données du système ISOE pour établir une comparaison entre les doses par réacteur au Canada et les valeurs internationales pour le domaine de sûreté et de réglementation « Radioprotection ».

On a demandé aux personnes interviewées qui participent à des projets de recherche conjoints de l'AEN-OCDE et au représentant de la CCSN pour ce qui est du rapport Évaluation intégrée de la sûreté des centrales nucléaires de décrire dans quelle mesure la participation à ces projets a permis d'améliorer le rapport sur la sûreté. Un peu plus de la moitié²⁰ des répondants ont dit qu'aucun lien n'avait encore été établi. Un répondant a mentionné qu'il ne faut pas s'attendre à des résultats à ce stade préliminaire, car les rapports fournissent de l'information sur la conformité aux exigences actuelles que doivent respecter les titulaires de permis. Les répondants qui ont fait état d'un lien²¹ ont dit qu'il s'agissait la plupart du temps d'un lien indirect; les données et informations obtenues grâce à la participation aux projets de recherche conjoints ont procuré un avantage technique à la CCSN, qui peut ainsi réglementer plus efficacement les centrales nucléaires. Le système ISOE a pour sa part permis d'améliorer la réglementation, ce qui a une incidence certaine sur la conformité des titulaires de permis et la sûreté.

Résultat : Amélioration des critères relatifs aux inspections fondées sur le rendement et tenant compte du risque

La plupart des améliorations apportées aux indicateurs relatifs aux inspections sont imputables au Groupe de travail sur la coopération pour l'inspection des fabricants du MDEP. Les personnes interviewées qui sont membres de ce groupe de travail ont expliqué qu'à ce jour, aucune révision des indicateurs en question n'avait été effectuée à la CCSN. Par contre, elles ont mentionné que l'information recueillie par ce groupe de travail servirait à rédiger un document du cadre de réglementation destiné à l'observation des inspections ou à l'exécution d'inspections indépendantes. Par ailleurs, les répondants ont précisé que la participation aux activités de ce groupe de travail avait permis à la CCSN de mieux se préparer aux futures inspections. Les répondants considèrent que l'échange de données d'inspection améliore la transparence des inspections et permet de mieux identifier les problèmes de conception. On a pu s'appuyer sur les connaissances obtenues grâce au système ISOE, plus précisément à propos des meilleures techniques de réduction des doses professionnelles et des meilleures méthodes de gestion de l'exposition des employés, en vue de préparer plusieurs guides sur l'inspection de la radioprotection.

Résultat : Amélioration des critères techniques et de conception pour les projets de nouvelle construction

20. Cinq répondants sur neuf ont dit qu'il n'y a pas encore de lien avec l'Évaluation intégrée en matière de sûreté des centrales nucléaires de la CCSN.

21. Quatre répondants sur neuf ont parlé d'un lien indirect.

En ce qui concerne les examens de la conception, environ les deux tiers²² des personnes interviewées qui participent au MDEP ont pu répondre à cette question. Certains répondants ont précisé qu'aucune évaluation technique n'a été effectuée à ce jour, et que l'examen de la conception du réacteur AP1000 est en cours. Deux répondants ont indiqué que cet examen aurait pu être accompli sans que la CCSN participe au MDEP; toutefois, il aurait fallu plus de temps et cela aurait coûté plus cher. Les répondants voient dans le MDEP un mécanisme efficace et rentable à utiliser pour entreprendre les examens de la conception, parce qu'il offre aux organismes de réglementation une tribune leur permettant d'échanger leurs connaissances et leur expérience. En outre, la CCSN s'attend à un impact plus marqué sur l'amélioration des critères d'examen de la conception, grâce à l'adoption récente du rapport de comparaison des codes par le Groupe de travail sur les codes et les normes²³.

Deux des répondants ayant participé au MDEP ont indiqué que les positions génériques communes reflètent les futures exigences relatives aux projets de nouvelle construction, et qu'à l'heure actuelle, chaque pays participant aux activités de l'AEN-OCDE applique différents critères de classification; p. ex., le même produit doit satisfaire à différentes exigences dans chaque pays. Le Groupe de travail sur le contrôle-commande numérique du MDEP est en train d'élaborer des critères communs, que la CCSN entend intégrer à ses évaluations techniques.

5.3 Efficience et économie

Cette section traite des questions d'évaluation liées à l'efficience et à l'économie du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. On y répond aux principaux éléments d'évaluation du Conseil du Trésor associés à la démonstration d'efficience et d'économie. En premier lieu, on présentera les conclusions générales pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, suivies des conclusions et d'un résumé des preuves à l'appui issues des trois composantes visées par cette évaluation.

Dans la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (1^{er} avril 2009), l'efficience est définie comme la mesure dans laquelle les ressources sont utilisées de manière à produire un plus grand niveau d'extrants avec le même niveau d'intrants, ou le même niveau d'extrant avec un plus faible niveau d'intrants; l'économie est définie comme suit : « Il y a économie lorsque le coût des ressources utilisées se rapproche de la quantité minimale de ressources requises pour obtenir les résultats escomptés »²⁴. Ces éléments de rendement sont démontrés si :

22. Cinq répondants sur huit ont pu répondre à la question « En quoi le MDEP a-t-il amélioré les examens de conception de la CCSN et son évaluation technique des nouvelles demandes de permis? »

23. Voir le site <http://www.oecd-nea.org/mdep/working-groups/cswg.html> pour obtenir un complément d'information. Le rapport sera utilisé dans le contexte réglementaire de la CCSN pour évaluer les projets de nouvelle construction qui utilisent des technologies de réacteurs à eau sous pression (REP), car il fait référence à la conformité aux attentes relatives à l'enveloppe de pression.

24. Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Politique sur l'évaluation, 1^{er} avril 2009, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=15024§ion=text#cha4>.

- la production des extraits s'effectue au coût minimum (efficience)
- les résultats sont obtenus au coût minimum (économie)

5.3.1 Conclusions générales – Efficacité et économie

Il n'est pas possible de produire une évaluation quantitative complète de l'efficience et de l'économie du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN à partir des résultats de l'évaluation effectuée pour chacune des trois composantes. Il s'agit d'un problème fréquent attribuable à la difficulté de mesurer le rendement des subventions et contributions. En effet, cette mesure dépend de la production, par les organismes bénéficiaires, de rapports détaillés établissant un lien avec les critères de rendement du programme.

Cependant, les répondants sont généralement d'avis que la CCSN obtient une excellente valeur pour les fonds investis dans les subventions et contributions, et en retire des avantages concrets qui lui permettent d'améliorer ses capacités à titre d'organisme de réglementation. Grâce aux subventions et contributions, la CCSN bénéficie de connaissances et de renseignements qui, autrement, seraient difficilement accessibles ou trop coûteux à produire à l'interne.

L'évaluation de l'économie et de l'efficience a permis de conclure qu'il fallait effectuer un suivi plus efficace du temps que consacre le personnel de la CCSN aux subventions et contributions, plus particulièrement en ce qui concerne la CSA et l'AEN-OCDE. Il faut également instaurer une stratégie de mesure du rendement qui facilitera l'évaluation de l'économie et de l'efficience. Une telle stratégie doit cependant tenir compte du fait que les subventions et contributions de la CCSN comportent des risques relativement faibles (et leurs montants sont généralement peu élevés).

5.3.2 Preuves à l'appui – Efficience et économie

Cette section présente les conclusions relatives à l'efficience et à l'économie du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN.

Question 5 : Démonstration d'efficience et d'économie — évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extraits et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés

Pour évaluer l'efficience, on s'est penché sur les sommes prévues par rapport aux sommes réellement investies dans chaque composante du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. Il n'y avait pas d'écart entre les montants de subventions et de contributions planifiés et réellement investis. Les dépenses pour chaque composante évaluée du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN sont résumées dans le tableau 11.

| Tableau 11 : Dépenses réelles et prévues pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, par exercice (\$)²⁵ | | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Exercice | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 |
| Paiements de transfert pour la recherche (excluant la CSA et l'AEN-OCDE) | | | | | |
| Dépenses prévues (subventions et contributions) | 503 160 | 329 782 | 157 584 | 375 983 | 698 361 |
| Dépenses réelles (subventions et contributions) | 503 160 | 329 782 | 157 584 | 375 983 | 698 361 |
| Contribution de la CCSN aux travaux de la CSA | | | | | |
| Dépenses prévues | 400 000 | 418 300 | 448 075 | 506 971 | 422 750 |
| Dépenses réelles | 400 000 | 418 300 | 448 075 | 506 971 | 422 750 |
| Contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE | | | | | |
| Dépenses prévues | 137 284 | 99 706 | 89 093 | 193 809 | 166 728 |
| Dépenses réelles | 137 284 | 99 706 | 89 093 | 193 809 | 166 728 |
| Total | 1 040 444 | 847 788 | 694 752 | 1 076 763 | 1 287 839 |

Source : Données internes de la CCSN, 2013.

Afin de dégager une compréhension plus globale de l'efficacité, d'autres indicateurs ont été évalués pour chaque composante. Dans tous les cas, les données relatives à ces indicateurs additionnels n'ont pas permis de dresser un tableau complet de l'efficacité.

L'évaluation de la CSA portait notamment sur le temps consacré par le personnel de la CCSN aux activités de la CSA. L'allocation du temps prévu découle du PNN de la CSA, dont les responsables produisent des estimations annuelles²⁶ du temps que le personnel consacre aux comités et sous-comités techniques, estimations qui sont ensuite distribuées à ses membres. Le temps total planifié par année varie, et reflète les besoins précisés dans le calendrier d'élaboration de chaque norme en regard du plan décennal. Le temps moyen consacré par le personnel de la CCSN aux comités et sous-comités techniques était de 405,04 jours-personnes, avec un maximum de 471 jours-personnes en 2009-2010, et un minimum de 324,7 jours-personnes en 2006-2007²⁷. En d'autres mots, le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) est d'environ de 1,92 ETP par année²⁸. Cependant, le temps réel consacré aux activités de

25. Les données financières excluent la TVH/TPS applicables.

26. Ces estimations se fondent sur la situation en regard du calendrier d'élaboration de chaque norme et sur le travail que le comité technique juge nécessaire pour respecter le calendrier établi dans le plan décennal du PNN.

27. Le total prévu de jours-personnes a été de 380,5 en 2007-2008, de 463 en 2008-2009, de 386 en 2010-2011 et de 439,5 en 2011-2012.

28. Le nombre de jours de travail ETP dans la fonction publique fédérale est de 250 par année.

la CSA n'a pas pu être évalué. Les données découlant des entrevues révèlent que les employés de la CCSN utilisent un code de tâche dans le SIET (Système intégré de l'emploi du temps) pour effectuer le suivi du temps consacré aux activités liées au PNN de la CSA; pourtant, dans la majorité des cas²⁹, ce code de tâche comprend d'autres activités liées au cadre de réglementation (p. ex. temps consacré à l'élaboration d'un document d'application de la réglementation).

L'évaluation de l'AEN-OCDE portait sur le temps que consacre le personnel de la CCSN aux déplacements nécessaires pour participer aux divers travaux. Pour évaluer en détail l'utilisation des ressources, on a fait une estimation des heures consacrées aux déplacements par les employés, à l'aide de Freebalance et du SPGPR de la CCSN. En raison de la variabilité des méthodes de collecte de l'information avec le SIET, on n'a pas pu comptabiliser l'intégralité du temps consacré par les employés de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE. Par exemple, on ne disposait d'aucune information sur le temps alloué par les employés à l'échange d'information à l'interne et à la supervision des employés participant aux projets de recherche conjoints, aux groupes de travail du MDEP et aux activités des CTP de l'AEN-OCDE.

Étant donné que la majeure partie du temps consacré par les employés de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE est associée à des déplacements, l'estimation suivante des jours-personnes est raisonnable. Chaque fois qu'un employé de la CCSN a voyagé dans le cadre d'une activité de l'AEN-OCDE, trois jours-personnes ont été comptabilisés. Cela comprend le temps de déplacement, le temps passé en réunion ou en conférence et le temps consacré à la préparation de la réunion ou de la conférence. De 2007-2008 à 2011-2012, on estime que les employés de la CCSN ont consacré 441 jours-personnes (56 %) aux CTP, 225 jours-personnes (29 %) au MDEP et 120 jours-personnes (15 %) aux projets de recherche conjoints.

L'évaluation des paiements de transfert pour la recherche reposait sur l'étude des dossiers de projets relativement aux calendriers et aux cibles. Tous les 49 dossiers de projet ont été examinés. Parmi ces dossiers, huit contenaient des détails sur les calendriers et les cibles ou les produits livrables. Deux autres dossiers faisaient référence à des rapports d'étape, mais rien n'indiquait que la CCSN avait reçu ces rapports. Ces dossiers contenaient les dates de certains événements, notamment les symposiums, l'exécution de programmes et certaines activités spécifiques. Quelques dossiers précisaient également les dates cibles d'essais ou d'expériences.

Afin d'évaluer l'économie, on s'est essentiellement inspiré des données issues des entrevues et du sondage pour faire une approximation de la rentabilité. Dans la plupart des cas, on a constaté que les subventions et contributions sont gérées au coût le plus faible possible. Dans le cadre de la composante sur les paiements de transfert pour la recherche, les personnes interviewées ont cependant laissé entendre que ce n'était pas le cas pour deux subventions en particulier : UNSCEAR et ICRU. L'information obtenue sur ces subventions est accessible au public sur leur site Web respectif. Dans le cas de la contribution aux travaux de la CSA, certaines réponses (29 % des répondants) indiquent que le recours aux téléconférences, à WebEx et aux vidéoconférences

29. Il faut noter une exception comportant un code de tâche particulier associé aux opérateurs d'appareil d'exposition accrédités (OAEA).

permettrait de réduire encore davantage les coûts des déplacements liés à la participation aux comités techniques.

5.4 Conception et exécution en vue d'une amélioration continue

La présente section porte sur les questions d'évaluation relatives à la conception et à l'exécution des trois composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. L'évaluation traitait du degré d'application des mesures découlant des recommandations tirées de l'évaluation de 2008, laquelle a donné lieu aux recommandations et mesures suivantes :

Recommandation n° 1 : Améliorer encore davantage les mesures du rendement et les rapports y afférant

Intervention : La direction de la CCSN a demandé au personnel d'entreprendre un examen³⁰ exhaustif et détaillé de toutes les activités de recherche et de soutien de la CCSN, y compris celles qui relèvent du PRS (incluant les subventions et les contributions) et d'autres programmes propres aux directions.

Recommandation n° 2 : Favoriser une compréhension plus uniforme des subventions et des contributions

Intervention : En janvier 2009, les cadres supérieurs ont eu droit à une séance d'information générale sur le PRS, y compris sur les subventions et contributions par catégorie.

Recommandation n° 3 : Améliorer la diffusion à l'interne des résultats des projets et des enseignements qui en sont tirés

Intervention : Des améliorations ont été apportées à l'information sur le programme diffusée sur les sites Web internes et externes de la CCSN afin de mieux faire connaître et diffuser les résultats des projets relevant de ce programme.

La présente section traite également des résultats imprévus.

Présentées d'abord, les conclusions générales du Programme de subventions et de contributions par catégorie sont suivies d'un résumé des preuves à l'appui.

30. L'exercice visait à améliorer l'harmonisation du Programme avec les plans et priorités stratégiques de la CCSN, ainsi que la production des rapports à cet égard (architecture d'activités de rendement); à améliorer la structure de gouvernance et les processus de mobilisation de la haute direction de la CCSN autour de l'orientation stratégique du Programme; à améliorer les processus visant l'intégration des résultats et des enseignements découlant du Programme au système de gestion de la CCSN, à son cadre de réglementation et à ses programmes de perfectionnement des employés, et à en assurer le suivi; à assurer une dotation et un financement adéquats pour l'administration du Programme.

5.4.1 Conclusions générales – Conception et exécution

Des preuves indiquent que les subventions et les contributions par catégorie de la CCSN sont bien gérées au moyen de contrôles efficaces et d'une attention portée aux risques. L'examen des documents révèle aussi que chaque projet financé répond aux besoins de la CCSN.

Malgré la bonne gestion du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, les suites données aux recommandations tirées de l'évaluation précédente (2008) n'ont que peu progressé.

Recommandation n° 1 : Améliorer encore davantage les mesures du rendement et les rapports y afférant

Même si les trois composantes sont dotées de modèles logiques et d'un modèle de stratégie de gestion du rendement élaboré en 2013, lequel procure au personnel des indications sur la mesure du rendement, aucune donnée sur la mesure du rendement n'a pu servir aux évaluations. L'évaluation démontre que cette recommandation n'a pas été suivie en entier : il faut constamment travailler à l'amélioration de la mesure du rendement et des rapports sur le rendement du Programme de subventions et de contributions par catégorie.

Recommandation n° 2 : Favoriser une compréhension plus uniforme des subventions et des contributions

En janvier 2009, les cadres supérieurs ont eu droit à une séance d'information générale sur le Programme de recherche et de soutien (PRS). On constate toutefois que d'autres efforts doivent être consentis, surtout aux travaux de la CSA. Des preuves révèlent que le personnel de la CCSN qui siège aux comités et sous-comités de la CSA, et le personnel de la CCSN en général, ont une faible compréhension des liens entre le PNN de la CSA et la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation.

Recommandation n° 3 : Améliorer la diffusion à l'interne des résultats des projets et des enseignements qui en sont tirés

L'utilisation de mécanismes internes officiels de déclaration, surtout les rapports de voyage, est utile à la communication des résultats des projets de S et C; toutefois, les preuves démontrent qu'il faut consacrer plus d'effort pour veiller à ce que les connaissances soient disponibles et mises en commun. Le personnel de la CCSN continue de croire que les connaissances tirées des subventions et des contributions ne sont pas largement communiquées au sein de l'organisation.

5.4.2 Preuves à l'appui – Conception et exécution

La mesure du rendement global du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN est faible. Même si les trois composantes sont assorties d'un modèle logique, l'évaluation n'a permis de relever qu'une stratégie de mesure du

rendement pour le Programme de paiements de transfert pour la recherche³¹, qui n'est pas encore entièrement fonctionnelle. Par conséquent, aucune donnée issue de la mesure du rendement n'était disponible pour l'une ou l'autre des trois composantes.

Il convient de signaler qu'un nouveau modèle de stratégie de gestion du rendement conçu en 2013 fournit des directives au personnel de la CCSN sur les exigences liées à la mesure du rendement des subventions et des contributions. Le document explique comment élaborer un modèle logique pour le projet, en déterminant les risques et les mesures clés du rendement, et il expose aussi clairement les responsabilités et exigences redditionnelles. Il pourrait servir à l'élaboration de mesures pertinentes et efficaces, qui feraient constamment l'objet d'un suivi et de rapports.

Globalement, l'examen des documents et les résultats des entrevues ont révélé que les subventions et contributions actuelles sont bien gérées. Le Programme était jugé à faible risque, selon les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et une évaluation des risques effectuée en 2004. Les risques sont minimes en raison de la faible importance (c.-à-d. valeur monétaire) des projets rattachés aux subventions et contributions. La majorité des projets relèvent d'organismes internationaux de grande envergure, et la CCSN n'en est qu'un des nombreux collaborateurs.

Le processus d'examen des demandes de financement concorde avec celui d'autres travaux de soutien de la recherche, et il semble surpasser les exigences, étant donné la taille du Programme et le niveau de risque. Une approche axée sur le risque évalue le financement, en commençant par un plan dressé par le personnel de la DRER pour chaque nouvel exercice et soumis à l'examen et à l'approbation du Comité de la recherche et du soutien, qui en évalue le mérite et les besoins en financement. Pour son évaluation, le Comité de la recherche et du soutien s'appuie sur les politiques et priorités opérationnelles énoncées et les objectifs du PRS, qui sont établis une fois l'an. Toutes les subventions et contributions initialement approuvées par le Comité de la recherche et du soutien sont ensuite assujetties à un autre examen, de sorte qu'elles respectent les modalités des autorisations que le CT a accordées à la CCSN dans le cadre du PRS. Le faible volume des subventions et contributions, leur caractère unique, ainsi que la gestion et la surveillance exercées par la DRER et la Direction des finances et de l'administration, assurent une gestion de projet efficace et la détection rapide des risques.

L'examen des documents révèle que le Programme s'appuie sur de bons procédés de gestion pour veiller à ce que chaque projet financé réponde aux besoins de la CCSN. Le responsable technique de chaque projet doit voir à ce que les travaux progressent comme le décrit l'accord de financement, recueillir des données à jour sur l'efficacité du projet, et produire une post-évaluation du projet qui fait ressortir l'utilisation que la CCSN pourrait faire des résultats. L'article 44 signale que 25 % de la contribution totale approuvée sera retenue jusqu'à ce que le bénéficiaire ait fourni un compte rendu définitif de toutes les dépenses admissibles. Les conditions du PRS indiquent que les bénéficiaires sont tenus de rendre compte de l'utilisation des fonds et des objectifs de rendement, avant que la CCSN ne verse des paiements partiels.

31. Le Cadre de responsabilisation et de risque expose en détail un modèle logique et un plan connexe de mesure du rendement.

Les résultats des entrevues reflètent les conclusions de l'examen des documents, soit, généralement : les subventions et les contributions sont bien gérées à l'aide de contrôles efficaces et en portant attention aux risques. Une petite minorité de répondants ont toutefois soulevé quelques problèmes :

- Le temps qu'il a fallu pour mettre en place l'accord de contribution aurait pu empêcher la CCSN de participer.
- La stratégie de mesure du rendement des subventions et des contributions a été élaborée, mais les résultats de chaque subvention ou contribution ne sont souvent pas mesurables, puisqu'ils n'ont pas été formulés.
- Certains bénéficiaires de subventions et de contributions ne fournissent pas suffisamment de documentation à la CCSN sur l'affectation des fonds.
- Les communications sont parfois déficientes entre le responsable technique de la subvention ou de la contribution et le personnel affecté au PRS.

Il ressort des entrevues que les participants de la CCSN à des comités ou sous-comités techniques de l'AEN-OCDE et de la CSA communiquent les renseignements à leurs superviseurs immédiats, surtout au moyen de rapports de voyage (pour l'AEN-OCDE); cette pratique ne s'étend toutefois pas à la CCSN en entier. Pour accroître la sensibilisation et diffuser les renseignements, les répondants ont fait diverses suggestions, la majorité évoquant la tenue annuelle d'ateliers et d'exposés. Ces ateliers et exposés pourraient faire appel à divers membres du personnel et de la direction de la CCSN de tous les secteurs activités.

De plus, les entrevues font ressortir le besoin d'accroître le soutien que la haute direction accorde au personnel de la CCSN qui siège aux comités ou sous-comités techniques de la CSA, surtout par des conseils aux nouveaux membres. Le personnel de la CCSN ressent le besoin d'améliorer les communications sur la participation et le rôle de la CCSN auprès de la CSA.

Les personnes interrogées ont signalé des résultats favorables imprévus pour les volets des paiements de transfert pour la recherche et de l'AEN-OCDE. Notons, entre autres, les contacts et liens personnels établis à l'échelle internationale par le personnel de la CCSN, qui peut maintenant s'adresser à ces contacts pour valider la position de la CCSN en matière de réglementation. Les répondants ont aussi évoqué les résultats favorables imprévus suivants : accès aux modèles de recherche et de réglementation d'autres organismes; accès aux décisions prises par d'autres organismes; mise à profit de travaux de recherche externes; détermination des lacunes du contrôle de la sûreté; différentes interprétations des codes et des normes. Les répondants ont par ailleurs signalé la participation accrue aux audiences publiques de la CCSN.

Pour ce qui est des résultats négatifs imprévus, les répondants en ont signalé deux. Le premier porte sur la prise de décisions consensuelles qui fait en sorte que la CCSN a du mal à tirer le maximum des contributions. Le deuxième résultat négatif imprévu s'entend de la dépendance accrue de la Deep River Science Academy au financement de la CCSN – sans ce financement, l'académie fermerait sans doute ses portes.

6 Résumé et recommandations

6.1. Pertinence

Selon les données découlant des trois composantes, le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN concorde avec les priorités du gouvernement fédéral en ce qui concerne la sûreté du secteur nucléaire. À titre d'exemple, dans un communiqué publié en février 2013, le gouvernement du Canada indiquait que « [l]a santé, la sûreté et la sécurité de la population et la gérance de l'environnement dans tous les aspects du secteur nucléaire demeurent prioritaires ». Les trois composantes de son Programme de subventions et de contributions par catégorie fournissent à la CCSN des connaissances scientifiques et techniques qui l'aident à mieux réglementer les titulaires de permis et à veiller à la sûreté du secteur nucléaire.

Les rôles et les responsabilités de la CCSN au titre du financement des subventions et des contributions s'inspirent de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et, pour la contribution de la CCSN aux travaux de la CSA, de la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. La LSRN précise que « pour réaliser sa mission, la Commission peut créer et gérer des programmes pour lui permettre d'obtenir des conseils et des renseignements, spécialement dans les domaines techniques et scientifiques³² ». La Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation encourage l'utilisation d'approches et d'outils de normalisation offerts par le Système national de normes du Canada (SNNC), qui est régi par le Conseil canadien des normes (CCN). Le CCN autorise la CSA à élaborer des normes nationales dans de nombreux domaines, y compris le secteur nucléaire.

Le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN reflète les objectifs poursuivis par le Programme de recherche et de soutien. Les subventions et contributions permettent à la CCSN d'atteindre ces objectifs par la mise en commun d'information, de connaissances et de pratiques exemplaires aux échelons national et international.

6.2 Efficacité

Les conclusions de l'évaluation des trois composantes révèlent que le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN atteint généralement ses objectifs clés. Pratiquement tous les objectifs des trois composantes sont atteints en tout ou en partie, sauf quelques-uns pour la contribution aux travaux de l'AEN-OCDE. La nature des projets financés par la contribution aux travaux de l'AEN-OCDE est telle qu'ils n'ont pas encore eu d'effet; d'après les conclusions de l'évaluation, il est toutefois raisonnable de s'attendre à ce que ces subventions et contributions aident la CCSN à réaliser les objectifs de sa contribution aux travaux de l'AEN-OCDE.

32. Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, L.C., 1997, ch. 9.

6.2. Efficience et économie

Compte tenu des conclusions tirées de l'évaluation de chacune des trois composantes, il est impossible de produire une évaluation quantitative de l'efficience et de l'économie que permet le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN. Il s'agit d'un problème commun aux subventions et aux contributions, en raison des difficultés que pose la mesure de leur rendement, qui dépend de la collecte, par l'organisme de financement (c.-à-d. la CCSN), de rapports détaillés faisant le pont avec les mesures de rendement du Programme.

Les répondants sont généralement d'avis que la CCSN obtient une excellente valeur des fonds investis dans les subventions et contributions, et en retire des avantages concrets qui lui permettent d'améliorer ses capacités à titre d'organisme de réglementation. Grâce aux subventions et contributions, la CCSN bénéficie de connaissances et de renseignements qui, autrement, seraient difficilement accessibles ou trop coûteux à produire à l'interne.

L'évaluation de l'économie et de l'efficience a permis de conclure qu'il fallait effectuer un suivi plus efficace du temps que consacre le personnel de la CCSN aux subventions et contributions, plus particulièrement en ce qui concerne la CSA et l'AEN-OCDE. Il faut également instaurer une stratégie de mesure du rendement qui facilitera l'évaluation de l'économie et de l'efficience. Une telle stratégie doit cependant tenir compte du fait que les subventions et contributions de la CCSN comportent des risques relativement faibles (et les montants sont généralement peu élevés).

6.4. Conception et exécution

La mesure du rendement est jugée généralement faible. Même si les trois composantes sont assorties d'un modèle logique, l'évaluation n'a constaté l'existence d'une stratégie de mesure du rendement que pour le Programme de paiements de transfert pour la recherche – et celle-ci n'est pas entièrement fonctionnelle. Aucune donnée sur la mesure du rendement ne ressort donc de l'une ou l'autre des trois composantes, et cette lacune en a limité l'évaluation de l'efficience et de l'économie.

La gouvernance des subventions et contributions actuelles se déroule bien. Malgré que les évaluations des contributions aux travaux de la CSA et de l'AEN-OCDE n'abordent pas la gouvernance, puisque ces trois composantes sont aussi gérées par le PRS, une approche de gouvernance similaire sera fort probablement appliquée aux contributions aux travaux de la CSA et de l'AEN-OCDE. La valeur du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN est relativement modeste et, par conséquent, son niveau de risque l'est tout autant.

On constate la nécessité d'intensifier le soutien que les cadres supérieurs accordent aux membres du personnel de la CCSN qui siègent à des comités ou sous-comités techniques de la CSA, surtout par la prestation de conseils aux nouveaux membres. Le personnel de la CCSN croit nécessaire d'améliorer les communications relatives à la participation et au rôle de la CCSN auprès de la CSA.

Il appert que les participants de la CCSN qui siègent à des comités ou sous-comités techniques de l'AEN-OCDE et de la CSA communiquent des renseignements à leurs superviseurs immédiats, surtout au moyen de rapports de voyage (pour l'AEN-OCDE); cette pratique ne se répand toutefois pas à la CCSN en entier. Pour accroître la sensibilisation et communiquer les renseignements, les répondants ont fait diverses suggestions, la majorité évoquant la tenue annuelle d'ateliers et d'exposés. Ces ateliers et exposés pourraient faire appel à divers membres du personnel et de la direction de la CCSN de tous les secteurs d'activités.

6.5 Recommandations

Les recommandations suivantes ressortent de l'évaluation des trois composantes du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN.

Paiements de transfert pour la recherche

Recommandation n° 1 : Élaborer des activités et objectifs de rendement clairs et mesurables :

- a. Exiger la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques et continues de données sur le rendement des paiements de transfert pour la recherche, ainsi que la production de rapports sur le rendement.
- b. Appeler les responsables techniques à constamment établir et surveiller le rendement de chacune de leurs subventions ou contributions.

Recommandation n° 2 : Améliorer les communications sur les paiements de transfert pour la recherche du Programme de recherche et de soutien

CSA

Recommandation n° 1 : Formuler clairement des motifs à l'intention de la direction et du personnel de la CCSN, dans le but de soutenir l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et leur application aux processus d'autorisation et de vérification de la conformité de la CCSN. Ces motifs doivent concorder avec la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation.

Recommandation n° 2 : Réécrire l'ensemble actuel des objectifs définis dans l'accord de contribution conclu entre la CCSN et la CSA, de sorte qu'ils soient clairs et mesurables.

Recommandation n° 3 : Élaborer et effectuer une collecte continue et systématique de données dans le but de soutenir les objectifs de la contribution – et de la participation – de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA.

Recommandation n° 4 : Produire l'information et la communiquer aux employés de la CCSN participant à l'élaboration ou à l'application des normes de la CSA. L'effort de sensibilisation devrait particulièrement viser les motifs, objectifs, et processus et procédures à l'appui de l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et de l'application de celles-ci à la délivrance de permis et à la vérification de la conformité. L'élaboration de cette information devrait miser sur le soutien que la haute direction accorde aux

employés de la CCSN siégeant aux comités ou sous-comités techniques, et sur l'affectation d'efforts continus au suivi des activités du Programme visant les normes nucléaires de la CSA, à la lumière du plan du cadre de réglementation de la CCSN.

AEN-OCDE

Recommandation n° 1 : Élaborer des activités et objectifs de rendement clairs et mesurables :

- a. Appeler les responsables techniques à établir et à surveiller le rendement de chacun de leurs projets mixtes de recherche et du MDEP.
- b. Fixer des objectifs de rendement à la participation de la CCSN aux comités techniques permanents, et relier le rendement à un modèle logique de l'AEN-OCDE.

Recommandation n° 2 : Rapporter chaque année, au Comité de gestion, les résultats favorables du rendement des projets mixtes de recherche, du MDEP et des comités techniques permanents.

Recommandation n° 3 : Améliorer la communication des résultats des contributions et de la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE auprès des parties intéressées internes.

Liste des abréviations

| | | |
|----|---------|---|
| 1 | CCSN | Commission canadienne de sûreté nucléaire |
| 2 | CODAP | Programme sur l'expérience opérationnelle, la dégradation et le vieillissement des composants |
| 3 | SPGPR | Système de planification, de gestion et de production de rapports de la CCSN |
| 4 | ACRP | Association canadienne de radioprotection |
| 5 | CSA | Association canadienne de normalisation |
| 6 | CSARP | Programme de recherche collaborative sur les accidents graves |
| 7 | CCE | Comité consultatif de l'évaluation |
| 8 | GTE | Groupe de travail de l'évaluation |
| 9 | FIRE | Projet d'échange de données sur les registres d'incendie |
| 10 | ETP | Équivalent temps plein |
| 11 | GIF | Forum international Génération IV |
| 12 | GC | Gouvernement du Canada |
| 13 | S et C | Subventions et contributions |
| 14 | ICDE | Projet d'échange de données internationales sur les causes communes |
| 15 | CIPR | Commission internationale de protection radiologique |
| 16 | ICRU | Commission internationale des unités et des mesures de radiation |
| 17 | ISG-TIP | Programme international d'étude de l'intégrité des tubes de générateur de vapeur |

| | | |
|----|----------|--|
| 18 | ISOE | Système d'information sur la radioprotection professionnelle |
| 19 | SIET | Système intégré de l'emploi du temps |
| 20 | CG | Comité de gestion |
| 21 | MDEP | Programme multinational d'évaluation des conceptions |
| 22 | AEN | Agence pour l'énergie nucléaire |
| 23 | LSRN | <i>Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires</i> |
| 24 | PNN | Programme visant les normes nucléaires |
| 25 | SNNC | Système national de normes du Canada |
| 26 | CDSN | Comité directeur stratégique nucléaire |
| 27 | OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| 28 | AEN-OCDE | Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques |
| 29 | CGO | Comité de gestion des opérations |
| 30 | OPDE | Projet d'échange de données sur les défaillances des canalisations de l'OCDE |
| 31 | PAFP | Programme d'aide financière aux participants |
| 32 | PRISME | Propagation d'un incendie pour des scénarios multi-locaux élémentaires |
| 33 | RASP | réacteur à eau sous pression |
| 34 | R-D | Recherche et développement |
| 35 | CRS | Comité de la recherche et du soutien |
| 36 | CDCR | Comité directeur du cadre de réglementation |
| 37 | DRER | Division de la recherche et de l'évaluation en réglementation |
| 38 | PRS | Programme de recherche et de soutien |
| 39 | SCAP | Programme sur la fissuration par corrosion sous contrainte et le vieillissement des câbles |
| 40 | CCN | Conseil canadien des normes |
| 41 | CTP | Comité technique permanent |
| 42 | SCT | Secrétariat du Conseil du Trésor |
| 43 | UNSCEAR | Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants |

Liste des tableaux et des figures

| | | |
|---|---|-------|
| 1 | Tableau 1 Résumé des sources de données pour l'évaluation des composantes | p. 7 |
| 2 | Tableau 2 Atteinte des résultats attendus, par composante, du Programme de subventions et de contributions par catégorie | p. 9 |
| 3 | Total des subventions et contributions pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, par exercice (\$) | p. 16 |
| 4 | Tableau 4 : Période de l'évaluation et période de collecte des données | p. 19 |

| | | |
|----|---|-------|
| 5 | Tableau 5 : Répondants, par groupe (programme des paiements de transfert pour la recherche) | p. 21 |
| 6 | Tableau 6 : Entrevues, par groupe de répondants (contribution aux travaux de la CSA) | p. 22 |
| 7 | Tableau 7 : Taux de réponse au sondage, par catégorie de répondants | p. 23 |
| 8 | Tableau 8 : Répondants, par groupe (contribution aux travaux de l'AEN-OCDE) | p. 25 |
| 9 | Tableau 9 : Contrats associés à l'évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie | p. 27 |
| 10 | Tableau 10 Atteinte des résultats attendus, par composante, du Programme de subventions et de contributions par catégorie | p. 32 |
| 11 | Tableau 11 : Dépenses réelles et prévues pour le Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN, par exercice (\$) | p. 46 |
| 12 | Figure 1 Contribution aux travaux de la CSA | p. 64 |
| 13 | Figure 2 Contribution aux travaux de l'AEN-OCDE | p. 67 |
| 14 | Figure 3 Paiements de transfert pour la recherche | p. 70 |

Annexe A – Plan d'action de la direction

Contribution aux travaux de la CSA

| N° | Recommandation | Type de recommandation | Réponse | Interventions | Responsabilité | Date d'achèvement attendue (M/A) | Mesures du rendement |
|----|--|-------------------------|---------|--|----------------|--|---|
| 1 | Formuler clairement des motifs à l'intention de la direction et du personnel de la CCSN, dans le but de soutenir l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et leur application aux processus d'autorisation et de vérification de la conformité de la CCSN. Ces motifs doivent concorder avec la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation. | Conception de programme | Accepté | 1. Élaborer, comme élément de l'initiative présentée à la recommandation n° 4, des objectifs clairs reflétant le rôle des normes de la CSA et leur application au cadre de réglementation de la CCSN. 2. Afficher les objectifs dans le site Web de la CCSN, à titre d'information sur le cadre de réglementation et ses composantes. | DPR | 1. Déc. 2012 2. Janv. 2013 | Objectifs élaborés, approuvés par le Comité de gestion et publiés dans le site Web de la CCSN |
| 2 | Réécrire l'ensemble actuel des objectifs définis dans l'accord de contribution conclu entre la CCSN et la CSA, de sorte qu'ils soient clairs et mesurables. | Conception de programme | Accepté | 1. Réviser les objectifs de l'accord de contribution et faire les ajustements nécessaires, en consultation avec la CSA, afin qu'ils couvrent bien les objectifs et les produits livrables décrits dans les recommandations n°s 1 et 3. | DPR/DPS | 1. Prochain renouvellement de l'accord | Accord de contribution révisé |
| 3 | Élaborer et effectuer une collecte continue et systématique de données dans le but de soutenir les objectifs de la contribution – et de la participation – de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA. | Exécution de programme | Accepté | 1. Appliquer un code de coût à tous les travaux d'élaboration des normes de la CSA de la CCSN, dans le but de dresser un tableau complet de la contribution de la CCSN en temps et en frais de déplacement, et évaluer le besoin d'établir des codes spécifiques pour les travaux des comités techniques. | DPR/DFA | 1. Sept. 2012 | Code de coût établi |

| | | | | | | | |
|---|---|------------------------|---------|--|-----|--|---|
| | | | | 2. Fixer des mesures de suivi de programme, en consultation avec la CSA, y compris les publications de normes nouvelles ou révisées et l'intégration des normes de la CSA aux activités d'autorisation et de contrôle de la conformité. | DPR | 2. Sept. 2012 | Mesures élaborées et communiquées chaque année au CG |
| 4 | Produire l'information et la communiquer aux employés de la CCSN participant à l'élaboration ou à l'application des normes de la CSA. L'effort de sensibilisation devrait particulièrement viser les motifs, objectifs, et processus et procédures à l'appui de l'utilisation des normes nucléaires de la CSA et de l'application de celles-ci à la délivrance de permis et à la vérification de la conformité. L'élaboration de cette information devrait miser sur le soutien que la haute direction accorde aux employés de la CCSN siégeant aux comités ou sous-comités techniques, et sur l'affectation d'efforts continus au suivi des activités du Programme visant les normes nucléaires de la CSA, à la lumière du plan du cadre de réglementation de la CCSN. | Exécution de programme | Accepté | 1. Officialiser le rôle de gouvernance du CDCR et du CG consistant à surveiller la participation de la CCSN aux travaux de la CSA, en tenant compte du mandat, des politiques et des processus de la CSA. 2. Élaborer des directives pour le personnel de la CCSN participant à l'élaboration des normes de la CSA, en tenant compte du mandat, des politiques et des processus de la CSA. 3. Officialiser les processus de collecte et de transmission de commentaires à la CCSN sur les normes provisoires, et élaborer les positions d'ensemble de la CCSN en vue du vote définitif sur les normes de la CSA. | DPR | 1. Déc. 2012 2. Déc. 2012 3. Déc. 2012 | Gouvernance du programme approuvée par le CG, et directives et processus élaborés et mis à la disposition du personnel de la CCSN |

Contributions aux travaux de l'AEN-OCDE

| N° | Recommandation | Type de recommandation | Réponse | Interventions | Responsabilité | Date d'achèvement attendue (M/A) | Mesures du rendement |
|----|---|-------------------------|---------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| 1 | Élaborer des activités et objectifs de rendement clairs et mesurables : a. Appeler les responsables techniques à établir et à surveiller le rendement de chacun de leurs projets mixtes de recherche et du MDEP. | Conception de programme | Accepté | En tant que responsable, le VP-DGST chargera les responsables techniques concernés d'appliquer des stratégies de mesure du rendement à tous les projets mixtes de recherche et au MDEP, afin d'en favoriser l'approbation ou le renouvellement. Le VP-DGAR évaluera l'expertise du personnel et conseillera les responsables techniques sur l'élaboration d'une stratégie de mesure du rendement. | VP-DGST, avec le soutien du VP-DGAR | Déc. 2016 | Stratégies de mesure du rendement élaborées et transmises à la Division de la recherche en réglementation : <ul style="list-style-type: none"> • FIRE – Juin 2014 • ISOE – Juin 2014 • MDEP – Juin 2014 • CADAK – Juin 2014 • CODAP – Déc. 2014 • ICDE – Déc. 2014 • PRISME – Juin 2016 |
| | | | | L'évolution de toutes les stratégies de mesure du rendement des travaux de recherche en cours fera l'objet de rapports au CG, dans le cadre de la présentation, au T4, du plan de recherche intégré. | VP-DGAR, avec le soutien du VP-DGST | Chaque année à compter de juin 2014 | Plan de recherche intégré produit annuellement au T4 |

| | | | | | | | |
|---|---|------------------------|---------|---|-------------------------------------|--|---|
| | b. Fixer des objectifs de rendement à la participation de la CCSN aux comités techniques permanents, et relier le rendement à un modèle logique de l'AEN-OCDE. | | | En tant que responsable, le VP-DGST, en consultation avec le VP-DGRO, demandera aux responsables techniques concernés d'établir des objectifs de rendement et de les harmoniser avec le modèle logique de l'AEN-OCDE. Le VP-DGAR évaluera l'expertise du personnel et conseillera les responsables techniques sur l'élaboration d'objectifs de rendement. | VP-DGST, avec le soutien du VP-DGAR | 31 mars 2014 | Objectifs de rendement documentés qui concordent avec le modèle logique de l'AEN-OCDE et couvrent tous les comités techniques permanents auxquels la CCSN participe |
| | | | | Le VP-DGST organisera une réunion annuelle avec Ressources naturelles Canada, afin de coordonner la participation mixte aux comités de l'AEN-OCDE. Le VP-DGAR y affectera du personnel stratégique. | VP-DGST, avec le soutien du VP-DGAR | Chaque année à compter de sept. 2014 | Comptes rendus des réunions annuelles |
| 2 | Rapporter chaque année, au Comité de gestion, les résultats de rendement des projets mixtes de recherche, du MDEP et des comités techniques permanents. | Exécution de programme | Accepté | En tant que responsable, le VP-DGST présentera chaque année au Comité de gestion un rapport sur le rendement des projets mixtes de recherche, du MDEP et des comités techniques permanents. | VP-DGST | Chaque année à compter de juillet 2014 | Rapport annuel soumis au Comité de gestion |
| 3 | Améliorer la communication des résultats des contributions et de la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE auprès des parties intéressées internes. | Exécution de programme | Accepté | En tant que responsable, le DG-DGST, de concert avec le VP-DGRO, présentera chaque année au Comité de gestion des opérations les résultats et le rendement des projets mixtes de recherche, du MDEP et des comités techniques permanents. | VP-DGST, avec le soutien du VP-DGRO | Chaque année à compter de juin 2014 | Rapport annuel soumis au Comité de gestion des opérations |

| | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|-------------------------------------|--------------|--|
| | | | | En tant que responsable, le VP-DGST, avec l'aide du personnel de la DCS que le VP-DGAR affectera, mettra en œuvre une stratégie de communication, afin d'intensifier la mise en commun des connaissances et des résultats des projets mixtes de recherche, du MDEP et des comités techniques permanents. | VP-DGST, avec le soutien du VP-DGAR | 31 mars 2014 | Stratégie de communication mise au point |
|--|--|--|--|--|-------------------------------------|--------------|--|

Paiements de transfert pour la recherche

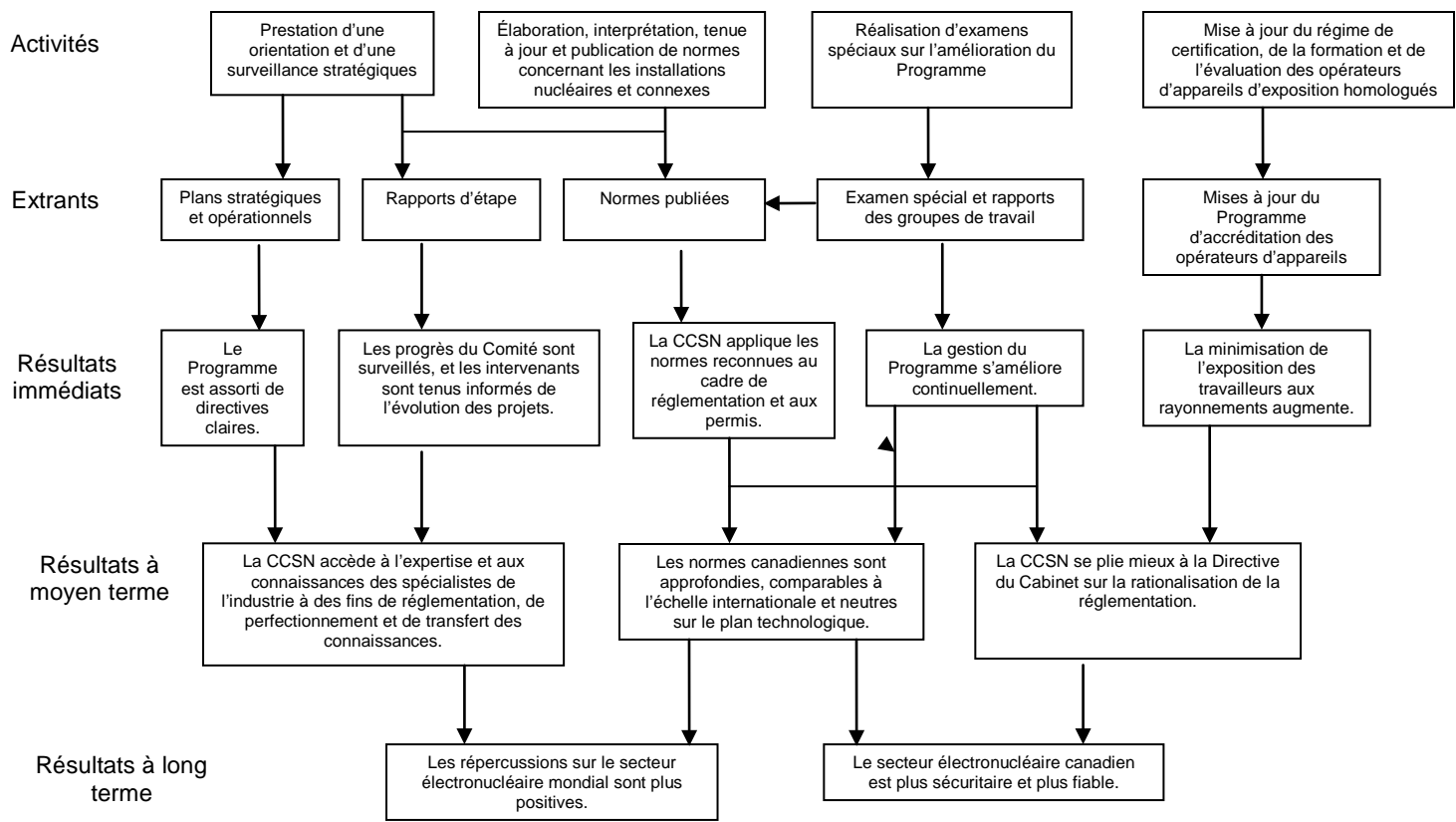
| N° | Recommandation | Type de recommandation | Réponse | Interventions | Responsabilité | Date d'achèvement attendue | Mesures du rendement |
|----|---|--------------------------------------|---------|--|--|---|--|
| 1 | <p>Élaborer des activités et objectifs de rendement clairs et mesurables :</p> <p>a) Exiger la collecte, l'analyse et l'utilisation systématiques et continues de données sur le rendement des paiements de transfert pour la recherche, ainsi que la production de rapports sur le rendement.</p> <p>b) Appeler les responsables techniques à constamment établir et surveiller le rendement de chacune de leurs subventions ou contributions.</p> | Conception et exécution de programme | Accepté | <p>1.1 Examiner et mettre en œuvre une stratégie globale de mesure du rendement du Programme de recherche et de soutien.</p> <p>1.2 Mettre au point des stratégies de mesure du rendement des contributions existantes (en cours).</p> <p>1.3 Élaborer une stratégie de mesure du rendement pour chaque subvention et l'appliquer.</p> | Directeur, Division de la recherche et de l'évaluation en réglementation | <p>1.1 1^{er} août 2014</p> <p>1.2 1^{er} déc. 2014</p> <p>1.3 1^{er} déc. 2014</p> | <p>1.1 Stratégie de MR approuvée par le CG</p> <p>1.2 100 % des contributions sont assorties d'une stratégie de MR</p> <p>1.3 Publication et mise à jour annuelle, dans le site Web du Programme de soutien et de recherche, de la stratégie globale de MR</p> |

| | | | | | | | |
|---|---|-------------------------|---------|---|--|--|--|
| | | | | 1.4 Intégrer un résumé annuel du rendement dans le compte rendu annuel destiné au CG. | | 1.4 2 juin 2015 | 1.4 Approbation, par le CG, du résumé de rendement annuel |
| 2 | Améliorer les communications sur les paiements de transfert pour la recherche du Programme de recherche et de soutien | Conception de programme | Accepté | <p>2.1 Mettre à jour le site Web consacré au Programme de recherche et de soutien à l'aide des processus et renseignements révisés sur les S et C.</p> <p>2.2 Mener à bien des séances d'orientation sur la recherche auprès des divisions clientes.</p> <p>2.3 Examiner les liens entre les subventions et le programme de sensibilisation.</p> <p>2.4 Réaliser un sondage sur la satisfaction des clients, afin d'évaluer le besoin d'apporter d'autres modifications aux communications.</p> | Directeur, Division de la recherche et de l'évaluation en réglementation | <p>2.1 1^{er} sept. 2014</p> <p>2.2 1^{er} juillet 2014</p> <p>2.3 1^{er} sept. 2014</p> <p>2.4 1^{er} déc. 2014</p> | <p>2.1 Renseignements affichés dans BORIS, et commentaires des clients recueillis</p> <p>2.2 Séances achevées</p> <p>2.3 Le responsable du programme de sensibilisation a évalué le besoin de recourir aux subventions, lesquelles figurent dans le plan annuel de recherche.</p> <p>2.4 Le sondage est terminé et un plan d'action y donne suite.</p> |

Annexe B : Modèles logiques

Figure 1 Contribution aux travaux de la CSA

Contribution de la Commission canadienne de sûreté nucléaire aux travaux de l'Association canadienne de normalisation (CSA)



Des parties intéressées internes ont dressé un modèle logique afin d'illustrer les activités clés, les extrants et les résultats attendus de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires. Ce modèle présente et relève les principaux extrants et résultats à des fins de suivi et d'évaluation. Le modèle logique figure à l'annexe 1.

3.1 Activités et extrants

Comme l'indique le modèle logique, la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires comporte quatre grands secteurs d'activités. Le premier secteur d'activités porte sur la prestation d'une orientation et d'une surveillance stratégiques qui misent sur la participation de la CCSN à des comités multipartites et sous-comités et groupes de travail connexes sur le Programme visant les normes nucléaires. Grâce à la participation de la CCSN à ces comités, les normes du secteur nucléaire sont élaborées, interprétées, maintenues et publiées. À l'occasion, par ailleurs, le CDSN réalise des examens spéciaux, tels que l'Initiative de pensée rationnelle, afin de raffermir l'efficacité et l'efficience du Programme visant les normes nucléaires.

L'exécution de plans stratégiques et opérationnels permet d'exposer clairement le cadre appliqué à une prise de décisions efficaces, lequel génère un contexte favorable à la publication des normes et à la production de rapports sur l'évolution de l'élaboration, de l'interprétation et du maintien de ces normes. La réalisation de projets spéciaux en vue d'améliorer le Programme visant les normes nucléaires donne lieu à des rapports susceptibles d'influer sur l'élaboration des normes.

3.2 Résultats immédiats

Comme premier résultat immédiat de la production de plans stratégiques et opérationnels, notons que le Programme visant les normes nucléaires est assorti de directives claires sur l'élaboration, l'examen et la modification des normes, et qu'une compréhension commune des possibilités et des difficultés du Programme, dont le financement et les solutions éventuelles associées à la saisie de ces possibilités ou à l'élimination des difficultés, favorise l'atteinte des objectifs. Les normes sont conçues par les divers comités techniques de la CSA et leurs sous-comités et groupes de travail. Les rapports d'étape de chaque comité technique sont communiqués deux fois l'an au Comité directeur stratégique nucléaire; ainsi, les progrès des comités sont surveillés, et les membres de la CSA sont tenus au courant de chaque projet. Une fois les normes publiées, la CCSN les applique à ses activités de réglementation (examens techniques menant à l'attribution de permis, délivrance de permis et activités de conformité), et l'industrie s'en sert pour appuyer les demandes de permis et démontrer sa conformité aux exigences réglementaires. Les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail améliorent continuellement la gestion même du Programme.

3.3 Résultats à moyen terme

En participant directement aux comités du Programme visant les normes nucléaires, la CCSN accède à l'expertise et aux connaissances des spécialistes de l'industrie. Dotés d'une structure organisée, les comités misent sur des directives claires qui découlent de la planification stratégique et opérationnelle et du suivi des projets d'élaboration de normes, par l'entremise des rapports d'étape soumis au CDSN. Les gestionnaires de projets de la CSA appuient les travaux des comités techniques. L'accès à des spécialistes de l'industrie, au moyen de la participation de la CCSN aux travaux des comités, permet à celle-ci de mieux saisir les objectifs de réglementation et d'encourager le perfectionnement professionnel de son personnel et le transfert des connaissances. Les normes et le processus par lequel elles sont élaborées et interprétées par de multiples parties intéressées participant aux comités techniques, et les preuves tirées des examens spéciaux et des rapports des groupes de travail, créent un climat qui favorise l'élaboration de normes à jour, comparables à l'échelle internationale et neutres sur le plan technologique.

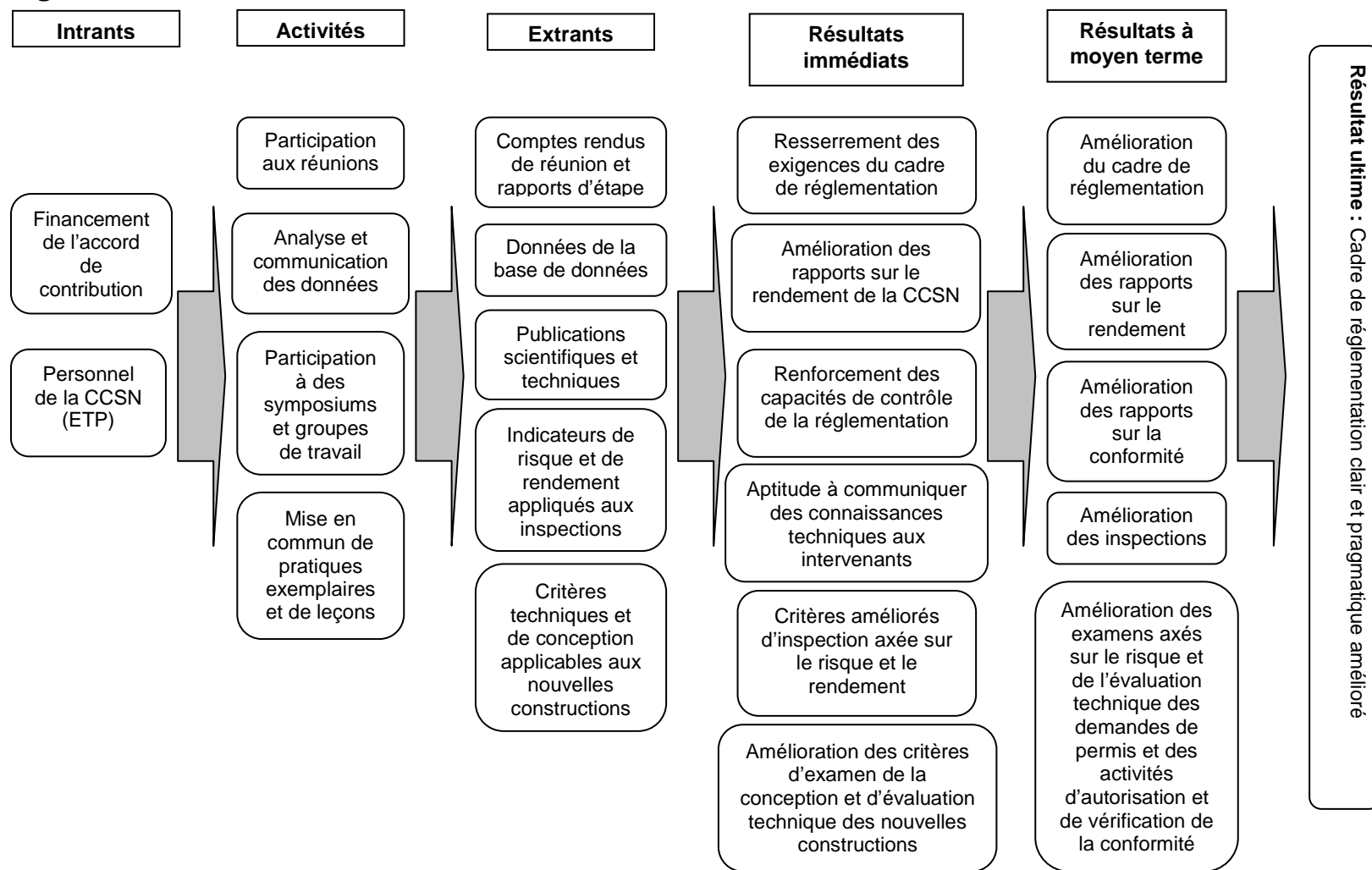
3.4 Résultats à long terme

Les résultats ultimes de la contribution de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires correspondent aux objectifs mêmes du Programme :

- Un effet favorable sur le secteur électronucléaire mondial
- Un secteur électronucléaire canadien plus sécuritaire et plus fiable

Ces objectifs contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de la CCSN : Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne servent qu'à des fins pacifiques, et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Figure 2 Contribution aux travaux de l'AEN-OCDE



Activités et extraits

Comme l'indique le modèle logique, la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE touche quatre grands secteurs d'activités. Le premier secteur d'activités porte sur la participation de certains employés de la CCSN aux réunions sur l'administration de chaque projet. Selon le projet, le groupe d'examen du projet, le comité ou groupe directeur, le conseil de gestion, le bureau, le groupe stratégique ou les groupes de travail (p. ex. AP 1000, EPR, normes numériques d'I et C, codes et normes, groupes de travail concerté sur l'inspection des fournisseurs relevant du MDEP ou groupe de travail sur l'analyse des données de l'ISOE) doivent se réunir. À la suite de chaque réunion, un compte rendu résume les mesures et les nouvelles orientations retenues. De plus, des rapports d'étape sont préparés et distribués aux membres tous les trois mois, à chaque semestre ou une fois l'an, selon le projet. Dans le cas du MDEP, les réunions des divers groupes de travail servent à discuter de l'harmonisation et de la convergence des pratiques et exigences associées aux examens préalables à l'autorisation, dans une optique de sûreté, et à élaborer des critères de conception uniformes pour les nouvelles constructions.

Comme pour les programmes FIRE, ICDE, ISOE, OPDE et PRISME, la deuxième activité consiste à soumettre, à communiquer et à analyser des données pertinentes sur les titulaires canadiens de permis. Pour ce qui est de l'ISOE, les données sont analysées par un groupe de travail spécialisé dans l'analyse de données. Chaque base de données de projet fournit des données sur les tendances, lesquelles permettent ensuite l'analyse des causes fondamentales d'événements particuliers qui compromettent la sûreté des centrales nucléaires. Avec le temps, la compilation des données de chaque projet permet une analyse subséquente et, dans le cas des programmes FIRE et ICDE, l'élaboration d'indicateurs pour la réalisation d'inspections fondées sur le risque et le rendement.

La troisième activité est la participation de la CCSN à divers symposiums, groupes de travail spécialisés et groupes de travail qui abordent et analysent des domaines d'étude particuliers. Des rapports scientifiques et techniques sont donc produits et publiés. Bon nombre de ces rapports sont rédigés ou corédigés par des représentants de la CCSN participant aux projets.

Résultats immédiats

Comme premier résultat immédiat de la production d'analyses et de conclusions compilées depuis chaque base de données de projet et exposées dans des rapports scientifiques et techniques, à des symposiums et auprès de groupes de travail spécialisés et de groupes de travail, notons les améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation de la CCSN. Les données techniques découlant de la contribution et de la participation à ces projets sont citées dans divers documents du cadre de réglementation. De plus, en accédant aux diverses bases de données de projet, la CCSN est mieux placée pour assumer son rôle de surveillance, de sorte que les titulaires de permis observent les exigences réglementaires. Pour ce qui est de l'ISOE, en particulier, les données présentées dans les bases de données de projet informent la CCSN des meilleures techniques à emprunter dans les centrales nucléaires pour réduire les doses reçues par les travailleurs.

La CCSN est également en mesure de communiquer les données résultant de sa participation aux projets aux titulaires de permis et à l'Association canadienne de normalisation. Les données communiquées aux titulaires de permis devraient améliorer la sécurité de leurs opérations. Celles transmises à l'Association canadienne de normalisation, quant à elles, étoffent le contenu technique de ses normes nucléaires, un autre moyen indirect d'améliorer la sécurité du point de vue de la réglementation, puisque la plupart des normes sont citées dans les documents du cadre de réglementation de la CCSN. Les indicateurs accolés aux inspections axées sur le risque et le rendement améliorent les critères d'inspection (types I et II) de la CCSN. Les critères de conception qui ressortent des consultations sur le MDEP sont ensuite utilisés à l'interne par la CCSN pour améliorer les critères d'examen de la conception et les critères d'évaluation technique des nouvelles constructions.

Résultats à moyen terme

La CCSN améliore son cadre de réglementation en étoffant le contenu technique de ses documents d'orientation sur la réglementation. En approfondissant les connaissances qu'ont les titulaires de permis des meilleures techniques de réduction de l'exposition des travailleurs, la CCSN arrive à raffermir ses capacités au titre de la surveillance réglementaire.

Par ailleurs, en renforçant ses capacités en matière de surveillance réglementaire, la CCSN obtient des renseignements supplémentaires qui lui permettent de mieux rendre compte de la conformité dans son rapport annuel sur l'évaluation intégrée de la sécurité des centrales nucléaires canadiennes. En peaufinant les critères d'inspection axés sur le risque et le rendement, la CCSN arrive à améliorer globalement ses travaux d'inspection.

Évaluation du Programme de subventions et de contributions par catégorie de la CCSN

Rapport final – 23 juin 2014

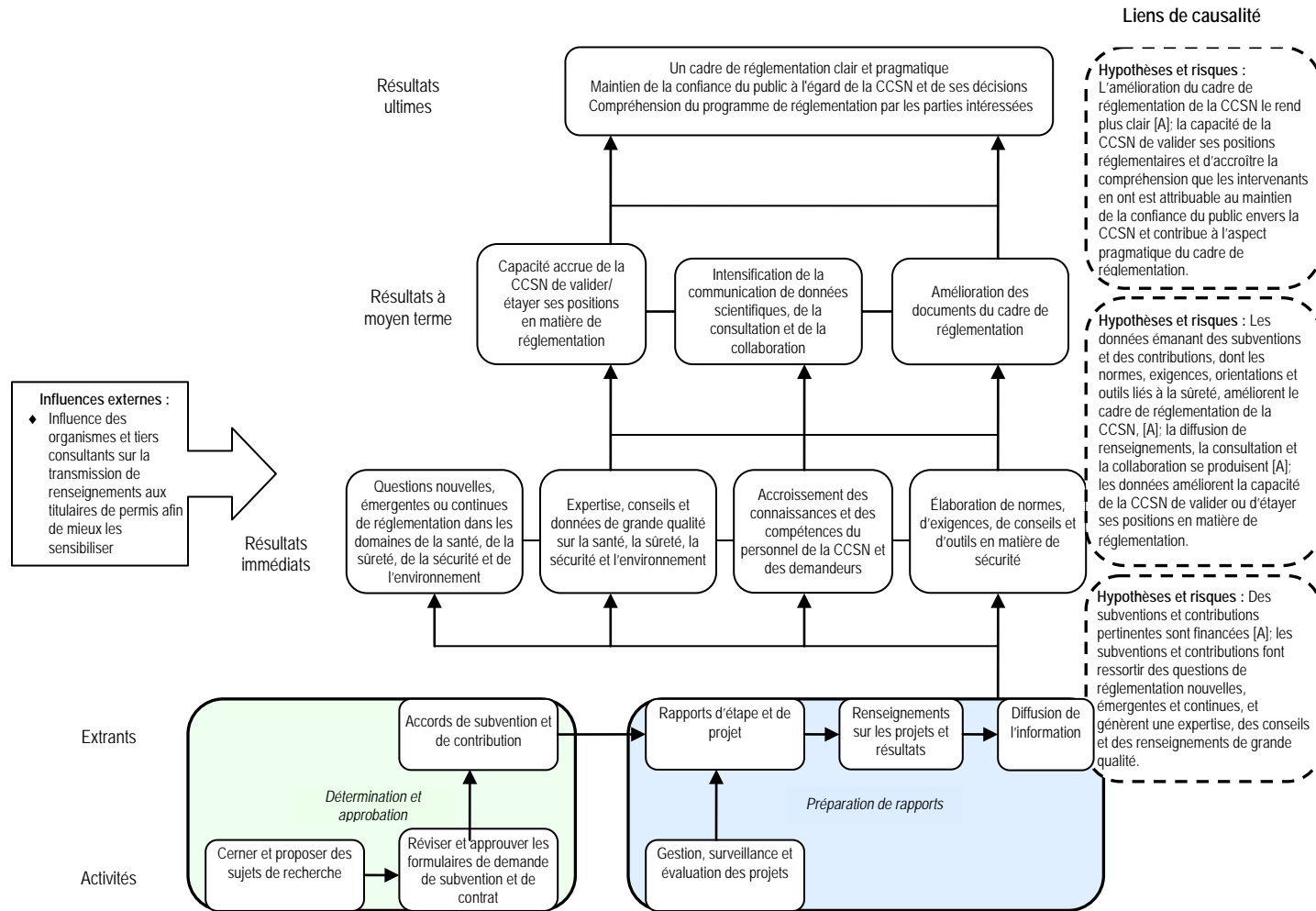
N° de E-Doc – 4471109

De plus, en améliorant ses critères d'examen de la conception et ses critères d'évaluation technique des nouvelles constructions, la CCSN a amélioré son examen fondé sur le risque des demandes de permis.

Résultats à long terme

En définitive, la contribution de la CCSN aux projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE et au MDEP a amélioré son cadre de réglementation clair et pragmatique. Cet objectif contribue au résultat stratégique de la CCSN : des installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires servant uniquement à des fins pacifiques, et la confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Figure 3 Paiements de transfert pour la recherche



Activités et extraits : Détermination et approbation

À la CCSN, une subvention ou une contribution est établie à l'aide du même processus appliqué à tous les projets du Programme de recherche et de soutien. Le responsable technique cible le domaine d'intérêt que sa division souhaite aborder, et demande aux responsables du Programme de recherche et de soutien d'y accorder du financement. Les responsables du Programme de recherche et de soutien procéderont à une évaluation initiale du type de financement (projet de recherche, subvention ou contribution) qui convient le mieux à chaque demande.

Par la suite, le responsable technique remplit et soumet un formulaire de demande de subvention (subvention) ou un formulaire de demande de contrat (contribution), dans lequel il expose les détails du projet, y compris les résultats escomptés à l'intérieur d'un délai défini. Dans le cas d'une contribution, les responsables du Programme de recherche et de soutien travaillent avec la Division des contrats et de l'administration à l'élaboration de l'accord. Les accords de subvention, par contre, sont élaborés par la DRER, conformément aux modalités du Programme de subventions et de contributions. Il convient de signaler des correspondances administratives entre l'organisme bénéficiaire et le Programme de recherche et de soutien, agissant au nom de la CCSN, à l'étape de la mise au point de l'accord de subvention ou de contribution. Ces activités peuvent avoir une incidence sur la rapidité du processus de subvention ou de contribution.

Activités et extraits : Production de rapports

Pour chaque accord de contribution, des rapports d'étape sont soumis aux responsables du Programme de recherche et de soutien et au responsable technique, dans le but de mesurer les progrès en fonction des résultats escomptés et de mettre en lumière tout problème lié au projet qui nuit à la qualité et à la rapidité de production des produits livrables découlant de l'accord. À l'issue de chaque accord de contribution, un rapport de projet résumant la réalisation des résultats attendus est remis aux responsables du Programme de recherche et de soutien. Selon la subvention, un résumé de l'atteinte des résultats escomptés est soumis aux responsables du Programme de recherche et de soutien. Ce programme use des renseignements contenus dans les rapports de projet pour éclairer, au besoin, les futures décisions en matière de financement. Par ailleurs, les responsables du Programme de recherche et de soutien publient le rapport de projet à l'interne sur BORIS, à des fins de communication interne à la CCSN. Le responsable technique distribue lui aussi les renseignements tirés de la subvention ou de la contribution à ses collègues au sein de sa division et de sa direction.

Résultats immédiats

La CCSN se sert des renseignements tirés des subventions et des contributions de multiples manières complémentaires. Tous les projets visent à étoffer les questions de réglementation nouvelles, émergentes ou existantes dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement. Les renseignements obtenus doivent être de grande qualité et approfondir les connaissances et les compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs. Selon les subventions et les contributions, on s'attend à approfondir les connaissances et les compétences des enseignants de niveau secondaire jusqu'aux professeurs d'université (c.-à-d. demandeurs). Propres à certains accords de contribution, des normes, exigences, orientations et outils sont élaborés avec la participation d'autres organismes nationaux de réglementation, et adoptés de sorte que la CCSN les utilise.

Résultats à moyen terme et ultimes

La réalisation des résultats immédiats dépend largement de l'amélioration des documents du cadre de réglementation qui ont de fortes répercussions sur les titulaires des permis accordés par la CCSN. Les renseignements tirés des subventions et des contributions améliorent la diffusion de l'information, la consultation et la collaboration auprès d'une vaste gamme de parties intéressées de la CCSN, dont le public. Les renseignements sont intégrés aux documents du cadre de réglementation, et influencent directement la clarté et le côté pragmatique du cadre. Ces renseignements aident du même coup la CCSN à valider ses positions en matière de réglementation.

Au bout du compte, les subventions et contributions actuelles de la CCSN visent à rendre le cadre de réglementation clair et pragmatique. De nouveaux renseignements tirés des subventions et des contributions améliorent la clarté de l'actuel cadre de réglementation. La communication de ces renseignements, dans le but de valider les positions réglementaires de la CCSN, raffermi le côté pragmatique du modèle de cadre de réglementation. Les preuves scientifiques adoptées sur la scène internationale qui proviennent des subventions et des contributions servent à valider les caractéristiques des positions de la CCSN en matière de réglementation qui se rapportent aux deuxième et troisième résultats ultimes que sont le maintien de la confiance du public et la compréhension qu'ont les parties intéressées du programme de réglementation de la CCSN.

Annexe C – Matrices d'évaluation

Contribution aux travaux de la CSA

Pertinence : *Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard de l'exécution du Programme; évaluation des liens entre les objectifs du Programme, (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats stratégiques ministériels; évaluation de la mesure selon laquelle le Programme continue de répondre à un besoin manifeste et aux besoins des Canadiens*

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|---|--|--|----------------------|
| 1. Est-il légitime pour la CCSN de participer au Programme visant les normes nucléaires? | La participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires est conforme à son rôle d'organisme fédéral de réglementation. | 1.1 Soutien manifeste de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires | Examen des documents |
| 2. Les objectifs du Programme visant les normes nucléaires concordent-ils avec les priorités organisationnelles de la CCSN? | Les objectifs du Programme visant les normes nucléaires concordent avec les priorités organisationnelles de la CCSN. | 2.1 Mesure selon laquelle le Programme visant les normes nucléaires concorde avec les priorités organisationnelles de la CCSN | Examen des documents |
| 3. Existe-t-il à la CCSN un besoin permanent de participer au Programme visant les normes nucléaires? | Le personnel de la CCSN démontre l'existence d'un besoin permanent. | 3.1 Mesure selon laquelle le personnel de la CCSN démontre le besoin permanent de participer au Programme visant les normes nucléaires | Sondage |
| | | | Entrevues |

Rendement – efficacité : Évaluation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus en faisant référence aux cibles de rendement, à la portée du Programme et à la conception du Programme, y compris aux liens et à la contribution des extrants aux résultats

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|---|---|---|----------------------|
| 4. Dans quelle mesure les plans stratégiques et opérationnels procurent-ils une orientation claire au Programme visant les normes nucléaires? | Les plans stratégiques et opérationnels ont fourni une orientation claire aux comités auxquels la CCSN participe. | 4.1 Preuves que les plans stratégiques et opérationnels guident les travaux des comités | Entrevues |
| | | | Examen des documents |
| | | 4.2 Mesure selon laquelle le personnel est d'accord/en désaccord avec l'idée que les plans stratégiques et opérationnels fournissent une orientation claire aux travaux des comités | Sondage |
| 5. Dans quelle mesure les progrès des comités sont-ils suivis et les parties intéressées sont-elles informées de l'évolution des projets? | Les rapports d'étape présentent efficacement les progrès des comités et tiennent les parties intéressées informées. | 5.1 Nombre de rapports d'étape remis aux parties intéressées chaque année | Examen des documents |
| | | | Entrevues |
| | | 5.2 Preuves que les rapports d'étape fournissent aux parties intéressées des renseignements pertinents qui les tiennent informées | Sondage |
| 6. Dans quelle mesure la CCSN applique-t-elle les normes publiées à son cadre de réglementation et à ses permis? | Les normes publiées sont intégrées au cadre de réglementation et aux permis. | 6.1 Nombre de normes intégrées au cadre de réglementation | Examen des documents |
| | | 6.2 Nombre de normes intégrées aux permis | |
| | | 6.3 Nombre de normes intégrées aux Manuels des conditions de permis | |

| | | | |
|---|---|--|----------------------|
| 7. Dans quelle mesure les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail ont-ils entraîné l'amélioration continue de la gestion du Programme visant les normes nucléaires? | Les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail ont soutenu l'élaboration de normes nucléaires canadiennes et entraîné l'amélioration continue du Programme visant les normes nucléaires. | 7.1 Nombre d'examens spéciaux et de rapports de groupes de travail produits | Examen des documents |
| | | 7.2 Nombre d'examens spéciaux et de rapports de groupes de travail utilisés pour soutenir l'élaboration des normes nucléaires canadiennes | |
| | | 7.3 Mesure selon laquelle le personnel est d'accord/en désaccord avec l'idée que les examens spéciaux et les rapports de groupes de travail ont entraîné l'amélioration continue des normes nucléaires canadiennes | Entrevues Sondage |
| 8. Dans quelle mesure la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires a-t-elle favorisé une meilleure conformité de l'organisation à la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation? | La conformité de la CCSN à la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation s'est améliorée grâce à sa participation au Programme. | 8.1 Mesure selon laquelle le personnel est d'accord/en désaccord avec l'idée que la CCSN se conforme mieux à la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation, grâce à sa participation au Programme visant les normes nucléaires | Sondage |

Rendement – Efficience et économie : *Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés*

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|--|---|---|---------------------|
| 9. La CCSN pourrait-elle participer autrement au | On a recueilli les suggestions du personnel sur les moyens de réduire le coût de la | 9.1 Suggestion de moyens de réduire la contribution de la | Sondage |

| | | | |
|--|---|--|--|
| Programme en réduisant le coût de sa contribution sans en compromettre les résultats? | contribution de la CCSN au Programme sans en compromettre les résultats. | CCSN au Programme visant les normes nucléaires sans en compromettre les résultats. | Entrevues |
| 10. Existe-t-il des moyens plus économiques pour la CCSN de participer aux comités techniques du Programme visant les normes nucléaires? | On a recueilli les suggestions du personnel sur les moyens de mieux rentabiliser la participation de la CCSN aux comités techniques du Programme visant les normes nucléaires. | 10.1 Suggestion de moyens de mieux rentabiliser la participation de la CCSN aux comités techniques du Programme visant les normes nucléaires | Sondage |
| | | | Entrevues |
| 11. Est-ce que des méthodes plus efficaces et économiques permettraient à la CCSN d'élaborer des normes nucléaires ou d'autres documents de réglementation en matière nucléaire? | Une analyse comparative de l'approche du Canada et de celles des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France révèle d'autres modes de conception/exécution (permettant d'augmenter le rapport coût-efficacité), le cas échéant. | 11.1 Comparaison du Programme visant les normes nucléaires à des modes de conception/ d'exécution (pour augmenter le rapport coût-efficacité) utilisés par d'autres pays | Indicateurs de comparaison du Canada avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France |
| | Une analyse financière, qui compare les coûts d'élaboration d'un document de réglementation à ceux d'une norme, appuie/n'appuie pas le bien-fondé de l'élaboration de normes par la CSA. | *11.2 Comparaison des coûts (en dollars et en ETP) de l'élaboration d'un document de réglementation et d'une norme | Analyse financière comparant l'élaboration d'un document de réglementation à l'élaboration d'une norme à la CCSN |
| 12. Est-ce que la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires a entraîné des résultats imprévus (bons ou mauvais)? | Les résultats imprévus (bons ou mauvais) sont cernés, s'il y a lieu. | 12.1 Présence/absence de résultats imprévus | Sondage |
| | | | Entrevues |

Contribution aux travaux de l'AEN-OCDE

Pertinence : *Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard de l'exécution du Programme; évaluation des liens entre les objectifs du Programme, (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats stratégiques ministériels; évaluation de la mesure selon laquelle le Programme continue de répondre à un besoin manifeste et aux besoins des Canadiens*

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|---|---|--|----------------------|
| 1. Est-il légitime pour la CCSN de participer aux travaux de l'AEN-OCDE? | La participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires est conforme à son rôle d'organisme fédéral de réglementation. | 1.1 Soutien manifeste de la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE, à titre de priorité fédérale | Examen des documents |
| 2. Les contributions aux travaux de l'AEN-OCDE concordent-elles avec les priorités du gouvernement fédéral et les priorités et résultats stratégiques ministériels? | Les objectifs visés par les projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE et le MDEP concordent avec les priorités du gouvernement fédéral et les priorités et résultats stratégiques de la CCSN. | 2.1 Portée selon laquelle les projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE et le MDEP concordent avec les priorités et résultats stratégiques de la CCSN | Examen des documents |
| | | | Entrevues |
| 3. Est-il toujours nécessaire que la CCSN participe aux travaux de l'AEN-OCDE? | Les perspectives concernant les besoins des parties intéressées et la façon dont ces besoins sont comblés/non comblés par la conception des contributions. | 3.1 Perspectives des parties intéressées sur l'utilité ou l'accessibilité des contributions aux travaux de l'AEN-OCDE, dans le but de répondre aux besoins actuels | Entrevues |
| 4. Les objectifs de la CCSN sont-ils adéquatement ciblés par sa contribution et sa participation aux travaux de l'AEN-OCDE? | Des éléments de preuve servent à déterminer si la contribution et la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE lui permettent d'atteindre ses objectifs. | 4.1 Portée selon laquelle la CCSN atteint ses objectifs en contribuant et en participant aux travaux de l'AEN-OCDE | Entrevues |

Rendement – efficacité : Évaluation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus en faisant référence aux cibles de rendement, à la portée du Programme et à la conception du Programme, y compris aux liens et à la contribution des extrants aux résultats

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|---|--|--|----------------------|
| 5. Dans quelle mesure la participation de la CCSN aux projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE a-t-elle amélioré son cadre de réglementation? | Les projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE ont amélioré la fréquence et le type de documents de réglementation de la CCSN. | 5.1 Nombre et type de documents du cadre de réglementation révisés en fonction de chacun des projets de recherche de l'AEN-OCDE | Examen des documents |
| | | | Entrevues |
| 6. Dans quelle mesure la participation de la CCSN aux projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE a-t-elle amélioré ses rapports sur le rendement? | Les projets mixtes de recherche de l'AEN-OCDE ont amélioré les rapports sur le rendement de la CCSN. | 6.1 Soutien qui démontre que l'accès aux données de l'AEN-OCDE a amélioré les rapports sur le rendement de la CCSN | Étude des documents |
| | | | Entrevues |
| 7. Dans quelle mesure la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE a-t-elle renforcé ses capacités de surveillance réglementaire, pour lui permettre d'analyser les données soumises par les titulaires de permis et les fournisseurs? | L'accès aux données produites par les titulaires de permis et les fournisseurs, dans le cadre des travaux de l'AEN-OCDE, a renforcé les capacités en matière de surveillance réglementaire de la CCSN. | 7.1 Soutien qui démontre que l'accès aux données produites par les titulaires de permis et les fournisseurs, dans le cadre des travaux de l'AEN-OCDE, a renforcé les capacités de la CCSN en matière de surveillance réglementaire | Examen des documents |
| | | | Entrevues |
| 8. Dans quelle mesure la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE a-t-elle renforcé sa capacité de communiquer des connaissances techniques aux parties intéressées? | Les connaissances techniques émanant des travaux de l'AEN-OCDE ont été communiquées aux titulaires canadiens de permis et à la CSA. | 8.1 Nombre de références aux travaux de l'AEN-OCDE dans les normes de la CSA | Examen des documents |
| | | 8.2 Soutien qui démontre que les connaissances techniques résultant de la participation aux travaux de l'AEN-OCDE ont été communiquées aux titulaires de permis et à la CSA | Entrevues |

| | | | |
|---|---|---|----------------------|
| 9. Dans quelle mesure la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE a-t-elle amélioré les critères d'inspection? | Des critères élaborés à l'issue des travaux de l'AEN-OCDE se sont greffés aux critères d'inspection de la CCSN. | 9.1 Nombre de révisions des indicateurs d'inspection par type | Examen des documents |
| | | 9.2 Soutien qui démontre que les critères élaborés par l'AEN-OCDE ont été intégrés aux critères d'inspection de la CCSN | Entrevues |
| 10. Dans quelle mesure sa participation au MDEP a-t-elle permis à la CCSN d'améliorer ses examens conceptuels et son évaluation technique des nouvelles demandes de permis? | Les critères de conception du MDEP ont été intégrés aux examens conceptuels de la CCSN, et les évaluations techniques ont été révisées. | 10.1 Nombre de révisions des examens conceptuels par suite de la mise en commun des critères de conception du MDEP | Examen des documents |
| | | 10.2 Soutien qui démontre que la CCSN a amélioré ses examens conceptuels par suite de sa participation au MDEP | Entrevues |
| | | 10.3 Nombre de révisions des évaluations techniques par suite de la mise en commun d'information | Examen des documents |
| | | 10.4 Soutien qui démontre que la CCSN a amélioré ses évaluations techniques par suite de sa participation au MDEP | Entrevues |

Rendement – Efficience et économie : *Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés*

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|--|--|---|---------------------|
| 11. L'utilisation des ressources (contribution en argent et déplacements (dollars et temps consacré par le personnel)) a-t-elle optimisé | Les ressources sont utilisées de manière à optimiser les extrants. | 11.1 Utilisation des ressources (contribution en argent et déplacements (dollars et temps consacré par le personnel)) pour la production d'extrants | Examen financier |

| | | | |
|--|--|---|-----------|
| les extrants? | | 11.2 Opinions des parties intéressées sur la satisfaction à l'égard de l'efficience (ressources utilisées et extrants produits) | Entrevues |
| 12. Les activités administratives associées à l'accord de contribution de l'AEN-OCDE sont-elles exécutées efficacement de manière à optimiser les retombées des résultats immédiats? | Les suggestions des parties intéressées au sujet de la gestion des ressources en vue de produire des résultats immédiats sont recueillies. | 12.1 Suggestions des parties intéressées sur la gestion des ressources nécessaires à l'atteinte des résultats à court terme | Entrevues |
| 13. Y a-t-il d'autres moyens de réaliser les mêmes résultats à court terme? | Les suggestions des parties intéressées sur les autres moyens, le cas échéant, de produire des résultats à court terme sont recueillies. | 13.1 Suggestion, par les parties intéressées, d'autres moyens de produire des résultats à court terme | Entrevues |

Conception et exécution : Évaluation de la conception/de l'exécution en vue d'une amélioration continue

| Question d'évaluation | Facteurs de réussite (c.-à-d. ce qui devrait être observé) | Indicateurs | Méthode de collecte |
|--|---|---|----------------------------|
| 14. Quels ont été certains des obstacles à la réussite/ facteurs de réussite? | Les obstacles et facteurs de réussite ont été cernés. | 14.1 Obstacles et facteurs de réussite relevés | Entrevues |
| 15. Quels ont été certains résultats imprévus de l'exécution du Programme? | Les résultats imprévus (extrants ou résultats) ont été cernés. | 15.1 Nombre et type de résultats imprévus (extrants ou résultats) | Entrevues |
| 16. Quelle est l'efficacité des réseaux de communication pour la gestion de la participation de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE? | Les suggestions du personnel de la CCSN qui participe aux travaux de l'AEN-OCDE, au sujet de l'efficacité des réseaux de communication, sont recueillies. | 16.1 Suggestions concernant l'efficacité des réseaux de communication | Entrevues |

Paiements de transfert pour la recherche

Pertinence : *Évaluation du rôle et des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard de l'exécution du Programme; évaluation des liens entre les objectifs du Programme, (i) les priorités du gouvernement fédéral et (ii) les résultats stratégiques ministériels; évaluation de la mesure selon laquelle le Programme continue de répondre à un besoin manifeste et aux besoins des Canadiens*

| Question d'évaluation | Réussite démontrée | Indicateurs | Méthode |
|--|--|---|------------------------------------|
| Question d'évaluation n° 1 : Les subventions et contributions actuelles de la CCSN répondent-elles à un besoin manifeste? | Des liens clairs relient les objectifs des subventions et contributions actuelles et ceux du Programme de recherche et de soutien. | Liens entre les objectifs des subventions et des contributions et ceux du Programme de recherche et de soutien | Examen de documents et de dossiers |
| | Les subventions et contributions répondent aux besoins du personnel et de la direction de la CCSN. | Perceptions des informateurs clés que les subventions et contributions répondent aux besoins du personnel et de la direction de la CCSN | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 2 : Existe-t-il un lien manifeste entre les subventions et contributions actuelles de la CCSN et les priorités du gouvernement fédéral? et celles de la CCSN? | Des liens clairs existent entre les subventions et contributions et les priorités du gouvernement fédéral. | Liens entre les subventions et contributions de la CCSN et les priorités du gouvernement fédéral | Examen de documents et de dossiers |
| | Des liens clairs existent entre les subventions et contributions et la CCSN. | Liens entre les subventions et contributions de la CCSN et ses priorités | Examen de documents et de dossiers |
| Question d'évaluation n° 3 : Les subventions et contributions actuelles de la CCSN concordent-elles avec les rôles et responsabilités de la CCSN? | Les rôles et responsabilités de la CCSN et des bénéficiaires des subventions et des contributions sont clairs et compris par toutes les parties. | Rôles et responsabilités de la CCSN et des bénéficiaires de subventions et contributions | Examen de documents et de dossiers |

Rendement – efficacité : Évaluation des progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus en faisant référence aux cibles de rendement, à la portée du Programme et à la conception du Programme, y compris aux liens et à la contribution des extrants aux résultats

| Résultats à court terme | | | |
|---|---|---|------------------------------------|
| Question d'évaluation | Réussite démontrée | Indicateurs | Méthode |
| Question d'évaluation n° 4a : Dans quelle mesure les subventions et contributions de la CCSN ont-elles contribué aux questions de réglementation nouvelles, émergentes ou actuelles en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement? | Les subventions et contributions ont fait ressortir des questions de réglementation nouvelles ou émergentes pour la CCSN. | Liens entre les subventions et contributions et les questions de réglementation nouvelles, émergentes ou actuelles | Examen de documents et de dossiers |
| | | Perception des informateurs clés que les subventions et contributions ont soulevé des questions de réglementation nouvelles, émergentes ou actuelles | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 4b : Dans quelle mesure les subventions et contributions de la CCSN ont-elles généré de l'expertise, des conseils et de l'information de haute qualité sur la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement? | Les subventions et contributions génèrent une expertise, des conseils et de l'information de haute qualité. | Preuves documentées d'une expertise, de conseils et d'information de haute qualité découlant des subventions et contributions, et manifestes dans les rapports de projet | Examen de documents et de dossiers |
| | | Perception des informateurs clés que les subventions et contributions ont généré une expertise, des conseils et de l'information de haute qualité, à l'intérieur comme à l'extérieur de la CCSN | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 5 : Dans quelle mesure les subventions et contributions de la CCSN ont-elles augmenté les connaissances et compétences du personnel de la CCSN et des demandeurs? | La participation de la CCSN aux subventions et contributions a manifestement produit de l'information qui a approfondi les connaissances et les compétences du personnel. | Perception des informateurs clés que les subventions et contributions de la CCSN ont approfondi les connaissances et compétences du personnel | Entrevues |
| | | Nombre d'employés de la CCSN qui ont transmis des connaissances découlant de leur | |

| | | | |
|--|--|--|------------------------------------|
| | | participation aux subventions et contributions, dans le but d'améliorer les documents du cadre de réglementation | |
| | | Preuves documentées des connaissances accrues du personnel de la CCSN et des demandeurs | Examen des documents |
| Question d'évaluation n° 6 : Dans quelle mesure les subventions et contributions ont-elles amené la CCSN à adopter des normes, exigences, orientations et outils en matière de sûreté? | La CCSN a adopté des normes de sûreté. | Nombre de normes de sûreté adoptées par la CCSN à la lumière des renseignements tirés des subventions et contributions | Examen de documents et de dossiers |
| | | Nombre d'outils de réglementation adoptés par la CCSN à la lumière des renseignements tirés des subventions et contributions | |
| | | Nombre d'exigences adoptées par la CCSN à la lumière des renseignements tirés des subventions et contributions | |
| | | Nombre d'orientations adoptées par la CCSN à la lumière des renseignements tirés des subventions et contributions | |
| | | Preuves manifestes que la CCSN a adopté des normes, exigences, orientations et outils en matière de sûreté, par suite des subventions et contributions | Entrevues |
| Résultats à moyen terme | | | |
| Question d'évaluation n° 7 : Dans quelle mesure les renseignements tirés des subventions et contributions de la CCSN ont-ils | Les présentations de la CCSN renfermaient des renseignements tirés des subventions et contributions. | Nombre et type de présentations de la CCSN auprès des bénéficiaires des subventions et contributions | Examen de documents et de dossiers |

| | | | |
|---|---|--|--|
| renforcé la capacité de la CCSN de valider ses positions en matière de réglementation? | Les renseignements tirés des subventions et contributions actuelles ont servi à valider/étayer les positions de la CCSN en matière de réglementation. | Preuves manifestes que les renseignements et connaissances découlant de la participation aux subventions et contributions ont raffermi la capacité de la CCSN de valider/étayer ses positions en matière de réglementation | Examen de documents et de dossiers |
| | | | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 8 : Dans quelle mesure les renseignements tirés des subventions et contributions de la CCSN ont-ils amélioré les documents du cadre de réglementation? | Des améliorations manifestes ont été apportées aux documents du cadre de réglementation, grâce aux renseignements tirés des subventions et des contributions. | Nombre d'améliorations apportées aux documents du cadre de réglementation à la lumière des renseignements tirés des subventions et contributions | Examen de documents et de dossiers |
| | | | Perception que les renseignements et connaissances tirés de la participation aux subventions et contributions ont amélioré la qualité des documents du cadre de réglementation |
| Question d'évaluation n° 9 : Dans quelle mesure les renseignements tirés des subventions et contributions de la CCSN ont-ils amélioré la diffusion de l'information, la consultation et la collaboration? | Grâce aux renseignements tirés des subventions et contributions, la diffusion de l'information, la consultation et la collaboration se sont manifestement améliorées. | Preuves manifestes que les renseignements et connaissances tirés de la participation aux subventions et contributions ont amélioré la diffusion de l'information, la consultation et la collaboration | Examen de documents et de dossiers |
| | | | Entrevues |

Rendement – Efficience et économie : *Évaluation de l'utilisation des ressources relativement à la production des extrants et aux progrès réalisés concernant l'atteinte des résultats escomptés*

| Question d'évaluation | Réussite démontrée | Indicateurs | Méthode |
|--|---|---|---|
| Question d'évaluation n° 10 : Les extrants ont-ils été produits en temps opportun? | Les renseignements tirés des subventions et contributions sont obtenus de la manière la plus opportune qui soit. | Preuves manifestes que les subventions et contributions sont gérées en fonction d'échéances et de cibles de mise en œuvre clairement définies | Examen de documents et de dossiers |
| | | a. Nombre de sujets de recherche relevés | Données découlant du Programme – Programme de recherche et de soutien |
| | | b. Nombre total d'heures affectées à la mise au point de l'accord de subvention | |
| | | c. Durée totale qu'il a fallu pour approuver le financement des bénéficiaires d'une subvention | |
| | | d. Durée totale qu'il a fallu pour tirer des extrants des subventions | |
| | | b. Durée totale qu'il a fallu pour mettre au point l'accord de contribution | |
| | | c. Durée totale qu'il a fallu pour tirer des extrants des contributions | |
| | | d. Durée totale qu'il a fallu pour approuver le financement des bénéficiaires d'une contribution | |
| Question d'évaluation n° 11 : Les ressources ont-elles été utilisées de la manière la plus efficiente possible? | Les subventions et contributions sont gérées, et les résultats sont produits de la manière la plus efficiente possible. | Des extrants sont produits à l'aide des ressources disponibles | |
| | | Suggestions des répondants clés concernant le rapport coût-efficacité | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 12 : Quels autres moyens existent ou ont été envisagés pour produire les extrants à coût moindre? | D'autres moyens moins coûteux sont explorés afin de réaliser des économies. | Suggestions des répondants clés concernant le rapport coût-efficacité | Entrevues |

Conception et exécution : *Évaluation de la conception/de l'exécution en vue d'une amélioration continue*

| Question d'évaluation | Réussite démontrée | Indicateurs | Méthode |
|---|--|--|------------------------------------|
| Question d'évaluation n° 13 : Les subventions et contributions ont-elles eu des effets imprévus (bons ou mauvais)? | Les effets imprévus (bons ou mauvais) des subventions et contributions sont cernés. | Suggestions des informateurs clés au sujet des effets imprévus (bons ou mauvais) des subventions et contributions actuelles | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 14 : La gouvernance des subventions et contributions actuelles est-elle bonne (processus décisionnels, contrôle et gestion des risques)? | Des protocoles portant sur la prise de décisions, le contrôle et la gestion des risques servent à gérer efficacement les subventions et contributions actuelles. | Preuves manifestes de l'existence et de l'utilisation de protocoles portant sur la prise de décisions, le contrôle et la gestion des risques | Examen de documents et de dossiers |
| | | | Entrevues |
| Question d'évaluation n° 15 : Les subventions et contributions sont-elles visées par un modèle logique clairement défini et une stratégie de mesure du rendement? | Les subventions et contributions sont gérées à l'aide d'un modèle logique clairement défini et d'une stratégie de mesure du rendement. | Preuves manifestes de l'application d'un modèle logique clairement défini et d'une stratégie de mesure du rendement aux subventions et contributions | Examen de documents et de dossiers |
| | | | Entrevues |

Annexe D – Liste des documents, questions d’entrevue, et questions et résultats du sondage

Contribution aux travaux de la CSA

Liste des documents

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel de la Commission canadienne de sûreté nucléaire 2006-2007*,

http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/ar_2007_2006_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2007-2008*,

http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/ar_2007_2008_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2008-2009*,

http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC_ar_2008-2009_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2009-2010*,

http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2009-10-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2010-2011*,

http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2010-2011-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *CSA Activities with CSA, presentation to Management Committee*, 21 octobre 2010

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Canadian Standards Association Nuclear Standards Program*, préparé par Ted Shin, 7 juillet 2010

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour l’exercice se terminant le 31 mars 2007*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement, 2007-2008*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2009*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2010*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2011*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Evaluation of Class Grants and Contributions*, juin 2008

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Bruce-A*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Bruce-B*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Gentilly-2*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Darlington*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Pickering-A*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Pickering-B*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Point Lepreau*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Manuel des conditions de permis*, Centrale nucléaire de Bruce-A

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Manuel des conditions de permis*, Centrale nucléaire de Bruce-B

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Manuel des conditions de permis*, Centrale nucléaire de Gentilly-2

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Manuel des conditions de permis*, Centrale nucléaire de Darlington

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Manuel des conditions de permis*, Centrale nucléaire de Pickering-A

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Pickering-B*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, permis, *Centrale nucléaire de Point Lepreau*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Overview of CNSC Participation in the CSA Nuclear Standards Program*, préparé par Mark Dallaire, 22 février 2011

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Documents d'application de la réglementation*,
<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/index.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Aperçu du Cadre de réglementation*, <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-framework/index.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Cadre de réglementation de la CCSN – Fiche d'information*, <http://www.cnsccsn.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-framework/regulatory-framework-fact-sheet.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2006-2007, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2006-2007/CNSC-CCSN/cnsc-ccsn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2007-2008, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2007-2008/CNSC-CCSN/cnsc-ccsn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2008-2009, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2009-2010, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2010-2011, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Procédures d'examen pour le personnel*,
<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/reactors/power-plants/staff-review-procedures/cnsc-staff-review-procedures-list.cfm>

Association canadienne de normalisation, *10-Year Plan*, mars 2007

Association canadienne de normalisation, *10-Year Plan*, avril 2008

Association canadienne de normalisation, *10-Year Plan*, avril 2009

Association canadienne de normalisation, *10-Year Plan*, avril 2010

Association canadienne de normalisation, *10-Year Plan*, avril 2011

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, mars 2006

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, décembre 2006

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, mars 2007

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, décembre 2007

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, avril 2008

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, novembre 2008

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, avril 2009

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, novembre 2009

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, avril 2010

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, novembre 2010

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, avril 2011

Association canadienne de normalisation, *Action Item Log*, novembre 2011

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, mars 2006

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*,
décembre 2006

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, mars 2007

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, décembre 2007

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, avril 2008

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, novembre 2008

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, avril 2009

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, novembre 2009

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, avril 2010

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, novembre 2010

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, avril 2011

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Report*, novembre 2011

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, mars 2006

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, décembre 2006

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, mars 2007

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, décembre 2007

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, avril 2008

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, novembre 2008

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, avril 2009

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, novembre 2009

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, avril 2010

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, novembre 2010

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, avril 2011

Association canadienne de normalisation, *NSSC Status Report*, novembre 2011

Association canadienne de normalisation, *Program Health Metrics*, novembre 2009

Association canadienne de normalisation, *Program Health Metrics*, avril 2010

Association canadienne de normalisation, *Program Health Metrics*, novembre 2010

Association canadienne de normalisation, *Program Health Metrics*, avril 2011

Association canadienne de normalisation, *Program Health Metrics*, novembre 2011

Association canadienne de normalisation, *Update for CNSC Management Committee – CSA Nuclear Standards Program*, préparé par Mary Cianchetti, David Campbell et John Froats, 26 mai 2011

Association canadienne de normalisation, *Collaborating on a Regulatory Standards Framework: Workshop white paper*, juin 2009

Association canadienne de normalisation, *Collaborating on a Regulatory Standards Framework: Serving the needs for the future*, préparé par Mark Dallaire, 22 juin 2009

Association canadienne de normalisation, *Directives et lignes directrices de la CSA concernant la normalisation, 1^{re} partie : participants et structure organisationnelle*, février 1999

Association canadienne de normalisation, *Instructions et lignes directrices de la CSA concernant la normalisation, 2^e partie : processus d'élaboration*, août 1998

Association canadienne de normalisation, *CSA Directives and Guidelines Governing Standardization, PART 3: Drafting of standards*, avril 2008

Association canadienne de normalisation, *CSA Policy Governing Standardization – code of good practice for standardization*, décembre 2003

Gouvernement du Canada, *Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation*

Association canadienne de normalisation, *Chairs Task Force Reports*, mars 2006 – novembre 2011

Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*,
L.C. 1997, <http://laws.justice.gc.ca/PDF/N-28.3.pdf>, consultée le
8 décembre 2011

Morrison, R.C. *Guideline on How to Implement Technology Neutral Concepts in
Nuclear CSA Standards*, Association canadienne de normalisation,
10 novembre 2010

Questions d'entrevue

1. Comment participez-vous au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
2. Depuis combien d'années participez-vous au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
3. Croyez-vous qu'il est important pour la CCSN de maintenir sa participation au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
4. Au meilleur de vos connaissances, combien d'efforts votre division consent-elle chaque année à tous les travaux de la CSA?
5. Quels sont les principaux avantages de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
6. Selon vous, est-ce que des changements s'imposent à la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
7. Pouvez-vous décrire le processus décisionnel que la CCSN emprunte pour déterminer s'il y a lieu d'intégrer une norme de la CSA à un document d'application de la réglementation?
8. Pouvez-vous décrire le processus décisionnel que la CCSN emprunte pour déterminer s'il y a lieu d'intégrer une norme de la CSA au processus d'autorisation et de vérification de la conformité?
9. Croyez-vous que le respect des directives fédérales en matière de rationalisation de la réglementation soit une conséquence directe de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
10. Comment votre division fait-elle le suivi des efforts consentis aux activités du Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
11. Selon vous, les responsabilités et rôles respectifs de la CCSN et de la CSA sont-ils clairs?
12. Selon vous, le besoin existe-t-il d'avoir à la fois des documents d'application de la réglementation et des normes de la CSA?
13. Combien de fois par mois consultez-vous ou utilisez-vous les normes de la CSA?

14. À titre de responsable de la réglementation, quels avantages tirez-vous des normes de la CSA?
15. En 2010-2011, la CCSN a versé environ 450 000 \$ à la CSA pour le financement du Programme visant les normes nucléaires. Pour la CCSN, croyez-vous qu'il s'agisse d'un bon investissement?
16. Selon vous, est-ce que des résultats imprévus défavorables découlent directement de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?
17. Selon vous, est-ce que des résultats imprévus favorables découlent directement de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

Questions et résultats du sondage

QE n° 2 : Concordance des priorités de la CCSN avec le Programme visant les normes nucléaires de la CSA

1. L'objectif du Programme visant les normes nucléaires de la CSA est « de favoriser un secteur nucléaire sûr et fiable au Canada et d'exercer une influence favorable sur le secteur nucléaire international ».

Dans quelle mesure croyez-vous que cet objectif concorde avec les quatre priorités organisationnelles de la CCSN³³?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Total |
|----------------------------|--|--|-------|
| Concorde tout à fait | 27 % | 14 % | 22 % |
| Concorde généralement | 27 % | 43 % | 33 % |
| Concorde quelque peu | 45 % | 43 % | 44 % |
| Ne concorde pas du tout | 0 % | 0 % | 0 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 0 % | 0 % | 0 % |

QE n° 3 : Besoin continu

2. Dans quelle mesure jugez-vous important que la CCSN continue de participer au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Très important | 82 % | 57 % | 76 % | 74 % |
| Important | 9 % | 14 % | 18 % | 14 % |
| Un peu important | 9 % | 29 % | 6 % | 11 % |
| Pas important du tout | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % |

³³ On a fourni aux participants au sondage des hyperliens menant aux quatre priorités organisationnelles de la CCSN.

3. Quels sont les principaux avantages de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique (nombre) | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN (nombre) | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA (nombre) | Total (nombre) |
|--|---|---|--|----------------|
| Compréhension des points de vue de l'industrie et de la CCSN/mise en commun d'information | 6 | 3 | 6 | 15 |
| Adoption par l'industrie des normes susceptibles d'être intégrées aux règlements | 4 | 1 | 5 | 10 |
| Communication de l'orientation, des préoccupations et des priorités de la CCSN à l'industrie | 4 | 2 | 3 | 9 |
| Efficience et efficacité de l'élaboration des documents (règlements et normes) | 2 | | 3 | 5 |
| Obtention d'intrants et d'avis d'ordre technique auprès de spécialistes | 2 | 1 | 1 | 4 |
| Amélioration de la qualité des normes grâce à la participation de la CCSN aux travaux de la CSA | | 1 | 2 | 3 |
| Détermination des cas où l'application des normes de la CSA est préférable à celle des règlements (économie des fonds publics) | | | 2 | 2 |
| Raffermissement de la crédibilité des normes | | 1 | 1 | 2 |

4. Selon vous, est-ce que des changements s'imposent à la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Oui | 45 % | 57 % | 24 % | 37 % |
| Non | 27 % | 14 % | 71 % | 46 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 27 % | 29 % | 6 % | 17 % |

5. Selon vous, les responsabilités et rôles respectifs de la CCSN et de la CSA sont-ils clairs?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Oui | 64 % | 57 % | 76 % | 69 % |
| Non | 18 % | 29 % | 18 % | 20 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 18 % | 14 % | 6 % | 11 % |

QE n° 4 : Mesure selon laquelle la CCSN applique les normes

6. Dans quelle mesure les plans stratégiques et opérationnels orientent-ils clairement votre contribution aux travaux des comités ou sous-comités techniques de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique |
|---------------------------------|--|
| Orientation très claire | 0 % |
| Orientation généralement claire | 27 % |
| Orientation plutôt claire | 27 % |
| Orientation pas du tout claire | 36 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 9 % |

QE n° 5 : Mesure selon laquelle les progrès sont suivis

7. Recevez-vous des rapports d'étape?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|---|-------|
| Oui | 36 % | 71 % | 57 % |
| Non | 64 % | 24 % | 39 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 0 % | 6 % | 4 % |

8. Recevez-vous les rapports d'étape en temps voulu, de manière à participer efficacement aux travaux des comités ou sous-comités techniques?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|---|-------|
| Oui | 100 % | 92 % | 94 % |
| Non | 0 % | 8 % | 6 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 0 % | 0 % | 0 % |

9. Les rapports d'étape pourraient-ils être améliorés d'une quelconque façon?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|---|-------|
| Oui | 25 % | 36 % | 33 % |
| Non | 50 % | 27 % | 33 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 25 % | 36 % | 33 % |

QE n° 6 : Mesure selon laquelle la CCSN applique les normes

10. Selon vous, le besoin existe-t-il d'avoir à la fois des documents d'application de la réglementation et des normes de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Oui | 91 % | 100 % | 82 % | 89 % |
| Non | 9 % | 0 % | 18 % | 11 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % |

11. À quelle fréquence consultez-vous ou utilisez-vous chaque mois les normes de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|---------------------------|--|--|---|-------|
| Moyenne | 17 | 8 | 13 | 13 |
| Maximale | 98 | 25 | 50 | 98 |
| Minimale (autre que zéro) | 2 | 2 | 1 | 1 |

12. Globalement, dans quelle mesure les normes de la CSA sont-elles utiles à votre travail?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------|--|--|---|-------|
| Extrêmement utiles | 27 % | 29 % | 71 % | 49 % |
| Très utiles | 73 % | 43 % | 24 % | 43 % |
| Plus ou moins utiles | 0 % | 29 % | 6 % | 9 % |
| Totalement inutiles | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % |

QE n° 7 : Mesure selon laquelle les examens spéciaux et les rapports des groupes de travail entraînent de l'amélioration

13. Selon vous, dans quelle mesure ces rapports ont-ils amélioré la gestion du Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/ partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|-------|
| Ont tout à fait amélioré | 0 % | 24 % | 14 % |
| Ont généralement amélioré | 27 % | 29 % | 29 % |
| Ont plutôt amélioré | 27 % | 18 % | 21 % |
| N'ont pas du tout amélioré | 0 % | 0 % | 0 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 45 % | 29 % | 36 % |

QE n° 8 : Concordance avec la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation

14. Selon vous, dans quelle mesure la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA a-t-elle amené la CCSN à se conformer à la Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/parte intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|-------|
| Tout à fait | 9 % | 14 % | 11 % |
| En majeure partie | 18 % | 14 % | 17 % |
| Quelque peu | 9 % | 14 % | 11 % |
| Pas du tout | 9 % | 29 % | 17 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 55 % | 29 % | 44 % |

QE n° 9 : Réduction du coût de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA

15. En 2010-2011, la CCSN a versé environ 450 000 \$ à la CSA pour le financement du Programme visant les normes nucléaires. Pour la CCSN, croyez-vous qu'il s'agisse d'un bon investissement?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Total |
|----------------------------|--|-------|
| Oui | 73 % | 73 % |
| Non | 0 % | 0 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 27 % | 27 % |

QE n° 10 : Amélioration du rapport coût-efficacité

16. Existe-t-il des moyens de mieux rentabiliser la participation de la CCSN aux comités techniques?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|---|-------|
| Oui | 45 % | 18 % | 29 % |
| Non | 18 % | 24 % | 21 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 36 % | 59 % | 50 % |

QE n° 11 : Résultats imprévus

17. Selon vous, est-ce que des résultats imprévus favorables découlent directement de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Oui | 36 % | 0 % | 65 % | 43 % |
| Non | 18 % | 14 % | 0 % | 9 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 45 % | 86 % | 35 % | 49 % |

18. Selon vous, est-ce que des résultats imprévus défavorables découlent directement de la participation de la CCSN au Programme visant les normes nucléaires de la CSA?

| | Représentant de la CCSN – Membre d'un comité/sous-comité technique | Représentant de la CCSN – Autre employé de la CCSN | Participant/partie intéressée du Programme visant les normes nucléaires de la CSA | Total |
|----------------------------|--|--|---|-------|
| Oui | 27 % | 29 % | 18 % | 23 % |
| Non | 18 % | 0 % | 47 % | 29 % |
| Ne sait pas/pas de réponse | 55 % | 71 % | 35 % | 49 % |

Contribution aux travaux de l'AEN-OCDE

Liste de documents

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2007-2008*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/ar_2007_2008_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2008-2009*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC_ar_2008-2009_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2009-2010*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2009-10-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2010-2011*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2010-2011-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2011-2012*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2011-2012-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement, 2007-2008*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport sur le rendement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2010*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2010-2011 : Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2011*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012*, <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/resources/publications/reports/departamental/dpr-2011-2012/dpr.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Documents d'application de la réglementation*,
<http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/index.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *OECD/NEA Piping Failure Data Exchange (OPDE) Project 2008–2011 Status Report*, septembre 2011

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Modifications proposées au Règlement sur la radioprotection*, document de travail, septembre 2012

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2007-2008, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2007-2008/CNSC-CCSN/cnsc-ccsn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2008-2009, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2009-2010, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2010-2011, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2011-2012 : Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/index-fra.asp?acr=1754>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Procédures d'examen pour le personnel – Demande de permis de construction pour une nouvelle centrale nucléaire*, document interne

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Procédures d'examen pour le personnel – Examen de la conception d'un réacteur de fournisseur préalable à l'autorisation*, document interne

Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-28.3/>

Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, *PRISME 2: Proposal of Programme on Fire in Nuclear Power Plants*, 9 avril 2010

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Agreement on the OECD PRISME-2 Project to Further Investigate Fire Propagation by Means of Experiments and Analysis Relevant for Nuclear Power Plant Applications*, 11 mai 2011

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, « Characteristics of Damage & Degradation Mechanisms in Nuclear Power Plant Piping Systems », article soumis à l'occasion du congrès de 2008 de la ASME Pressure Vessel and Piping Division, Chicago, Illinois, du 27 au 31 juillet 2008

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, CODAP, *Terms and Conditions for Project Operation Phase 1*, 2011-2014

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, comité sur la sûreté des installations nucléaires, « OECD/NEA Database Projects: ICDE, FIRE, CODAP, CADAK Current Status », présenté à la réunion annuelle du WGRISK, du 7 au 9 mars 2012

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Committee Structure of the OECD Nuclear Energy Agency*, <http://www.oecd-nea.org/nea/committee-structure.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, *Collection and Analysis of FIRE Events (2002–2008): First Applications and Expected Further Developments*, 24 septembre 2009, <http://www.oecd-nea.org/globalsearch/download.php?doc=8872>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, *Examples of the Use of the OECD Fire Database*, atelier de l'AEN-OCDE sur l'EPS incendie, Puerto Vallarta, Mexique, du 23 au 25 mai 2005

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « OECD FIRE Database », dans *Sonderheft KernTechnik*, 72 (2007), 120-126

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, *Terms and Conditions for Project Operation Phase 2, 2006-2009*

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, *Terms and Conditions for Project Operation Phase 3, 2010-2013*

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « The OECD FIRE Database », 10^e séminaire international sur la protection contre les incendies, Oshawa, Canada, les 20 et 21 août 2007

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « The OECD FIRE Project: A Framework for International Cooperation in Fire Data Collection and Analysis »,

congrès sur les incendies et la sûreté, Munich, Allemagne, les 11 et 12 mars 2004

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « The OECD FIRE Database – Conclusion from Phase 2 and outlook », 11^e séminaire international sur la protection contre les incendies, Helsinki, Finlande, les 18 et 19 août 2009

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « The OECD FIRE Project: Objectives, Status, Applications », 19^e congrès mondial sur la mécanique structurale de la technologie du réacteur (SMIRT-19), Toronto, Canada, du 12 au 17 août 2007

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *FIRE Project Report: Collection and Analysis of Fire Events (2002-2008) – First Applications and Expected Further Developments*, juin 2009

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « Recent Results from the OECD FIRE Project », 3^e séminaire faisant suite au 18^e congrès mondial sur la mécanique structurale de la technologie du réacteur (SMIRT-18), Vienne, Autriche, du 22 au 24 août 2005

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « Recent Results from the OECD FIRE Project/Use of the OECD-FIRE Database », congrès ESREL 2006 sur la sûreté et la fiabilité, Esteril, Portugal, du 18 au 22 septembre 2006

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, FIRE, « Use of the OECD-FIRE Database », 9^e séminaire international sur la protection des centrales et installations nucléaires contre les incendies, Vienne, Autriche, du 22 au 24 août 2005

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *ICDE Project Report: Collection and Analysis of Common-Cause Failures of Switching Devices and Circuit Breakers*, octobre 2007

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *ICDE Project Report: Collection and Analysis of Common-Cause Failures of Level Measurement Components*, octobre 2008

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, ICDE, *Terms and Conditions for Project Operation Phase 5, 2008-2011*

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, ICDE, *Terms and Conditions for Project Operation Phase 6, 2011-2014*

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Information System on Occupational Exposure: 10 Years of Experience*, 2002, <http://www.oecd-nea.org/rp/reports/2002/nea3688-isoe.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Information System on Occupational Exposure ISOE Program Terms and Conditions*, 2008-2011

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Joint CSNI/CNRA Strategic Plan and Mandates*, 2011-2016, <http://www.oecd-nea.org/nsd/docs/2011/cnra-r2011-1.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Main Benefits from 30 Years of Joint Research Projects in Nuclear Safety*, 2012, <http://www.oecd-nea.org/nsd/reports/2012/nea7073-30-years-joint-safety-projects.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Multinational Design Evaluation Programme, Annual Report*, March 2008–2009, <http://www.oecd-nea.org/mdep/annual-reports/MDEP-2008-Annual-report-final.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Multinational Design Evaluation Programme, Annual Report*, March 2009–2010, <http://www.oecd-nea.org/mdep/annual-reports/MDEP-Annual-Report-2009.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Multinational Design Evaluation Programme, Annual Report*, March 2010–2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/annual-reports/MDEP-Annual-Report-2010.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Multinational Design Evaluation Programme, Annual Report*, March 2011–2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/annual-reports/MDEP-Annual-Report-2011.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Multinational Design Evaluation Programme*, lettre de financement, 24 février 2011

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. AP1000-01: The Design and Use of Explosive-Actuated (Squib) Valves in Nuclear Power Plants*, 3 décembre 2010, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/PUBLIC%20USE%20DCP-AP1000-01-%20Squib%20valves.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. DICWG 02: Common Position on Software Tools for the Development of Software for Safety Systems*, 22 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/PUBLIC%20USE%20GCP-DICWG-02-%20Software%20tools.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. DICWG 03: Common Position on Verification and Validation throughout the Life Cycle of Digital Safety Systems*, 22 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/DICWG-3.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. DICWG 04: Common Position on Principle on Data Communication Independence*, 22 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/PUBLIC%20USE%20GCP-DICWG-04-%20Communication%20independence.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. DICWG 06: Common Positions on Principle on Simplicity in Design*, 22 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/PUBLIC%20USE%20%20GCP-DICWG-06-%20Principle%20on%20simplicity%20in%20Design.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. DICWG 08: Common Position on the Impact on Cyber Security Features on Digital I&C Safety Systems*, 20 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/DICWG-8.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Common Position No. EPR 01: Common Positions on the EPR Instrumentation and Controls Design*, 20 décembre 2010, <http://www.oecd-nea.org/mdep/common-positions/PUBLIC%20USE%20DCP-EPR-01-%20EPR%20Instrumentation%20and%20Controls%20Design.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP CSWG Programme Plan 2012-2013*, 7 décembre 2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/CSWG-programme-plan-2012-13.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP DICWG Programme Plan 2012-2013*, 22 février 2012, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/DICWG-programme-plan-2012-13.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Position Paper PP-STC-01: MDEP EPRWG Programme Plan, 2012-2013*, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/EPRWG-programme-plan-2012-13.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP Position Paper PP-STC-01: MDEP Steering Technical Committee Position Paper on Safety Goals*, 31 janvier 2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/position-paper-on-safety-goals.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP VICWG Programme Plan, 2012-2013*, 9 décembre 2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/VICWG-programme-plan-2012-13.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP VICWG-01 Technical Report: Witnessed and Joint Vendor Inspection Protocol*, 10 février 2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/VICWG-01-vendor-inspection-protocol.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *MDEP VICWG-02 Technical Report: Survey on quality assurance program requirements*, 9 décembre 2011, <http://www.oecd-nea.org/mdep/documents/VICWG-criteria.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *NATC Information Sheets*, http://www.iso-network.net/index.php/component/docman/cat_view/125-natc-information-sheets.html

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Occupational Exposures and Nuclear Power Plants, Seventeenth Annual Report of the ISOE Programme*, 2007, <http://www.oecd-nea.org/rp/reports/2009/nea6386-ISOE.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Occupational Exposures and Nuclear Power Plants, Eighteenth Annual Report of the ISOE Programme*, 2008, <http://www.oecd-nea.org/rp/reports/2010/nea6826-occupational-exposures.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Occupational Exposures and Nuclear Power Plants, Nineteenth Annual Report of the ISOE Programme*, 2009, <http://www.oecd-nea.org/rp/docs/2011/crp-ph-r2011-4.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *OECD/NEA Pipe Failure Data Exchange (OPDE) Project: 2002-2008 Status Report*, 5 novembre 2009, <http://www.oecd-nea.org/nsd/docs/2009/csni-r2009-19.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *OECD/NEA PRISME: Project Application Report*, 6 juillet 2012, <http://www.oecd-nea.org/nsd/docs/2012/csni-r2012-14.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *OECD Piping Failure Data Exchange (OPDE) Project – Terms and Conditions for Project Operation 2005-2008*, 12 janvier 2005

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *OECD Piping Failure Data Exchange (OPDE) Project – Terms and Conditions for Project Operation 2008-2011*, 28 avril 2008

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, « Piping Service Life Experience in Commercial Nuclear Power Plants: Progress with the OECD Pipe Failure Data Exchange Project », *Proceedings of ASME PVP-2004 Conference: 2004 ASME Pressure Vessels and Piping*, San Diego, Californie, du 25 au 29 juillet 2004

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, « OPDE Pipe Failure Data Exchange Project - First Term (2002-2005): Results and Insights », document présenté au congrès mondial PSAM-8 sur l'étude probabiliste de sûreté et la gestion, Nouvelle-Orléans, Louisiane, du 14 au 18 mai 2006)

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, « OPDE - International Pipe Failure Data Exchange Project », dans *Nuclear Engineering and Design* 238 (2008), 2115-2123

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Overview of NEA/WGRISK Activities*, présentation à la réunion technique sur le processus décisionnel intégré et axé sur les risques, du 26 au 30 mars 2012

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Proceedings of the ISOE Symposia*, <http://www.isoe-network.net/index.php/symposium-mainmenu-113/proceedings.html>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Progress with the International Pipe Failure Data Exchange Project*, document soumis lors du congrès de 2007 de l'ASME Pressure Vessel and Piping Division, San Antonio, Texas, juillet 2007

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, SCAP, *Technical Basis for Commendable Practices on Ageing Management: SCC and Cable Ageing Project (SCAP): Final Report*, 13 avril 2011, <http://www.oecd-nea.org/globalsearch/download.php?doc=77275>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *The Strategic Plan of the Nuclear Energy Agency 2011-2016*, <http://www.oecd-nea.org/nea/Strategic-plan-2011-2016.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, Stress Corrosion Cracking and Cable Ageing Project, *Commendable Practices for Safe Long Term Operation of Nuclear Reactors*

OECD/NEA Stress Corrosion Cracking and Cable Ageing Project in conjunction with ISAG 2010, présentation à l'occasion de l'atelier de l'AEN-OCDE de 2010 sur la fissuration sous contrainte et le vieillissement des câbles, Toyko, Japon, les 25 et 26 mai 2010

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *The OECD Nuclear Energy Agency*,
<http://www.oecd-nea.org/pub//NEA-brief-2012.pdf>

OCDE, Agence pour l'énergie nucléaire, *Work Management to Optimise Occupational Radiological Protection at Nuclear Power Plants*, 2009,
<http://www.isoe-network.net/index.php/publications-mainmenu-88/others.html>

Questions d'entrevue

1. Dans quelle mesure votre PROJET/MDEP reflète-t-il chacune des priorités opérationnelles suivantes de la CCSN (activités de base + 4)?
2. Quels besoins (de la CCSN), s'il en est, sont comblés par la participation de la CCSN aux travaux et au financement du PROJET/du MDEP/des groupes de travail du Comité technique permanent?
3. Selon vous, vaut-il la peine que la CCSN continue de participer aux PROJET/MDEP/groupes de travail du Comité technique permanent?
4. Le Programme de recherche et de soutien de la CCSN finance les accords de contribution conclus entre la CCSN et l'AEN-OCDE. Il vise à permettre à la CCSN de répondre à la demande en précisant les exigences réglementaires et les modifications institutionnelles à apporter au cadre de réglementation pour le rendre plus stratégique, tenir compte des risques et l'harmoniser aux normes nationales et internationales. Comment la participation et la contribution de la CCSN aux travaux de l'AEN-OCDE favorisent-elles l'atteinte de cet objectif?
5. Selon vous, dans quelle mesure la participation de la CCSN à votre PROJET a-t-elle amélioré le cadre de réglementation de la CCSN? Pouvez-vous fournir quelques exemples de la façon dont les données ou les renseignements découlant de votre PROJET ont servi à l'examen des documents du cadre de réglementation?
6. Selon vous, dans quelle mesure la participation de la CCSN au PROJET/MDEP a-t-elle amélioré l'évaluation intégrée en matière de sûreté des centrales nucléaires au Canada par le personnel de la CCSN (aussi appelé rapport annuel sur le rendement en matière de sûreté des centrales nucléaires)? Pouvez-vous fournir des exemples précis de la façon dont la participation de la CCSN au PROJET/MDEP a étoffé le contenu de ce rapport?
7. Dans quelle mesure croyez-vous que l'accès aux données sur les titulaires de permis dans le cadre du PROJET/MDEP a renforcé les capacités de surveillance réglementaire de la CCSN? Pouvez-vous fournir des exemples précis de la façon dont l'accès aux données sur les titulaires de permis a renforcé les capacités de surveillance de la CCSN?
8. Un des objectifs visés par la participation de la CCSN au PROJET/MDEP consiste en la communication des connaissances et données techniques qui en découlent aux titulaires de permis et à l'Association canadienne de normalisation (CSA). Selon vous, les connaissances ou données

- techniques tirées du PROJET/MDEP sont-elles communiquées aux titulaires de permis? Selon vous, les connaissances ou données techniques tirées du PROJET/MDEP sont-elles communiquées à la CSA?
9. Selon vous, les critères en matière d'indicateur élaborés pour le MDEP (c.-à-d. groupe de travail sur la collaboration aux inspections des fournisseurs) sont-ils intégrés aux critères d'inspection de la CCSN? Pouvez-vous fournir des exemples de révisions apportées aux indicateurs d'inspection, par suite du MDEP?
 10. Selon vous, dans quelle mesure la participation de la CCSN au MDEP a-t-elle amélioré ses examens conceptuels et son évaluation technique des nouvelles demandes de permis?
 11. En tant que représentant principal de la CCSN au titre du PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent, environ combien de jours chaque année, en comptant les déplacements, consacrez-vous aux activités du PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent?
 12. Selon vous, dans quelle mesure les ressources (temps consacré par le personnel et fonds) que la CCSN affecte au PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent sont-elles utilisées avec efficacité?
 13. De ce que vous retenez de l'accord de contribution du PROJET/MDEP, est-ce que des améliorations s'imposent à l'administration, par la CCSN, de l'accord de contribution? De ce que vous retenez de l'accord de contribution du PROJET/MDEP, est-ce que des améliorations s'imposent à l'administration, par l'AEN-OCDE, de l'accord de contribution?
 14. Est-ce que la CCSN pourrait atteindre les mêmes objectifs par des moyens autres que sa participation au PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent?
 15. De ce que vous retenez du PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent, nommez certains facteurs ayant favorisé l'atteinte des objectifs visés par la participation de votre groupe aux travaux de l'EAN-OCDE.
 16. De ce que vous retenez du PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent, nommez certains facteurs ayant nui à l'atteinte des objectifs visés par la participation de votre groupe aux travaux de l'EAN-OCDE?

17. Selon vous, y a-t-il eu des résultats imprévus (extrants ou résultats)?
Quels effets ces résultats imprévus ont-ils eus?

18. Selon vous, les réseaux de communication entre ceux qui participent directement au PROJET/MDEP/groupe de travail du Comité technique permanent et la direction de la CCSN sont-ils efficaces?

Paiements de transfert pour la recherche

Examen des documents*

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2007-2008*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/ar_2007_2008_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2008-2009*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC_ar_2008-2009_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2009-2010*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2009-10-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2010-2011*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2010-2011-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport annuel 2011 à 2012*, http://www.nuclearsafety.gc.ca/pubs_catalogue/uploads_fre/CNSC-2011-2012-Annual-Report_f.pdf

Commission canadienne de sûreté nucléaire, Programme de subventions et de contributions par catégorie, *Mandat*, 2009

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement, 2007-2008*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2007-2008/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport sur le rendement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2010*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2010-2011 : Rapport ministériel sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2011*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Rapport ministériel sur le rendement 2011-2012*,

<http://nuclearsafety.gc.ca/fra/resources/publications/reports/departmental/dpr-2011-2012/dpr.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, liste de vérification des subventions et contributions, document interne, 18 juin 2013

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Documents d'application de la réglementation*, <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-documents/index.cfm>

Gouvernement du Canada, *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, 1997, <http://laws.justice.gc.ca/PDF/N-28.3.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Stratégie de mesure du rendement*, document interne, 31 janvier 2013

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Cadre de réglementation de la CCSN*, <http://www.nuclearsafety.gc.ca/fra/acts-and-regulations/regulatory-framework/index.cfm>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2007-2008, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2007-2008/CNSC-CCSN/cnsc-ccsn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2008-2009, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2009-2010, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2009-2010/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Budget des dépenses 2010-2011, Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2010-2011/inst/csn/csn-fra.pdf>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *2011-2012 : Rapport sur les plans et les priorités*, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2011-2012/index-fra.asp?acr=1754>

Commission canadienne de sûreté nucléaire, *Subventions et contributions pour la recherche et le soutien - Cadre de responsabilisation et de risque*, 23 avril 2007

Commission canadienne de sûreté nucléaire, Programme de recherche et de soutien, *Logic Model for the Contribution to the University Network of Excellence in Nuclear Engineering*, 29 mai 2013

* Les dossiers concernant toutes les subventions et contributions attribuées de 2008-2009 à 2012-2013 ont été examinés et analysés aux fins de la présente évaluation. Des dossiers particuliers sont internes à la CCSN et ne figurent pas à la liste précédente. Ils renferment l'accord de contribution, des conditions, des notes d'information internes et des bordereaux d'acheminement de la correspondance démontrant les approbations, une série de rapports de voyage des employés de la CCSN ayant participé à des réunions ou conférences internationales, des plans de déplacement et des dépenses réelles.

Questions d'entrevue

1. À quel besoin la subvention/contribution répond-elle?
2. Est-ce que d'autres façons de répondre à ce besoin ont été étudiées ou pourraient l'être?
3. Les renseignements tirés de la subvention/contribution ont-ils approfondi vos connaissances?
4. Avez-vous communiqué les connaissances tirées de la subvention/contribution à d'autres personnes à la CCSN? À l'extérieur de la CCSN?
5. Comment les responsables du Programme de recherche et de soutien communiquent-ils les connaissances tirées des subventions/contributions à la CCSN? À l'extérieur de la CCSN?
6. Croyez-vous que les renseignements tirés de la subvention/contribution concernent une question nouvelle, émergente ou actuelle en matière de réglementation?
7. Comment la CCSN utilise-t-elle les renseignements tirés de la subvention/contribution?
8. Comment les renseignements tirés de la subvention/contribution servent-ils à renforcer les capacités de la CCSN de valider ou d'étayer ses positions en matière de réglementation?
9. Selon vous, le processus d'approbation de la subvention/contribution est-il opportun et utile?
10. Croyez-vous que la gestion de la subvention/contribution, par le responsable technique/les responsables du Programme de recherche et de soutien/la direction, fait appel à des contrôles efficaces et tient compte des risques?
11. Les résultats de la subvention/contribution ont-ils été atteints au plus faible coût possible?
12. Quels types de preuve avez-vous recueillis, le cas échéant, pour suivre les progrès de la subvention/contribution?
13. Selon vous, la subvention/contribution a-t-elle produit des résultats imprévus (bons ou mauvais)?